



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

50^e volume
L'Ancêtre
Depuis septembre 1974

Ancêtres d'Anne Girard

**Cousins canadiens de
Pierre de Coubertin**

Jean Huard et Jeanne Aumont

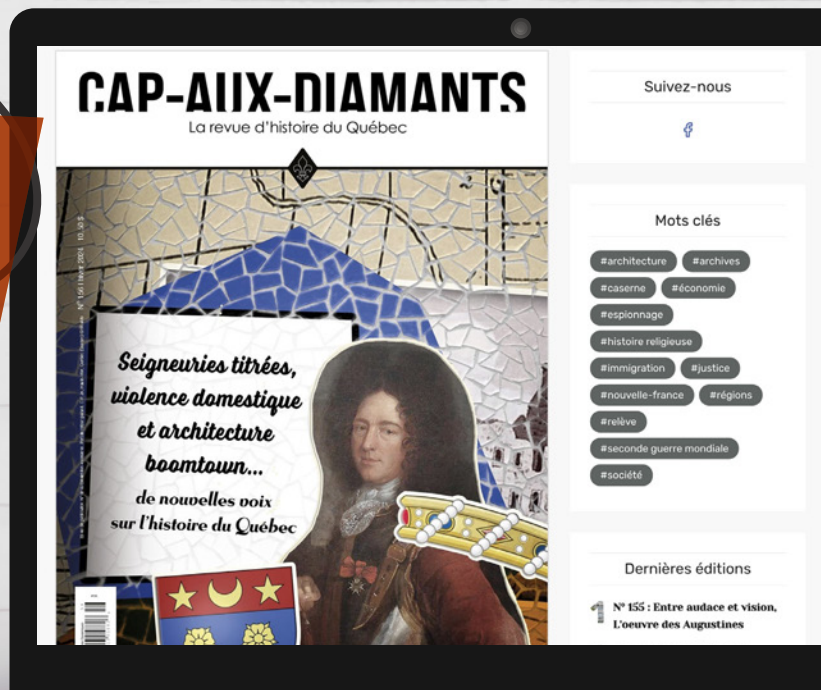
Le Musée de la mémoire vivante



**LE NOUVEAU
SITE WEB
EST EN LIGNE!**

**Une refonte
complète**

capauxdiamants.org



Nous sommes fiers de participer au succès de la revue *L'Ancêtre* !

Ayant le privilège d'imprimer cette revue, j'aimerais vous informer que nous sommes aussi là pour vous, pour tous vos besoins en imprimerie.

Nous nous spécialisons également dans l'édition de livres, de revues ainsi que de magazines.



Pour de petites ou grandes productions
1 à 4000 volumes intérieur en noir
1 à 2000 volumes intérieur couleur



Impression à la demande selon
vos besoins



Soumission rapide et meilleur
qualité / prix



Échantillon d'un de vos projets
gratuitement

Pour toutes questions ou informations, communiquez avec nous à
editions@cxconseil.com

Pour obtenir une soumission : **demandedeprix@cxconseil.com**





SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2024

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127

Courriel : info@sgq.qc.ca

Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023 – 2024

Président	Guy Auclair (4443)
Vice-président	Michel Parcel (7807)
Secrétaire	Hélène Julien (8947)
Trésorier	Michel Turcotte (7406)
Administrateurs	Michel Keable (7085)
	Suzanne Larochelle (7224)
	Michel Lortie (0957)
	Solange Talbot (6559)

Note : Un poste est actuellement vacant.

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Centre de documentation Mariette Parent (3914)

Conférences Vacant

Communications
et publicité Vacant

Éditions et publications

Expédition Guy Parent (1255)

Saisie des données Louis Poirier (5290)

Louise Tucker (4888)

Formation Michel Parcel (7807)

Adjoint Serge Paquet (6264)

Héraldique Mariette Parent (3914)

Informatique Yvon Lacroix (4823)

Adjoint Michel Lortie (0597)

Registraire Solange Talbot (6559)

Revue **L'Ancêtre** Michel Keable (7085)

Service à la clientèle Suzanne Larochelle (7224)

Adjointe Suzanne Poirier (4501)

Service de recherche,
d'entraide et
de paléographie Jeanne Maltais (6255)

Trésorerie Michel Turcotte (7406)

Adjointe Lucie Roy (7713)

Encaissement Suzanne Larochelle (7224)

Inventaire Louis Poirier (5290)

Note : Deux postes de direction sont vacants.

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Adhésion et cotisation

Pour devenir membre de la Société de généalogie de Québec ou connaître les différents tarifs d'adhésion, consultez notre site Internet : www.sgq.qc.ca, sous l'onglet « Adhésion / Renouvellement ».

L'Ancêtre 2023 – 2024

COMITÉ DE L'Ancêtre

Rédaction

Directeur Michel Keable (7085)

Rédacteurs Catherine Audet (7774)

Jean-François Bouchard (1792)

France DesRoches (5595)

Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

Autres membres

Rémi d'Anjou (3676)

Daniel Fortier (6500)

Jacques Fortin (0334)

Claire Lacombe (5892)

Jeanne Maltais (6255)

Chroniqueurs

Marc Beaudoin (0751)

Daniel Fortier (6500)

Dominic Gagnon (6640)

Maurice Germain (6910)

Lise St-Hilaire (4023)

Mariette Parent (3914)

André-Carl Vachon

Collaborateurs et collaboratrices

Suzanne Déry (8206)

Jocelyne Gagnon (3487)

Éric Kavanagh (8224)

Jean-Paul Lamarre (5329)

Les textes publiés dans **L'Ancêtre** sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Copiexpress, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales

du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 0316-0513

Sommaire

Les noms de famille	198
Un curé épouse sa paroissienne	201
Les ancêtres d'Anne Girard, Fille du roi	205
Nos ancêtres : Jean Huard et Jeanne Aumont	213
Les cousins canadiens de Pierre de Coubertin	221
Le Musée de la mémoire vivante : généalogie et récits de vie	227
Patronymes canadiens-français anglicisés	231
Us et coutumes généalogiques – Humanités numériques	233
La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème... Les Premières Nations (suite) . . .	235
L'héraldique à Québec – Les armoiries des artisans du bâtiment	237
Généalogie et ADN – Marie Sara	241
Les Acadiens – La fondation périlleuse de Saint-Gervais (3 ^e partie)	243
Paléographie	246
Hommage aux bénévoles	248
Index du volume 50	249

Page couverture : Le Musée de la mémoire vivante, à Saint-Jean-Port-Joli, anciennement le domaine seigneurial des Aubert de Gaspé. La photo est une courtoisie du Musée de la mémoire vivante.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération Histoire Québec. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré.



Les noms de famille

Gaston Croisetière (8249)

L'auteur est né à La Tuque. Après des études universitaires de deuxième cycle en relations industrielles et en médecine sociale et préventive, il a été gestionnaire en ressources humaines au sein du réseau de la santé de 1983 à 2016. Il effectue des recherches en généalogie depuis cinquante ans. Il a publié *Crozetière de la France à l'Amérique* en 2011 et *Ouvrage de généalogie et d'histoire des lignées ancestrales de Réjean Lefebvre et Georgette Grondin* en 2021.

*Se faire un nom est l'œuvre d'une vie.
Mais un rien suffit à le souiller.*

Rolland Jacob

Selon *Le livre de la Genèse*, les premiers noms apparus depuis la création du monde seraient ceux d'Adam et d'Ève. Certains diront « ce sont des prénoms, mais quels étaient donc leurs noms de famille? ».

Plusieurs seront surpris d'apprendre que le nom de famille tel que nous le connaissons aujourd'hui n'a émergé que vers la fin du Moyen Âge¹.

Les premiers noms pour désigner les individus étaient des noms individuels, répartis selon trois principaux référentiels :

1. Les prénoms étaient ceux reçus à la naissance. Les gens pouvaient en posséder un ou plusieurs : Paul, Paul-Émile, etc.
2. Les surnoms (ou sobriquets) étaient ceux qu'ils recevaient au cours de leur vie : Paul Legros par exemple.
3. Les pseudonymes étaient ceux qu'un individu se donnait lui-même, pour une raison ou pour une autre, afin de se singulariser : Paul dit le légionnaire, Paul le Gentilhomme, Paul Legrand.

Les noms individuels étaient liés aux personnes qui les portaient. Ils disparaissaient à leur décès sans être transmis à qui que ce soit. Il était toutefois de tradition, pour certains, de garder en mémoire et de préciser la trace de sa lignée patrilinéaire de proximité (Paul à Pierre à Jean) afin de se différencier des autres Paul du village. Toutefois, l'explosion démographique et le nombre restreint de noms utilisés (le plus souvent limité à un prénom) engendraient un véritable problème d'identification des personnes. Ainsi, vers le XII^e siècle, plusieurs sociétés organisées commencèrent à établir des règles pour mieux encadrer la dénomination des personnes. Utilisé initialement par la noblesse, le processus de fixation des noms de famille s'étendit ensuite à toutes les strates de la population.

Les premiers registres de baptêmes pour les catholiques font leur apparition à la suite du synode de 1406, sous le

pontificat de Grégoire XII, lequel prescrit aux curés la tenue de registres de baptêmes.

Puis, en 1474, le roi Louis XI interdit de changer de nom sans une autorisation royale.

En 1539, le souverain François I^{er} promulgue l'ordonnance de Villers-Cotterêts. Celle-ci rend obligatoire la tenue de registres d'état civil. Cette tâche est confiée aux membres du clergé. En fait, la décision royale officialise et généralise une pratique déjà en usage depuis le siècle précédent, principalement dans les villes et auprès des citoyens d'obédience catholique, du fait de l'ordonnance du pape Grégoire XII.

La France ayant établi une colonie en Amérique sous l'appellation de Nouvelle-France, les lois et règles royales ont prévalu aussi au sein de cette colonie, devenue depuis la nation du Québec.

Le système de désignation des noms devient mieux organisé.

L'utilisation du nom du père pour marquer la filiation (patronyme) est standardisée. Quoique plus rare, il y a quelques siècles, dans la région de Normandie, en France, la femme avait un prénom, mais était aussi désignée du nom de son époux sous forme féminisée (la Renaude était la femme de Renaud, la Perrine celle de Perrin). Ce prénom féminin ou ce nom ainsi féminisé était parfois transmis tel quel aux enfants, par une veuve non remariée, à un enfant illégitime, ou bien parce que l'épouse jouait un rôle prédominant devant un mari effacé². Ce nom de famille transmis par la mère sera alors désigné sous l'appellation matronyme.

Plusieurs de ces noms qui, au départ, étaient des noms individuels (prénoms) sont devenus des noms de famille.

1. Le Moyen Âge est une période de l'histoire de l'Europe couvrant la fin du V^e siècle à la fin du XV^e siècle.

2. MULON, Marianne. *Origine et histoire des noms de famille : essais d'anthroponymie*, Paris, Éditions Errance, 2002, 196 p.

Plusieurs sources ont été privilégiées pour la détermination du nom de famille; les plus connues sont³:

1. L'utilisation d'un surnom inhérent à l'appartenance à la religion catholique: Adam, Baptiste, Chrétien, Lacroix, Leclerc, ou, dans le cas d'un étudiant désirant passer à l'état ecclésiastique: Lemoine, Paradis, Pèlerin, Prieur, St-Jean, St-Louis, St-Pierre (Abbé, Archevêque, Cardinal⁴).
2. L'utilisation d'un surnom associé à un lieu d'origine fut assurément le référentiel le plus utilisé pour la détermination du nom de famille: Beauvais, Breton, Demers (originaire de Mers ou en bordure de mer), Langlais, Lalemand, Larochelle, Lenormand, Litalien, Portugais, Parisien, etc. Dans son ouvrage consacré à l'origine des noms de famille⁵, Narcisse Dionne, chercheur émérite, démontre que plusieurs des noms de famille du Québec d'origine française sont associés à des noms de lieux situés en France: Blanchet (Blancheville), Carrier (Carry), Hébert (Hébertville), Ouellet (Oëlleville), Lussier (Lussy), Saucier (Saucy), Tessier en référence à la commune de Tessy, Trudel en lien avec la commune de Trudelle du département du Gers. Plusieurs patronymes commençant par la lettre «d» visent souvent à souligner aussi un lieu d'origine: Dauteuil pour Auteuil (quartier de Paris), Dion pour le lieu Yon, Dorval pour Orval, Dubé pour département d'Aube, Viau pour une rivière du sud de la France dans le département du Tarn...
3. L'utilisation d'un surnom fondé sur une référence topographique: Beaulac, Beaulieu, Beaupré, Bordeleau, Bousquet, Carrière, Côte, Delamarre, Deschamps, Défossé, Descôteaux, Delisle, Desmarais, Desruisseaux, Dumont, Dupont, Dupuis, Durand, Durivage, Durocher, Dusablon, Duverger, Grandmaison, Grandbois, Grandpré, Grève, Lafontaine, Lamontagne, Laplaine, Larivière, Longpré, Rondeau.
4. L'utilisation d'un surnom associé à un métier, un outil ou un lieu de travail: Berger, Bergeron, Boucher, Boulanger, Cauchon (fabricant et marchand de chaussons), Cassegrain, Cloutier, Couture, Carron ou Charron (Caron étant une forme normande et picarde de l'appellation de Charron désignant un fabricant de voitures), Charpentier, Couturier, Desmarteaux, Dumoulin, Ferron, Forgeron, Laforge, Lagrange, Lechasseur, Lefebvre (désignant en ancien français un forgeron), Marchand, Maréchal, Masson, Meunier, Pelletier, Pothier, Tisserand.
5. L'utilisation d'un surnom lié à une caractéristique personnelle ou un trait de caractère: Beauregard, Belhumeur, Blondin, Boivin, Bonhomme, Bonnamie, Bonenfant, Crèvecœur, Francœur, Gaillard, Gentilhomme, Guay, Jolicœur, Labonté, Laforce, Lajoie, Lamoureux, Laventure, Lavertue, Lavigneur, Leblanc, Leblond, Lebrun, Lecours, Legrand, Legros, Latenderesse, Laterreur, Ledoux, Leroux, Néron, Petit, Sansfaçon, Sansregret, Sanschagrin, Vadeboncœur, Vaillant.
6. L'utilisation d'un surnom associé à la famille: Benjamin, Cadet, Cousins, Fillion, Frérot, Lainé, Legendre, Monfils, Nepveu, Parent, Parente, Parenteau.
7. L'utilisation d'un surnom en référence à la flore ou la faune: Barbeau, Boisclair, Chabot, Cheval, Corneille, Daigle, Dubois, Desjardins, Deslauriers, Desnoyers, Desrosiers, Destrembles, Duchêne, Dufresne, Dupré, Faucon, Fougère, Laforêt, Lafleur, Laframboise, Lahaie, Larochelle, Larose, Latulipe, Lavache, Lavigne, Laurier, Lebœuf, Lecoq, Lelièvre, Leloup, Lemerle, Létourneau, Moineau, Narcisse, Pigeon, Pinson, Poirier, Poisson, Racine, Rossignol, Terrien, Tremblay (du mot breton «tremblaye» qui signifie *bois planté de trembles*)⁶.
8. L'utilisation d'un surnom tiré de certains titres distinctifs: Baron, Chevalier, Deschâtelet, Lécuyer, Leduc, Lenoble, Lemaire, Lepage, Lesieur, Major, Marquis, Page, Prévot, Prince, Prudhomme, Roy, Sénéchal.

Parmi les Québécois ayant dressé leur arbre généalogique, certains ont pu découvrir que leur premier ancêtre arrivé en Nouvelle-France portait un nom totalement différent d'aujourd'hui. Ainsi, plusieurs sont porteurs d'un surnom, plutôt que de leur véritable nom de filiation. À titre d'exemple, il y a seize familles au Québec ayant adopté le surnom de *Lafrance*, alors que leurs pionniers avaient des noms de famille aussi variés que d'Aragon, Deslauriers, Lévesque, etc. De surcroît, la plupart des Lafrance ont comme pionnier Nicolas Pinel⁷. Une autre recherche généalogique⁸ m'a permis de découvrir que certains porteurs du nom Boulanger sont issus d'un ancêtre Lefebvre, comme certains Lamothe sont issus du nom de famille Lapelle.

Plusieurs raisons peuvent être alléguées pour expliquer le changement du nom de famille par un surnom. Parfois, il suffit qu'un membre de la famille ait été reconnu coupable d'une faute grave de nature à déshonorer le nom de la famille. L'utilisation du surnom s'avère une façon d'atténuer, voire

3. Tous les noms de famille nommés dans ce texte sont des noms de famille existant au Québec que nous avons validés en nous référant au site Web 411 Canada.

4. Il s'agit de surnoms de dignités ecclésiastiques.

5. DIONNE, Narcisse-Eutrope. *Les Canadiens français: Origine des familles émigrées de France, d'Espagne, de Suisse, etc., pour venir se fixer au Canada, depuis la Fondation de Québec jusqu'à ces derniers temps, et signification de leurs noms*, Québec, Laflamme et Proulx, 1914, 856 p.

6. DIONNE. *Op. cit.*

7. LAFRANCE, Jean-Paul, et membres de sa famille. *La saga de la famille Pinel-Lafrance de La Rochelle aux Îles-de-la-Madeleine*, Bouquin plus, 2014, p. 10.

8. CROISETIÈRE, Gaston. *Ouvrage généalogique des lignées ancestrales de Réjean Lefebvre et Georgette Grondin*, Shawinigan, 2021, 234 p. (Dépôt à la Société d'histoire et de généalogie de Salaberry).

de faire oublier, cette tare morale pour les descendants. Mais le plus souvent, ce sera une concentration d'un même nom de famille dans un village obligeant certains porteurs de ce nom à privilégier un surnom pour marquer leur identité. On peut facilement imaginer que les noms des familles Tremblay et Gagnon, les deux noms de famille les plus fréquents au Québec, seraient encore en nombre plus important si certains de leurs descendants n'avaient pas utilisé des surnoms.

Il convient de souligner les nombreuses variations observées d'un nom de famille. À titre personnel, lorsque j'ai effectué la généalogie de ma lignée Croisetière, j'ai recensé dans mon ouvrage⁹ 23 variantes graphiques de ce nom de famille dont: Chrochetière, Crochière, Crostière, Chroshere, De La Croisetière, etc. Les porteurs sont tous nés en Amérique du Nord et descendent de Claude Croiszetière, natif de La Rochelle, arrivé en Nouvelle-France en 1729. Ces variations s'expliquent principalement du fait que plusieurs de nos ancêtres ne savaient pas signer. Ainsi, ils transmettaient oralement leur nom au curé qui transcrivait du mieux qu'il pouvait le nom qu'il avait entendu. Fait anecdotique, j'ai même trouvé pour un de mes ancêtres trois graphies différentes de son nom de famille. À sa naissance, il s'appelle Croisetière, à son mariage, Crochetière, et finalement à son décès, Crochière.

L'exode important des Canadiens français vers les États-Unis autour des années 1840 a généré de nombreuses variations des noms de famille dues au changement de langues. Principalement, lors de la transcription «au son» par un douanier unilingue anglophone des noms des migrants canadiens-français franchissant la frontière. Par exemple,

Archambault devenu Shambo, Asselin devenu Esslin, Cartier devenu Carter, Tremblay devenu Tromblay, etc. Mais aussi la traduction textuelle du nom de famille: ainsi les Beauchamps sont devenus Fairfield, les Boileau, Drinkwater, les Boisvert, Greenwood, les Boulanger, Baker, les Boivin, Drinkwine, les Cauchon, Pig, les Charpentier, Carpenter, les Charron, Wheeler, les Courtemanche, Shortsleeves, les Leblanc, White, les Lévesque, Bishop, et autres.

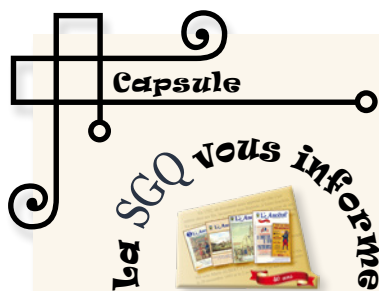
En terminant, mentionnons que depuis la réforme du Code civil du Québec en 1981, les parents peuvent transmettre à leur enfant le nom de famille de leur choix, soit le nom de la mère, celui du père ou un nom composé à la fois du nom du père et du nom de la mère. Pourtant, malgré une certaine évolution des pratiques de nomination, la transmission du nom du père demeure le premier choix de la majorité des Québécois selon les dernières analyses¹⁰. De plus, soulignons que les parents préfèrent aussi se limiter au nom d'un seul parent pour éviter la formation des noms de famille composés prêtant au ridicule et à l'humiliation pour les enfants qui en sont porteurs. Par exemple, les noms de famille composés générés par M. Leboeuf et M^{me} Hachey, M. Marin et M^{me} Gouin, M. Lavoie et M^{me} Ferré, M. Hétu et M^{me} Guay ou M. Tétreault et M^{me} Cauchon, M. Lemoine et M^{me} Allaire, M. Lasalle et M^{me} Chaput, M. Aucoin et M^{me} Delarue, etc.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse:
gastoncrosetiere@icloud.com

9. CROSETIÈRE, Gaston. *Crozetière de la France à l'Amérique*, éditions du vitrailleur, Blurb 2011, 360 p.

JACOB, Roland. *Votre nom et son histoire: les noms de famille au Québec*, Montréal, Les Éditions de l'homme, 2006, t. 1, 430 p. et t. 2, 2015, 336 p.

10. www.orfq.inrs.ca/les-doubles-noms-de-familles-au-quebec-evolution-dun-phenomene-recent/.



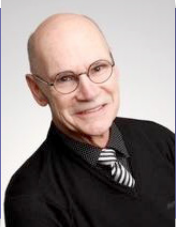
Anciens numéros de la revue *L'Ancêtre* disponibles

La revue *L'Ancêtre* existe depuis 1974. Publiée quatre fois par année, elle se distingue par la qualité et la diversité de l'information qu'elle contient: nombreux articles de fond et études d'intérêt généalogique, chroniques diverses, service d'entraide, échos de la bibliothèque, publications, dons et acquisitions, activités et nouvelles diverses de la Société de généalogie de Québec.

Depuis peu, les numéros datant de deux ans et plus sont accessibles en version numérique gratuitement par tous, membres de la SGQ ou non.

Pour consulter les numéros gratuits, rendez-vous sur notre site: www.sgq.qc.ca. Cliquez sur le menu «L'Ancêtre», puis sur «L'Ancêtre public».

Toutes les autres occurrences — numéros récents, versions imprimées des numéros plus anciens, tirés à part — peuvent être commandées à la boutique de la SGQ. Rendez-vous sur notre site: www.sgq.qc.ca. Cliquez sur «Boutique», cliquez sur «Revue *L'Ancêtre*» et choisissez «Imprimé», «Numérique» ou «Tiré à part».



Un curé épouse sa paroissienne¹

Louis Richer, MGA (4140)

Louis Richer est diplômé en histoire Canada-Québec de l'Université d'Ottawa et en administration publique de l'Université Laval. Il a fait carrière pendant près de 30 ans à Parcs Canada. Il a rejoint les rangs des bénévoles de la Société de généalogie de Québec en 1999 où, depuis, il a occupé plusieurs postes dont celui de responsable du service de Recherche et secrétaire du conseil d'administration. Auteur, chargé de projet, conférencier, il est toujours membre du service de Recherche.

Mots-clés: Richer; Côté; Notre-Dame-de-la-Garde; Val-des-Bois

Le 12 juillet 1897, le révérend R. E. Knowles, ministre de la *Stewarton Presbyterian Church* située à Ottawa, à l'angle des rues Argyle et Bank, officiait au mariage de Wilfrid (Damien) Richer et d'Éliza Côté, résidents de l'Outaouais québécois.

I hereby certify that J. Wilfrid Louvetau (alias Richer), of the township of Bowman, in the county of Ottawa, and Marie E. Cote, of Poltimore, in the county of Ottawa, were this day united by me in the holy bonds of matrimony «whom God hath joined together, let no man put asunder». R.E. Knowles B.A., Presby. Clergyman, Ottawa, Can, July 12, 1897, E.J. Knowles, N. Findly, witnesses².

Damien était âgé de 32 ans, Éliza de 18 ans.

Première source de scandale dans le Québec de l'époque: deux francophones catholiques se mariaient devant un pasteur anglophone et protestant. Mais, l'insulte ne s'arrêtait pas là. Il s'agissait d'un mariage entre un curé et sa paroissienne.

Damien avait été ordonné prêtre le 19 août 1888 à Saint-André-Avellin, situé dans l'Outaouais québécois. Après un an de vicariat à la paroisse Sainte-Anne d'Ottawa, les autorités épiscopales de l'archidiocèse d'Ottawa lui confiaient la cure de la jeune paroisse de Notre-Dame-de-la-Salette, dans la région de Papineau, puis des missions voisines de Notre-Dame-de-la-Garde (Val-des-Bois) et de Saint-Louis-de-France de Poltimore

(Val-des-Monts). Il terminera sa carrière religieuse dans la paroisse Notre-Dame-des-Neiges, à Masson³ (Gatineau).

Damien était le fils de Joseph, cultivateur, tanneur et boulanger, et Olive Grignon, institutrice. La famille Richer venait des Laurentides et s'était établie à Saint-André-Avellin quelques années après le mariage des parents à Saint-Jérôme, le 26 mai 1851. Damien – baptisé Joseph Wilfrid Daniel – est né le 25 septembre 1865 à Saint-André-Avellin; il était le sixième enfant d'une famille qui en comptait dix. Damien a toujours signé son nom W. D. Richer.

Éliza Côté avait pour parents Phydime et Marie Tremblay, mariés le 25 janvier 1869 à Hébertville. Elle est née le 25 mai 1879 à la mission d'Alma et a été baptisée le 31 suivant à Hébertville. Éliza était la cinquième d'une famille de huit enfants. La famille Côté a quitté la région du Lac-Saint-Jean pour s'établir dans l'Outaouais, attirée par le travail généré par l'ouverture d'une mine de mica dans le haut de la rivière du Lièvre.

En tant que vicaire de Sainte-Anne, Damien signe son premier acte, un mariage, le 27 août 1888, quelques jours seulement après son ordination. Son dernier document dans cette paroisse francophone de la basse-ville d'Ottawa, un baptême, est daté du 8 août de l'année suivante.

À Notre-Dame-de-la-Salette, Damien officie à un premier événement, un baptême, le 10 août 1889, et à un dernier, une sépulture, sept ans plus tard, le 30 septembre 1896.

1. Une première version courte du présent article a été publiée en ligne en 2012 à la suite d'une rencontre avec les descendants du couple Richer-Côté lors du rassemblement des familles Richer dit Louvetau tenu à Montréal l'année précédente.
2. Document reproduit du livre intitulé *As I remember them, childhood in Quebec and why we came West*, rédigé par Jeanne-Élise Olsen, édité par G. Lorraine Ouellette & Ian Adam, Calgary, University of Calgary Press, 2002. L'auteure (1898-1976) est la fille aînée du couple Richer-Côté. Elle a épousé Kristian Olsen le 24 août 1920 au presbytère de la paroisse Saint-Paul, à Saskatoon. Par la suite, elle a étudié et enseigné à l'University of Alberta. Les éditeurs sont les petits-enfants du couple Richer-Côté: Lorraine, fille de Jeanne, et Ian, fils de Damienn (1904-1979), épouse de Stuart Adam, mariés le 29 juin 1929 à Gull Lake, Saskatchewan, par le père de ce dernier, ministre presbytérien. Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans cet article proviennent de ce volume. Les références à l'état civil des personnes nommées et aux paroisses citées sont intégrées au texte et peuvent être consultées sur *Généalogie Québec*, Fonds Drouin ou encore sur *Ancestry.ca*.
3. À l'époque, l'archidiocèse d'Ottawa englobait une partie de l'Outaouais québécois. En 1963, les paroisses de ce dernier territoire, dont celles où Damien officiait, ont été intégrées au nouveau diocèse de Hull, devenu depuis l'archidiocèse de Gatineau.

À Val-des-Bois, son premier acte, un baptême, daté du 1^{er} janvier 1891, et son dernier, aussi un baptême, du 19 septembre 1896. Entretemps, il avait béni le mariage de son frère Omer et d'Alphonsine Chalifoux à l'église Notre-Dame-de-la-Salette. Plus de vingt-cinq personnes ont signé le registre à cette occasion. La noce a dû être joyeuse.

À Poltimore, son premier acte, un baptême, date du 31 janvier 1891, et son dernier, aussi un baptême, du 26 juillet 1896. Damien et Éliza se seraient connus alors qu'il donnait des cours du soir à ses paroissiens et qu'elle était institutrice dans une école de rang.

Sans doute pour éloigner Damien et Éliza, les autorités diocésaines nomment celui-ci curé de la paroisse de Masson. Damien préside à un premier baptême le 12 octobre 1896 et, le 12 juillet suivant, il bénit un mariage. Le même jour, Damien et Éliza se rendent à Ottawa pour convoler devant le révérend Knowles; ni lui ni elle ne signent leur acte de mariage.

La réaction des autorités religieuses, des familles et de la communauté à leur union est loin d'être unanime. Rappelons que leur mariage entraînait automatiquement leur excommunication et qu'il leur était défendu d'entrer dans une église⁴.

Cependant, à la fin du XIX^e siècle, alors qu'une chape de plomb des évêques s'abat sur le Québec, certaines voix dissidentes tentent de se faire entendre. *Le Réveil, revue politique et littéraire*, anticléricale, est pour un moment leur porte-parole. Dans le numéro du 7 septembre 1897, l'auteur qui signe «Vindex» publie un article intitulé *L'honnête M. Richer* dans lequel il souligne son courage:

*Les vieilles singesses du voisinage, qui ne peuvent plus tâter de jeunes vicaires, hurlent au scandale; mais la foule des braves gens, revenue de sa stupeur première, estime et respecte l'ancien curé, et d'ajouter: tous les honnêtes gens approuveront et admireront sa conduite. Il a agi comme un homme juste, comme un courageux*⁵.

Chez les Côté, en dépit de la réaction négative du père à la nouvelle situation de sa fille, les fréquentations avec la mère et la fratrie d'Éliza se sont poursuivies. Il faut ajouter que le père Phydime est décédé deux ans plus tard, le 3 octobre 1899 à Poltimore.

La famille Richer est plutôt divisée. Les parents de Damien refusent de revoir leur fils. Parmi sa fratrie, seuls

Omer (1861-1940), Oscar (1867-1939) et Amélia (1876-1966) gardent contact avec lui. D'ailleurs, cette dernière, religieuse de la congrégation de la Providence, tente en vain de convaincre Damien de faire la paix avec son père, quelques jours avant la mort de ce dernier survenue le 7 juillet 1911 à Saint-André-Avellin.

Damien n'est pas non plus présent aux obsèques de sa sœur Vilana, le 4 octobre 1918, et de sa mère le 18 octobre 1921, à Saint-André-Avellin. Notons cependant que Damien avait quitté la région l'année précédente.

La communauté réagit différemment devant la situation du nouveau couple qui, par surcroît, est revenu demeurer à Val-des-Bois. Grâce à ses connaissances, Damien agit à titre de secrétaire municipal et plusieurs concitoyens ont recours à ses conseils, notamment en matière juridique.

Damien travaille pour une entreprise forestière, la *James McLaren Company*, et exploite un certain temps un moulin à scie sur un bras de La Lièvre. Son établissement est la proie des flammes en 1904. Accident ou représailles?

Damien et Éliza ont eu six enfants, tous nés à Val-des-Bois entre 1898 et 1911 et baptisés dans la religion catholique. Jeanne, née le 21 décembre 1898 et baptisée le 22 juin suivant; Damienne, née le 7 avril 1900 et baptisée le 20 mai suivant, décédée en bas âge; Christian, né le 4 janvier 1902 et baptisé le 19; Damienne, née le 24 juin 1904 et baptisée le 7 août suivant; Serge, né le 26 avril 1906 et baptisé le 13 mai suivant; Oscar, né, ondoyé et décédé le 10 septembre 1911.

Les autorités religieuses ont hésité avant d'accueillir les enfants sur les fonts baptismux, ce qui explique les délais inhabituels entre la date de la naissance et celle du baptême. Habituellement, les nouveau-nés, du moins à cette époque, étaient baptisés le jour même de leur naissance ou au cours des jours suivants. On peut penser à l'intervention de l'évêque pour que les curés F. X. Jules Lortie et ses successeurs, Stanislas A. Lortie et J. L. Bouvet, consentent à baptiser les premiers enfants du couple.

Sauf pour le dernier enfant né, la formule habituelle inscrite au registre de baptême *né du légitime mariage de...* et de... est remplacée par la mention *fille* ou *fils de Wilfrid Damien (Richer), propriétaire et de Eliza Côté*. Le mariage des parents n'étant pas valide selon l'Église et en vertu du Code civil du Québec de l'époque, et les parents étant connus, les enfants étaient réputés *enfants naturels*, mais non légitimes⁶.

4. L'interdiction du mariage des prêtres par l'Église catholique remonte au Concile du Latran de 1139. Encore aujourd'hui, l'obligation au célibat est précisée dans le dernier Code de droit canonique, canon 277, promulgué en 1983 par le pape Jean-Paul II. Les seules exceptions sont des ministres protestants ou anglicans mariés qui se joignent à l'Église catholique. Toutefois, les églises orientales catholiques – rites liturgiques copte, syriaque, maronite – acceptent l'ordination des hommes mariés, https://fr.wikipedia.org/wiki/Célibat_sacerdotal_dans_l'Église_catholique.

Le mariage d'un prêtre catholique entraîne *de facto* son excommunication ainsi que celle de sa conjointe. Il ne peut participer d'aucune façon à la vie de l'Église et, tant pour lui que pour elle, recevoir ni les sacrements, dont la confession et la communion, ni la sépulture en terre bénite, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Excommunication>.

5. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2270627?docsearchtext=Le%20Réveil%201897>, *Le Réveil*, 7 septembre 1897, Montréal.

6. Selon le Code civil de l'époque – le Code civil du Bas-Canada adopté en 1866, articles 237 à 241 –, les enfants nés hors mariage étaient réputés naturels et illégitimes. Ils étaient classés en trois catégories: les enfants naturels simples dont les parents étaient connus, mais non mariés;

Pour le dernier enfant, Oscar, un nouveau curé de la paroisse, Jean-Guy Desrosiers, précise au registre le lendemain, jour de la sépulture, qu'il est *né du mariage de Wilfrid Damien Richer, propriétaire de cette paroisse, et de Éliza Côté*. Le père est présent ainsi que Jeanne et Christian qui signent le document. Le curé n'a pas eu recours à la formule habituelle, *légitime mariage de Wilfrid Damien Richer, propriétaire de cette paroisse, et de Éliza Côté*. Pour la première fois, et conformément à l'usage, la présence du père au baptême est mentionnée, façon à l'époque pour l'officiant de s'assurer indirectement de la paternité de l'enfant. Changement d'attitude de la part de l'Église, tolérance ou ignorance de la part du nouveau pasteur?

Aucun membre de la famille Richer n'a été parrain ou marraine des enfants, ce qui est révélateur des relations entre Damien et sa famille. En revanche, les deux frères et deux sœurs d'Éliza l'ont été: Charles et Eugénie pour Jeanne; Joseph et son épouse Alexina pour la deuxième, Damienne; Arthémise pour Serge.

Lors de son hospitalisation dans un hôpital d'Ottawa en 1911, à la suite de l'accouchement difficile de son dernier enfant, Éliza se confie à un prêtre dominicain, Marc Côté, un cousin lointain, qui lui offre de les aider, elle et son époux, à régulariser leur situation avec l'Église catholique. Après des échanges avec les autorités de Rome, en 1918-1919, le Vatican accepte de lever l'excommunication des époux Richer-Côté et permet leur retour au sein de la communauté catholique, mais à trois conditions.

D'abord, Damien et Éliza doivent quitter la région, car ils sont une source d'embarras pour les autorités diocésaines et de scandale pour la communauté. Puis, ils doivent faire bénir leur mariage par un prêtre catholique et, par la suite, vivre comme frère et sœur, le vœu de chasteté de Damien n'ayant pas été levé.

Rappelons ce que le curé Lortie écrivait dans son rapport annuel sur la mission de Notre-Dame-de-la-Garde, daté du 30 juillet 1899:

Il y a scandale de l'ancien curé qui a diminué beaucoup la foi des fidèles, surtout chez les voisins, sa présence perpétuelle cause un grand dommage⁷.

L'année suivante, il en rajoute:

J'ai à remarquer que la présence de l'ex-curé commence à faire du mal, car je m'aperçois que quelques personnes ne viennent plus aussi souvent à l'église, ils négligent beaucoup. Ce sont ses voisins.

Enfin, en 1901, le curé se fait plus insistant:

Je me permets, à regret, de dire que la présence de l'ancien curé de cette mission cause un très grand mal. Plusieurs disent ceci: Il est savant, il sait et il connaît ce qu'il a à faire pour aller au Ciel, s'il était pour aller en enfer, il n'aurait pas fait cela, il est aussi bien que nous, même mieux.

Selon le témoignage de Jeanne-Élise, son père ne pouvait pas accepter la troisième condition qui aurait été un aveu que ses enfants étaient nés illégitimes.

La famille Richer quitte Val-des-Bois en 1918 pour Timmins, dans le nord de l'Ontario puis, deux ans plus tard, pour la Saskatchewan où Jeanne a accepté un poste d'enseignante. Damien et Éliza se sont établis sur une ferme située à Ditton Park, près de Prince Albert. Malgré la distance, la famille Richer est rattrapée par son passé.

Damien et Éliza demandent à l'évêque de Prince Albert d'intervenir auprès du curé local, lequel fait preuve de mépris envers leur famille, et vont même jusqu'à consulter un avocat pour que cessent les propos diffamatoires. La légitimité de l'un des fils, Christian, est remise en cause lorsqu'il veut se marier dans l'Église catholique; une des filles, Damienne, décide d'abandonner ses démarches en vue d'entrer en religion, devant la contestation de ses actes de baptême et de communion. Elle convolera plus tard devant un ministre presbytérien.

Damien est décédé à Hudson's Bay Junction, Saskatchewan, en 1941⁸. Éliza est morte chez sa fille Jeanne à Edmonton le 24 avril 1953; elle a été inhumée dans le cimetière de la paroisse catholique Saint-Joachim, où une toute petite pierre tombale rappelle son souvenir sous le nom d'*Elizabeth Richer, 1878-1953*⁹. À remarquer que la famille avait adopté la façon anglophone d'identifier cette dernière sur l'építaphe, sous le patronyme de son époux.

les enfants nés d'un commerce incestueux – le père étant le père, le grand-père ou le frère de la mère; les enfants nés d'un commerce adultérin – l'un ou les deux parents de l'enfant étaient déjà mariés. Seuls les enfants de la première catégorie pouvaient espérer être légitimés à la suite du mariage de leur père et de leur mère. En 1924-1925, on vote une loi qui permet l'adoption *légale* des enfants illégitimes, pourvu que le père ne soit pas connu; ainsi, les enfants adoptés sont reconnus comme légitimes. En 1981, la distinction légale entre enfant légitime et enfant illégitime disparaît du Code civil. GUY, Marcel. « Le Code civil du Québec: un peu d'histoire, beaucoup d'espoir », *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, vol. 23, n° 2, 1999, p. 473-474.

7. L'auteur remercie Pierre Valois de Val-des-Bois qui a mis à sa disposition la transcription de la correspondance entre le curé Lortie et M^{re} Joseph-Thomas Duhamel concernant l'*ex-curé Richer*, conservée dans les archives de la chancellerie de l'archidiocèse de Gatineau.

8. En 1937, Damien s'est rappelé ses origines québécoises. À l'occasion du centenaire de la Rébellion des Patriotes en 1837, il a rédigé un texte nostalgique intitulé *Les deux fusils* en mémoire d'un oncle et de son fils, l'un ayant participé à la défense du Bas-Canada à Châteauguay contre l'envahisseur états-unien en octobre 1813, l'autre à la bataille de Saint-Eustache contre l'attaque menée par les troupes britanniques, en décembre 1837. Damien rappelle qu'il avait eu en sa possession leurs fusils, mais qu'ils avaient disparu lors du déménagement en train, depuis Timmins jusqu'en Saskatchewan en 1920. Dans leur imaginaire le plus saugrenu, les fils de Damien, Christian et Serge, prétendaient qu'il s'agissait là d'un complot des autorités religieuses! Le texte en question (dix pages) a été transmis à l'auteur par Ian Adam, fils de Damienne, petit-fils de Damien et Éliza.

9. Sans donner de détails, Jeanne-Élise, l'auteure du livre, laisse ainsi entendre que l'excommunication de ses parents aurait éventuellement été levée.

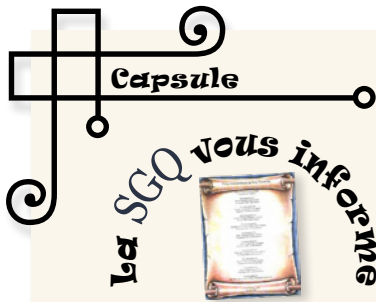
De nos jours, les descendants de Damien et Éliza sont très bien intégrés à la population anglophone des provinces de l'Ouest du Canada. Cependant, ils n'ont pas oublié leurs origines québécoises, malgré l'épisode de leurs aïeuls forcés à l'exil en raison de l'intolérance des autorités religieuses.

En 2008, à l'occasion du centenaire de la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde de Val-des-Bois, G. Lorraine Olsen-Ouellette a publié un article rappelant la saga de ses grands-parents, dans la revue régionale *Bowman et Val-des-Bois*¹⁰.

En 2011, des descendants du couple Richer-Côté ont participé avec enthousiasme au rassemblement des familles Richer dit Louveteau à Montréal. Aussi, ils tenaient à se rendre au cimetière de Val-des-Bois où sont inhumés deux des enfants de leurs grands-parents.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : louisricher09@videotron.ca

10. OLSEN-OUELLETTE, G. Lorraine. « Histoire du couple W. Damien Richer et Eliza Côté », *Bowman et Val-des-Bois*, vol. 2, n° 6, 13 juillet 2008. L'auteur remercie Pierre Valois qui lui a fait découvrir cette publication.



Émission de lignées ascendantes officielles sous forme de parchemins

La Société de généalogie de Québec (SGQ) offre un service de recherche permettant de réaliser une ou des lignées ascendantes. La recherche consiste à établir le lien, de génération en génération, entre un individu et ses premiers ancêtres paternels ou maternels arrivés au Québec. Une lignée ou même deux peuvent être présentées sous forme de parchemin

arborant les armoiries, le sceau et la signature du président de la SGQ. Les données généalogiques sont présentées selon la *Norme* officielle de la SGQ.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site : www.sgq.qc.ca. Cliquez sur le menu « Services », puis sur « Parchemin d'ascendance ».

Il y a 400 ans

1624 – La construction de la seconde habitation

Le 6 mai, la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle habitation regroupe les habitants. Le bâtiment est érigé en pierre, avec deux tourelles sur l'emplacement de l'habitation de 1608 (le site de l'église Notre-Dame-des-Victoires).

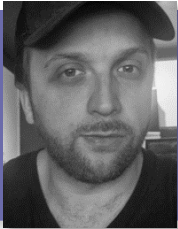
LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.

50^e volume L'Ancêtre

SOS, SOS, des textes S.V.P.

Probablement une hantise qui a accompagné moult responsables de la revue au cours de ces cinquante dernières années, le manque d'articles. À plusieurs reprises, les différents directeurs ont fait des appels pressants afin d'obtenir des textes pour les fins de publication. Ainsi, en septembre 1999, le directeur d'alors, Gabriel Brien, faisait une demande pour des articles dans une « langue écrite acceptable », soulignant qu'il est « préférable que les articles soient présentés en un texte imprimé et accompagné de disquette, ou transmis par Internet, et comportent une indication des sources utilisées ». Les demandes de participation ne datent donc pas d'hier.

L'Ancêtre, vol. 26, n°s 1 2, septembre-octobre 1999, 44.



Les ancêtres d'Anne Girard, Fille du roi

Jonathan Chénier-Daoust

Jonathan Chénier-Daoust est né à Montréal en 1989. Dès l'âge de 13 ans, il se passionne pour l'histoire de France, le château de Versailles, les rois capétiens, l'Égypte ancienne, l'époque victorienne et le *RMS Titanic*. L'histoire prit plus d'importance dans sa vie lors de ses études secondaires et collégiales. En 2018, il entreprend des recherches généalogiques sur ses ancêtres avec les outils offerts par l'Institut généalogique Drouin pour finir par y consacrer des milliers d'heures. Par la suite, il devient bénévole sur Internet afin d'aider ses contemporains dans leurs recherches généalogiques. Depuis 2021, il se spécialise dans les recherches en France pour remonter les lignées de nos ancêtres canadiens-français.

Résumé

Grâce aux résultats obtenus par les chercheurs du Fichier Origine¹, nous avons déjà quelques informations sur l'ascendance d'Anne Girard, Fille du roi, mariée à Nicolas Daudelin. Ces recherches nous informent qu'Anne était originaire de la paroisse Saint-Cyr-du-Vaudreuil dans le département de l'Eure en Normandie². On lui donne comme parents Michel Girard et Françoise de Graffart. Nos recherches, d'une durée de plus de huit mois, se sont concentrées sur son ascendance maternelle.

Il nous a été possible de remonter cette ascendance jusqu'au Moyen Âge parmi certains de ses ancêtres bourgeois et de petite noblesse vivant à Rouen, Dieppe et autres lieux entre les XV^e et XVI^e siècles. Le sujet de notre article concerne seulement l'ascendance d'Anne Girard. Nous éviterons de nous concentrer sur les mariages des frères et sœurs ainsi que sur ceux des tantes et oncles à moins que cela ne soit nécessaire pour établir des filiations certaines (ou si l'information est inédite). Nous pouvons désormais tracer une ascendance claire à cette Fille du roi grâce à divers actes notariés retrouvés et de multiples ouvrages historiques.

Mots-clés : Anne Girard ; Nicolas Daudelin ; ascendance maternelle ; Saint-Cyr-du-Vaudreuil ; Fille du roi

Anne Girard, Fille du roi

Plusieurs informations concernant Anne Girard contenues dans le Fichier *Origine* seront reprises afin de présenter celle qui est la souche de l'ascendance proposée dans notre article. Les jumeaux Gilles et Anne sont baptisés le même jour à Saint-Cyr-du-Vaudreuil, le 10 février 1630. Leurs parents y sont inscrits comme suit : [...] *Michel et Damoiselle françoise de Graffart...*³.

Anne émigre en Nouvelle-France en 1665 et s'installe à Château-Richer. Le 21 octobre 1665, elle passe un contrat de mariage avec Nicolas Daudelin⁴ devant le notaire Claude Auber, contrat qui nous informe avec certitude de son ascendance.

Anne et Nicolas sont les ancêtres de nombreuses familles québécoises portant encore aujourd'hui le patronyme Daudelin. Il faut savoir aussi que bien d'autres familles en sont les descendants par les unions de leurs deux filles⁵.

Anne Girard décède à Varennes le 22 août 1710 et elle est inhumée le lendemain au même endroit⁶.

1. *Fichier Origine*, GIRARD, Anne, www.fichierorigine.com/recherche?numero=290053.

2. Saint-Cyr-du-Vaudreuil était une ancienne paroisse dans l'actuel département de l'Eure qui deviendra la commune de Vaudreuil-les-Ponts en 1789. Par la suite, elle sera rattachée à celle de Notre-Dame-du-Vaudreuil en 1969 pour finalement former la commune du Vaudreuil.

3. AD27 (Archives départementales), BMS, Saint-Cyr-du-Vaudreuil, 1586-1687, vue 74, page de gauche, <https://archives.eure.fr>.

4. AN à Québec. *Claude Auber*, Actes (1290 pages), p. 565-567, <https://numerique.banq.qc.ca>.

5. Voir certaines branches des familles Provost qui mènent à René Provost. Le 9 janvier 1684, ce dernier épousa Marie-Anne Daudelin : Institut de généalogie Drouin, BMS, LAFRANCE, acte 9244, www.genealogiequebec.com.

6. Institut de généalogie Drouin, BMS, LAFRANCE, acte 91981, <https://www.genealogiequebec.com>.

Françoise de Graffart, la mère d'Anne

L'acte et le contrat de mariage des parents d'Anne restent introuvables pour le moment. Françoise de Graffart a été inhumée à Saint-Cyr-du-Vaudreuil le 7 juillet 1637. Michel Girard épousa en secondes noces Marie Duguesne le 25 janvier 1638⁷. Heureusement, Françoise était native de cette même paroisse et nous avons pu retrouver son acte de baptême. Nous laissons donc le soin à d'autres chercheurs de se pencher sur l'ascendance de Michel Girard. Françoise de Graffart est baptisée le 27 février 1599 à Saint-Cyr-du-Vaudreuil⁸ et, lors de ce baptême, elle y est mentionnée comme la fille de Gilles de Graffart, sieur de Mailly et Marguerite. À noter que son parrain est inscrit comme étant *Gabriel sieur de Lymoge* [de Limoges]. Le nom complet de sa mère figure dans les autres actes de baptême de ses frères et sœurs, soit *Marguerite de Lymaube*⁹ [de Limoges].

Michel Girard et Françoise de Graffart auront six enfants¹⁰ :

- Jean, baptisé en août 1623 ;
- Catherine, baptisée en mars 1626 ;
- Anne et Gilles (jumeaux), baptisés le 10 février 1630 ;
- Claude, baptisé le 22 juin 1632 ;
- Jacques, baptisé le 12 novembre 1634.

Gilles de Graffart, sieur de Mailly

Nous avons pu retrouver dans la *Collection Chérin* des pages dédiées aux Graffart de Mailly¹¹. Gilles de Graffart passe un contrat de mariage avec Marguerite de Limoges, sans doute à Saint-Cyr-du-Vaudreuil¹², le 16 juillet 1582. Ils auront les enfants suivants¹³ :

- Jean-Maximilien, né vers 1586 : il est toujours cité comme l'aîné des enfants de Gilles et Marguerite. Il faut lire ce passage le concernant : *1613, Jean-Maximilien de Graffart, écuyer, sieur de Mailly, âgé de 26 ans*¹⁴. Cependant, aucune trace de son acte de baptême n'a été retrouvée pour la moitié de l'année 1586, année où commencent les registres, ainsi que pour l'année entière de 1587. Nous estimons alors avec prudence sa naissance vers 1586.

- Jean-Jacques, baptisé en août 1588 ;
- Françoise (mère d'Anne Girard), baptisée le 27 février 1599 ;
- Marie, baptisée en octobre 1603 ;
- Georges, baptisé en décembre 1609 ;
- Pierre.

Comme nous le verrons plus loin, Gilles de Graffart était le frère de Noël, sieur de Beaulieu (**Figure 1**). Dans bien des documents, ils sont souvent qualifiés de bourgeois, mais aussi d'écuyers à plusieurs reprises. De manière concrète, les frères Graffart provenaient d'une famille bourgeoise de Rouen et ils reçurent leurs lettres de noblesse en juin 1588¹⁵. Notons qu'ils sont qualifiés quand même d'écuyers dans des actes notariés antérieurs à cette date.

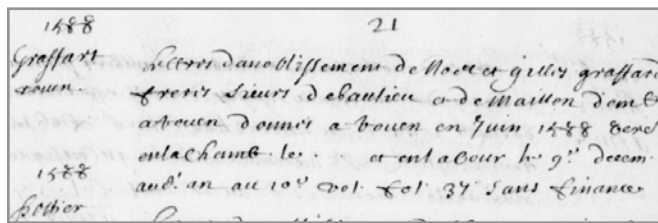


Figure 1. Preuve des lettres d'anoblissement reçues par Noël et Gilles de Graffart en 1588.

Dans les pages de la *Collection Chérin* concernant les Graffart, soulignons que Gilles y est décrit comme ayant servi dans l'armée du duc d'Anjou. Son père, Jean, est aussi sieur de Mailly et qualifié de receveur des finances de la généralité de Rouen¹⁶.

Jean Graffart, sieur de Mailly

Jean de Graffart, sieur de Mailly et receveur des finances du roi pour la ville de Rouen, épousa par contrat de mariage daté du 21 décembre 1539, passé devant les tabellions de Rouen, Madeleine Duhamel, fille de Jean, sieur du Busc, et Catherine de la Roche, dame de Vandrimare. Grâce à la date du *traité* de mariage mentionné par Chérin, nous avons pu visualiser cet acte notarié dont nous avons fait faire la transcription. En

7. Fichier *Origine*, GIRARD, Anne, www.fichierorigine.com/recherche?numero=290053.

8. AD27, BMS, Saint-Cyr-du-Vaudreuil, 1586-1687, vue 16, page de gauche.

9. Le nom de famille de Marguerite est inscrit « *Lymaube* » au baptême de sa fille, Marie de Graffart, en octobre 1603. Voir dans : AD27, BMS, Saint-Cyr-du-Vaudreuil, 1586-1687, vue 24, page de droite.

10. AD27, BMS, Saint-Cyr-du-Vaudreuil, 1586-1687, voir les baptêmes entre les années 1623 et 1634 et Fichier *Origine*, GIRARD, Anne, 290053.

11. Bibliothèque nationale de France (BnF), Département des Manuscrits Français, *Collection Chérin*, Gouvello-Grain, ms. n° 31658, vol. 96, dossier Graffart, vue 119, <https://gallica.bnf.fr>.

12. Le contrat de mariage entre Gilles de Graffart et Marguerite de Limoges, originaires de Rouen, n'a pas été retrouvé dans les archives notariées et numérisées accessibles en ligne des Archives départementales de la Seine-Maritime malgré de longues recherches de notre part. Nous soupçonnons sa présence dans les Archives départementales de l'Eure, Le Vaudreuil.

13. AD27, BMS, Saint-Cyr-du-Vaudreuil, 1586-1687, voir les baptêmes pour les années 1588 à 1609.

14. FLOQUET, Amable. *Histoire du privilège de Saint Romain : en vertu duquel le chapitre de la Cathédrale de Rouen délivrait anciennement un meurtrier, tous les ans, le jour de l'Ascension*, Rouen, E. Le Grand, Libraire de l'Académie et du collège royal, 1833, tome second, p. 455.

15. BnF, Départements des Manuscrits Français, Volumes Reliés du Cabinet des titres : *Recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques. Etat des lettres d'anoblissement obtenues par les particuliers cy-après nommez dans la province de Normandie, vérifiées en la Chambre des comptes...* Édition 1601-1700, 131 Feuilles, vue 27, <https://gallica.bnf.fr>.

16. *Collection Chérin*, Gouvello-Grain, dossier Graffart, vue 119, <https://gallica.bnf.fr>.

voici un extrait suffisant pour établir l'ascendance qui suivra ce passage :

Du dymence XXI^{me} jour de decembre mil cinq cens trente neuf HONNESTES personnes Noel et Jehan dictz GRAFFART, pere et filz, damoiselle Katherine DE LA ROCHE, veufve de deffunct Jehan DUHAMEL, en son vivant sieur du Busc, Jehan BOULT et Michel DE CHERVILLE, lesquelz chascun en leur regard confesserent le contenu en une cedulle escripte en pappier, contenant forme de traicté de mariage, demourée devers lesdictz tabellions pour note, dont la teneur ensuit. POUR parvenir au traicté de mariage pourparlé entre sire Noel GRAFFART, bourgeois et marchand de Rouen, et dame Katherine, sa femme, pour Jehan GRAFFART, leur seul filz et presumptif heritier, d'une part et dame Katherine DE LA ROCHE, veufve de deffunct Jehan DUHAMEL, en son vivant sieur du Busc, et tuctrice de Magdalene DUHAMEL, sa fille, Jehan BOULT et Michel de SERVILE, ayant espouzé deux des seurs de ladicte Magdalene et tuteurs consullaires avec ladicte Katherine DE LA ROCHE, d'autre part. Ont esté faitz les acordz et promesses qui ensuivent. C'est assavoir que ledict Jehan GRAFFART, du voulloir, acord et consentement de sesdictz pere et mere et ladicte Magdalene de sadicte mere et tuteurs prendront l'ung l'autre par loy de mariage et se consommera se Dieu et nostre mere sainte eglise s'y consentent et, pour subvenir aux fraiz dudict mariage, ladicte Katherine DE LA ROCHE, de l'acord et consentement desdictz tuteurs, promectent payer audevant de leurs espousailles ausdictz futurs mariez la somme de deux mil cinq cens livres tournoiz, avec une chayne d'or, pesante cinquante escus d'or solleil, et tous ses habillemens de filletage de ladicte Magdalene, laquelle somme de deux mil cinq cens livres tournoiz est pour telle part et portion qu'il pourroit appartenir à ladicte Magdalene à la succession tant mobil que hereditaire dudict deffunct Jehan DUHAMEL, son pere, et pour ce que ladicte Katherine, mere de ladicte Magdalene, est encores vivante et qu'il n'est fait, en ce present traicté, mention de ladicte succession et aussi qu'il y a ung filz vivant qui seroit, par la coustume du pays, heritier de ladicte Katherine DE LA ROCHE, il est entendu par ce present traicté que aprez le decez de ladicte DE LA ROCHE, qu'elle ne puisse demander ne reclamer à ladicte succession de ladicte mere aucune chose ou cas que ledict filz fust vivant ou aucuns sortis de luy, maiz s'il advenoit que ledict filz allast de vie à trespas, sans hoirs yssans de luy, ladicte Magdalene pourra

venir à ladicte succession, comme ses autres seurs qui sont de present mariez et ladicte chayne pesante cinquante escus d'or sol, ladicte Katherine DE LA ROCHE donne de son propre bien à ladicte Magdalene, sa fille, de laquelle somme de deux mil cinq cens livres tournoiz, ledict Jehan GRAFFART, sera tenu employer en rente à ladicte Magdalene DUHAMEL pour tenir son costé et ligne d'elle, la somme de huict cens livres tournoiz en quatre vingtz livres tournoiz de rente ypotheque, laquelle rente sera raquitable à tousjours en payant la somme de huict cens livres tournoiz et de faire et accomplir les choses dessusdictes ledict Noel GRAFFART a plegé et cauxionné ledict Jehan, son filz, de ladicte rente, congnoissant icelluy estre son filz, seul et presumptif heritier, et, oultre, ledict Noel GRAFFART promect et acorde donner à icelluy Jehan, son filz, et à ladicte Magdalene DUHAMEL, leur demeure avec luy en sa maison et hostel, le temps et espace de quinze ans à commencer le jour de leurs espousailles, avec ce leur querir leur despence d'eulx et de leurs enffans, de bouche seulement¹⁷ [...].

En ce qui concerne les parents de Jean de Graffart, sa mère est mentionnée dans les pages de la *Collection Chérin* comme Catherine du Moustier ; dans le *traité* de mariage précédemment retranscrit, le nom de famille n'y est pas indiqué. Donc, en ce qui la concerne, nous resterons prudents en nous fiant simplement au nom qu'a inscrit Chérin. Nous savons alors que Jean de Graffart, le père de Gilles, était le fils de Noël, sieur de Mailly, bourgeois de Rouen, et Catherine du Moustier.

Noël de Graffart, sieur de Mailly, époux de Catherine du Moustier

Il est intéressant de noter d'autres informations divulguées par Chérin concernant cette famille. Soulignons surtout le passage suivant concernant Noël de Graffart, sieur de Beaulieu, le frère de Gilles :

[...] Il recut avec son frère une quittance le 24 octobre 1576. dev. les Tabellions de Rouen dans laquelle ils sont tous les deux qualifiés ESCer [écuyers] fils de feu nh [noble homme] Me [maître] Jean Graffart con.^{er} [conseiller] du Roy Recevr. gnal [receveur général] de ses finances le petit fils de feu nhme [noble homme, maître] Noël Graffart sgr de Mailly ainsy que dans une autre quittance du 28 juin 1577 passée dev lesd. Tabellions¹⁸.

Toujours dans le même ouvrage, nous retrouvons les informations concernant la composition des armoiries des Graffart : *De sinople au griffon d'argent, chapé du même, à deux*

17. AD76, 2 E 1/293, Registre sur parchemin, 1539-1540, complément de date : 1539 (29 septembre)-1540 n. st. (27 mars), 21 décembre 1539, Rouen, Minutes, vue 242/554. Transcription effectuée par Baptiste Étienne, paléographe : <http://www.baptistetienne.fr>. Note : Les noms de famille sont laissés en majuscules seulement dans cette transcription afin que le lecteur s'y retrouve plus facilement.

18. *Collection Chérin*, Gouvello-Grain, dossier Graffart, vue 119, <https://gallica.bnf.fr>.

merlettes de sable, au chef cousu de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or¹⁹.

Ascendance d'Anne Girard jusqu'à Noël de Graffart

- Anne Girard, contrat de mariage avec Nicolas Daudelin le 21 octobre 1665 ;
- Françoise de Graffart, mariage avec Michel Girard vers 1622 ;
- Gilles de Graffart, sieur de Mailly, contrat de mariage avec Marguerite de Limoges le 16 juillet 1582 ;
- Jean de Graffart, sieur de Mailly, contrat de mariage avec Madeleine Duhamel le 21 décembre 1539 ;
- Noël de Graffart, sieur de Mailly et bourgeois de Rouen, mariage (date inconnue) avec Catherine du Moustier.

Ascendance de Madeleine Duhamel, épouse de Jean de Graffart

Après la découverte d'un nouvel acte notarié, nous avons pu remonter l'ascendance de Madeleine Duhamel, épouse de Jean de Graffart. Nous avons retrouvé, dans ce cas particulier et toujours à Rouen, une collation qui consiste plus précisément en une revalidation d'un traité de mariage sous seing privé datée du 30 janvier 1501 entre Jean de la Roche, sieur de Criquebeuf²⁰, et Marie Miffant. Le *traité* de mariage signé le 10 janvier 1500²¹, selon cette revalidation, n'a pas été retrouvé malgré nos recherches. Portons maintenant notre attention sur ce document de 1501. Une note marginale à la gauche de l'acte indique la filiation et nous informe des parents de Catherine de la Roche, mère de Madeleine. Cette note fut ajoutée le 21 mars 1527 à la gauche de la revalidation du 30 janvier 1501 :

Le raquict et descharge en principal et arrerages de vingt livres tournoiz de rente, du nombre et moitié des quarante livres de rente, mencionnez en l'arrest et contrat cy dessoubz escript, a esté fait par noble homme Jehan DU HAMEL, seigneur Du Busc, heritier en moitié, à cause de damoiselle Katherine DE LA ROCHE, sa femme, fille puisnée et heritiere de feu Jehan DE LA ROCHE, seigneur de Criquebeuf, obligé en ladicte rente, ledit raquict par ledict DU HAMEL, ès mains de Jehan MYFFANT, filz puisné et heritier en moitié de feu Gieffroy MYFFANT, desnommé en icelluy arrest, au moyen que ledict Jehan MYFFANT s'est tenu pour content dudict principal et arrerages de ladicte

rente, ainsy qu'il est apparu par la quittance escripte sur les lectres de la creacion d'icelle rente et traité de mariage, dont mencion est faite oudict arrest, icelle quittance signée dudict Jehan MIFFANT et par luy reconnue devant des tabellions de Rouen, le XXIme jour de mars mil VC XXVII (ainsi signé : J. HOUEL)²².

Cette note nous informe que Jean de la Roche, sieur de Criquebeuf, était le père de Catherine. Avant de présenter un résumé complet de cette ascendance, nous devons nous pencher sur cette revalidation du *traité* de mariage entre Jean de la Roche et Marie Miffant. Nous en avons fait effectuer la transcription et en voici un extrait :

(Jaques HOUEL et Robert YGOU) Gieffroy MIFFANT, bourgoys et esleu de la ville de Dieppe et Jehan DE LA ROCHE, aussi bourgeois et marchand demourant à Rouen, lesquelz de leurs bonnes voullentez, etc., confesserent que, en ung fueillet de papier cy après incorporé estoit escript le traicté du mariage, fait entre ledict Jehan DE LA ROCHE, d'une part, et Marie MIFFANT, veufve de deffunct Nicolas DE ROQUIGNY, en son vivant escuier, fille dudict Gieffroy MIFFANT et de Jehanne BLANCBASTON, sa femme, d'autre part, dont la teneur ensuict. Traicté de mariage qui, au plaisir Dieu sera, fait en sainte eglise, entre Jehan DE LA ROCHE, sieur de Criquebeuf la Champaigne, d'une part, et Marie MIFFANT, veufve de deffunct Nicolas DE ROCQUIGNY, en son vivant, escuier, sieur de Ramonville, fille de Gieffnot MIFFANT et de Jehanne BLANCBASTON, par lequel traicté lesdictz DE LA ROCHE et Marie prendront à mariage l'un l'autre, selon les ordonnances de l'eglise et pour parvenir à icelluy honnestes personnes Charles BLANCBASTON (receveur de Longueville, Girard BLANCBASTON) bailly dudict lieu et Jehan ANGO, faisant fort dudict Gieffroy, pere de ladicte Marie, ont promis et promectent baillier et paier pour ledict mariage audict Jehan DE LA ROCHE, lors des espousailles, la somme de M livres comptant franchement ou la somme de VIC livres et XL livres tournoiz de rente jusques à ce que ladicte rente soit racquitée par IIIIC livres tournoiz pour une foys et par ce present traicté, ou cas où il n'estoit païé que lesdictes VIC livres tournoiz s'obligent dès à present

19. Nous retrouvons aussi la même description concernant leurs armoiries dans l'ouvrage suivant : DRIGON, Édouard, comte de Magny. *Nobiliaire de Normandie*, publ. par une société de généalogistes sous la direction de E. de Magny, vol. 1, 1863, p. 75.

20. La revalidation du *traité* de mariage entre Jean de la Roche et Marie Miffant, que nous verrons plus loin, nous apprend qu'il s'agit de Criquebeuf-la-Champagne, une commune située dans la campagne du Neubourg dans le département de l'Eure en Normandie.

21. L'information concernant la date du *traité* de mariage originel nous a été transmise par Baptiste Étienne, paléographe. Cette mention se trouve dans l'acte de 1501 transcrit par ses soins, mais la partie de l'acte mentionnant cette date ne figure pas dans l'extrait présenté dans notre article.

22. Voir la note marginale à gauche de la revalidation du *traité* de mariage : AD76, 2 E 1/229, Registre sur parchemin, 1500-1501, complément de date : 1500 (29 septembre)-1501 n. st. (10 avril), Rouen, minutes, 30-01-1501, vue 324/559. Transcription effectuée par Baptiste Étienne, paléographe, <http://www.baptistetienne.fr>.

pour ledict Gieffroy, pere, paier lesdictes XL livres tournoiz de rente à racquict par IIIIC livres tournoiz, comme dessus, à commencer du jour des espousailles et, oultre, ont promis et promectent bailler à ladicte Marie toutes ses bagues, avec ses robes, chapperons et autres choses à elle servans, avec ce ont asseuré et asseurent ledict Jehan DE LA ROCHE que le douaire appartiendra à ladicte Marie par le trespas de sondict deffunct mary, sera de valleur du moins de la somme de C livres tourn oiz par an et le fournir du mains de ladicte valleur, parce que s'il estoit trouvé ledict douaire de mendre valleur, ledict pere seroit tenu paier l'oultre plus par chacun an, durant la vie de ladicte Marie et s'il estoit trouvé estre de plus grant valleur de C livres lesdictz affiez emporteront l'oultre plus à leur prouffit et partant lesdictz affiez transporteront audict Gieffroy, peren tout le droict en meuble appartenant à ladicte Marie par le trespas de sondict deffunct mary et mesme tel droit d'emploicte de IIIIC livres tournoiz²³ [...].

Nous lisons dans cette transcription que Catherine de la Roche est désignée en 1527 comme la fille héritière puinée de Jean. Cet acte de 1501 nous informe également que celui-ci n'était pas veuf, contrairement à sa femme, Marie Miffant; nous pouvons donc établir que cette dernière était la mère de Catherine.

Dans un acte notarié daté du 9 mai 1503, passé à Rouen²⁴, Jean est cité comme le fils du défunt Étienne de la Roche. Un acte précédent passé à Rouen le 28 juin 1498²⁵ nous informe que Jean avait un frère du nom de Guillaume, sieur de Vandrimare, fils de défunt Étienne.

Nous possédons plus d'informations concernant cette famille grâce aux ouvrages du XIX^e siècle de Charpillon :

Ce fut Louis de Rohan qui vendit vers 1495, son fief de Criquebeuf, à Étienne de la Roche, sieur de Vandrimare, bourgeois de Rouen, qui fut anobli par lettres de Charles VIII, données à Naples, moyennant 300 l. La chambre des comptes les enregistra en 1497. La Roche: D'or à la fasce de gueules, chargé d'un barbeau d'or, accompagnée de deux barbaux d'azur, un en chef et un en pointe²⁶.

Plus loin, sur la même page, nous retrouvons Jean cité comme suit: *Sur question mue, 15 janvier 1497, entre Jean*

de la Roche, esc., seigneur de Criquebeuf et N.H. Gilles de Nollent, seigneur de Saint-Cyr-la-Campagne [...].

Dans un second volume, Charpillon offre encore plus de précisions :

Etienne de la Roche, sieur de Vandrimare, bourgeois de Rouen, fut anobli par lettres du roi Charles VIII, données en latin à Naples, au mois de mai 1495. Le 16 juillet 1506, Guillaume de la Roche, sieur de Vandrimare, acheta le fief de Forêt, de Guillaume Toustain, seigneur de Honguemare, etc.; il avait épousé Thomasse Huillard, qui mourut en 1504; lui-même décéda le 3 septembre 1510; il avait, en 1503, fait un prêt à la ville de Rouen. Il fut enterré en la nef du couvent des Cordeliers de Rouen et sa veuve, Thomasse Huillard, au cimetière St-Maur. Etienne de la Roche fut sieur de Vandrimare après Guillaume, son père²⁷ [...].

Un autre ouvrage nous apprend à quelle date Étienne de la Roche, le père de Jean et de Guillaume, fit l'acquisition du fief de Vandrimare: *En 1493, Péronne de Jeucourt, épouse de Guy de Matignon, vend le fief pour 3200 livres à Etienne de La Roche, bourgeois de Rouen²⁸ [...].*

Nous pouvons donc affirmer qu'en 1493 Étienne de la Roche, bourgeois de Rouen, fit l'acquisition du fief de Vandrimare et, vers 1495, de celui de Criquebeuf obtenu d'une vente. Guillaume de la Roche, frère de Jean, hérita du fief de Vandrimare et Jean, l'ancêtre d'Anne Girard, de celui de Criquebeuf. Nous pouvons alors mieux comprendre, sans acte officiel concernant la succession de ces terres par la suite, les raisons pour lesquelles Catherine de la Roche hérita d'une partie du fief de Vandrimare vers 1530-1550.

Ascendance d'Anne Girard à Étienne de la Roche, sieur de Vandrimare

- Anne Girard, contrat de mariage avec Nicolas Daudelin le 21 octobre 1665;
- Françoise de Graffart, mariage avec Michel Girard vers 1622;
- Gilles de Graffart, sieur de Mailly, contrat de mariage avec Marguerite de Limoges le 16 juillet 1582;
- Madeleine Duhamel, contrat de mariage avec Jean de Graffart, sieur de Mailly, le 21 décembre 1539;
- Catherine de la Roche, mariage avec Jean Duhamel, sieur du Busc, vers 1518;

23. AD76, 2 E 1/229, Registre sur parchemin, 1500-1501, complément de date : 1500 (29 septembre)-1501 n. st. (10 avril), Rouen, Minutes, 30-01-1501, vue 324/559. Transcription effectuée par Baptiste Étienne, paléographe, <http://www.baptistetienne.fr>.

24. AD76, 2 E 1/234, Registre sur parchemin, 1503, complément de date : 1503 (16 avril-28 septembre), Rouen, Minutes, 09-05-1503, vue 124/488.

25. AD76, 2 E 1/226, Registre sur parchemin, 1498, complément de date : 1498 (15 avril-28 septembre), Rouen, Minutes, 28-06-1498, vue 156/334.

26. CHARPILLON, Louis-Étienne, avec la collab. de l'abbé Caresme « Criquebeuf-la-Campagne ». *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, vol. 1; vol. 267, 1868, p. 891.

27. *Ibid.*, vol. 2; vol. 268, 1879, p. 949.

28. BEAUMONT, Franck, et Philippe SEYDOUX. *Gentilhommières des pays de l'Eure*, 1999, p. 162.

- Jean de la Roche, sieur de Criquebeuf, contrat de mariage avec Marie Miffant le 10 janvier 1500 et revalidation sous seing privé le 30 janvier 1501 à Rouen;
- Étienne de la Roche, bourgeois de Rouen, sieur de Vandrimare et de Criquebeuf, anobli par lettres du roi Charles VIII, données en latin à Naples, au mois de mai 1495.

Guillaume de la Roche, sieur de Vandrimare, le frère de Jean, épousa Thomasse Huillard; ils eurent un fils, Étienne, cousin de Catherine, qui deviendra à son tour propriétaire de Vandrimare. Cette terre sera retransmise à Gilles de Graffart vers la fin du XVI^e siècle.

Geoffroy Miffant et Jeanne de Blancbaston, les parents de Marie Miffant

Nous savons par l'acte de revalidation que Marie Miffant, mère de Catherine, était la fille de Geoffroy et Jeanne de Blancbaston. Nous retrouvons peu d'informations fiables concernant la généalogie du couple Miffant–Blancbaston, mise à part celle-ci :

Au pilier de gauche, à l'entrée du chœur, et sculpté dans la pierre, autre écusson, celui des Miffant, seigneurs de Longueil au xvie siècle, qui portaient : « D'azur à trois bustes de femmes d'argent, posés de front 2 et 1. » De cette famille était Guieffroy Miffant, écuyer, qualifié seigneur de Longueil, conseiller en la ville de Dieppe, marié à Jeanne de Blancbaston. Le partage des biens de sa succession, par acte passé devant Robert Le Bouc, bailli de Dieppe, le 10 octobre 1526²⁹ [...].

Les éléments dans le Cabinet des titres concernant la famille Miffant, au-delà de Geoffroy Miffant et de sa femme, ne sont pas assez précis et offrent un grand risque d'erreur. Cependant, il est désormais prouvé par l'acte notarié du mariage de leur fille Marie, retranscrit précédemment dans notre article, que Jeanne de Blancbaston devait avoir un lien proche avec Charles de Blancbaston, receveur de Longueville et Girard de Blancbaston, bailli du même lieu, car ils sont les seuls Blancbaston cités dans le document en question.

Ancêtres de Marguerite de Limoges, épouse de Gilles de Graffart

Malgré de longues recherches dans les archives notariales des tabellions de Rouen, nous n'avons pas à ce jour retrouvé le contrat de mariage daté du 16 juillet 1582 entre Gilles de Graffart et Marguerite de Limoges. Sans doute ce contrat se trouve-t-il dans les archives du Vaudreuil; or, celles-ci n'ont pas encore été numérisées au moment de la rédaction de cet article.

Cependant, nous pouvons rattacher Marguerite de Limoges à cette noble famille d'extraction de Rouen grâce à quatre éléments assez révélateurs. Ces éléments et cette conclusion sont les fruits d'une longue étude concernant cette famille, entre autres parmi les dossiers Limoges dans le Cabinet des titres,³⁰ ainsi que certains passages de l'ouvrage de Woelmont de Brumagne³¹.

Voici les quatre éléments qui nous permettent d'établir l'ascendance de Marguerite de Limoges :

1. Lors du baptême de Françoise de Graffart, mère d'Anne Girard, le 27 février 1599 à Saint-Cyr-du-Vaudreuil, le parrain est nommé comme étant *Gabriel, sieur de Lymoge*³². Nous savons, après recherches, qu'il n'existait aucun propriétaire terrien d'une terre de Limoges se prénommant Gabriel dans la région de Rouen à cette époque. Aussi, nous avons constaté, à la suite de nos lectures des actes de baptême dans les registres paroissiaux du Vaudreuil, que le curé de cette paroisse avait tendance à bien inscrire les terres et fiefs qui appartenaient aux pères et parrains. Après de longues recherches, le parrain semble être Gabriel de Limoges, chevalier de Malte. Il nous est possible d'arriver à cette conclusion parce que dans tous les ouvrages consultés durant notre investigation, aucune terre ou aucun fief ne lui est attribué et il est simplement identifié comme chevalier de l'Ordre de Malte.
2. Gilles de Graffart vend ses droits sur la terre de Vandrimare, droits hérités de sa grand-mère maternelle, Catherine de la Roche, à Jean-Maximilien de Limoges (**Figure 2**), sieur de Noyon-le-Sec et de Housonville. Nous avons pu valider cette information inscrite par Chérin³³ en vérifiant l'acte en question passé à Rouen le 23 mars 1602³⁴. Dans cet acte, malheureusement, aucun lien de parenté n'est mentionné, mais cela était plutôt usuel chez les notaires

29. La commission départementale des Antiquités de la Seine-Maritime, « Séance du 14 décembre 1895 », *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, vol. 10, H. Boissel, 1897, p. 287.

30. Cabinet des titres, informations concernant la famille de Limoges :

A) BnF, Département des Manuscrits Français, Cabinet de d'Hozier, Ligondès-Liques, ms. n° 31094, vol. 213, dossier de Limoges, p. 45-80, <https://gallica.bnf.fr/>;

B) BnF, Département des Manuscrits Français, Nouveau d'Hozier, Lignaud-Lion, ms. no 211, dossier de Limoges, p. 243-256, <https://gallica.bnf.fr/>.

31. WOELMONT de BRUMAGNE, Henri de. « De Limoges, de Saint-Saëns et de Saint-Just », *Notices généalogiques*, Héraldique et Généalogie, 1928, tome 8, p. 301-307.

32. AD27, BMS, Saint-Cyr-du-Vaudreuil, 1586-1687, vue 16, page de gauche.

33. *Collection Chérin*, Gouvello-Grain, dossier Graffart, vue 119, <https://gallica.bnf.fr/>.

34. AD76, 2 E 1/2059, Héritages 2^e série, 1602, complément de date : 1602 (janvier-mars)-23 mars 1602, vues 1189 à 1193, ainsi que la vue 1206.

du XVI^e siècle pour les liens autres qu'enfant-parent ou de la fratrie. D'Hozier et De Brumagne nous informent, à travers leurs écrits, que Jean-Maximilien de Limoges est le frère de Gabriel, chevalier de l'Ordre de Malte. Tous les deux sont fils de Gabriel, seigneur de Saint-Just, du Fayel, d'Ouainville, de Renneville, de Noyon-le-Sec, du Moncel et du Vascueil, et Jacqueline de Fumechon. Selon nos conclusions, ils sont les beaux-frères de Gilles de Graffart.

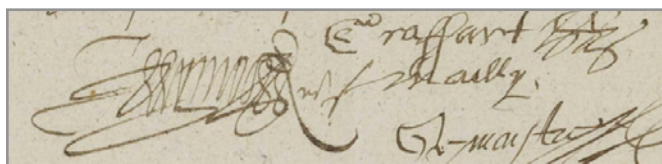


Figure 2. Signatures de Jean-Maximilien de Limoges et de Gilles de Graffart, sieur de Mailly, 23 mars 1602.

Comme mentionné au début de cet article, le fils aîné de Gilles de Graffart et Marguerite de Limoges, Jean-Maximilien, a été baptisé vers 1586. Nous n'avons pu, hélas, trouver cet acte dans les registres paroissiaux de Saint-Cyr-du-Vaudreuil, car ceux-ci ne commencent qu'à la mi-année 1586. Après avoir consulté un nombre incalculable d'actes à Rouen et croisé des milliers de prénoms durant nos recherches dans les documents des années 1470 à 1600, nous pouvons affirmer que ce prénom était extrêmement rare, même dans une ville très peuplée comme celle de Rouen. Ce ne serait pas une grande surprise pour nous de retrouver Jean-Maximilien de Limoges comme ayant été le parrain désigné lors de ce baptême.

3. Le nom d'aucun autre membre de la famille de Limoges n'apparaît dans les actes ou registres paroissiaux en lien avec la famille de Gilles de Graffart et Marguerite, mis à part Gabriel et Jean-Maximilien de Limoges. Cela nous permet de cibler une branche et une génération bien précises dans l'arbre généalogique déjà établi de la famille de Limoges.
4. Après des mois d'études sur la famille de Limoges, considérant que Gabriel et Jean-Maximilien étaient frères, et sachant aussi, grâce aux travaux de Woelmont de Brumagne, que plusieurs enfants du couple Limoges–Fumechon sont manquants dans les dossiers du Cabinet des titres, nous pouvons établir que Marguerite de Limoges était fille ou, si erreur de notre part, petite-fille de Gabriel et Jacqueline de Fumechon. Marguerite de Limoges, ayant passé un contrat de mariage

en 1582, devait être née approximativement entre 1540 et 1565. Il est donc fort probable, selon les travaux de De Brumagne, que tous les enfants de Gabriel de Limoges et Jacqueline de Fumechon soient nés entre 1539 et 1552, et que Marguerite eut été leur fille et non leur petite-fille. Dans tous les scénarios envisagés, cette grand-mère maternelle d'Anne Girard était bel et bien descendante de Gabriel et Jacqueline. Il nous est donc possible de conclure que Jean-Maximilien et Gabriel de Limoges étaient les frères de Marguerite. Nous établissons donc avec confiance l'ascendance généalogique suivante.

Généalogie ascendante détaillée de la famille de Limoges

Nous vous présentons ici les informations recueillies dans les dossiers du Cabinet des titres et les travaux de Woelmont de Brumagne concernant cette famille³⁵. Voici l'ascendance de la famille de Limoges à partir de Marguerite jusqu'à Jean, l'ancêtre le plus lointain prouvé par les titres, selon D'Hozier.

Génération ascendante I

- I. Marguerite de Limoges, fille de Gabriel, seigneur de Saint-Just et autres lieux, et Jacqueline de Fumechon, dame de Renneville. Elle épousa, par contrat de mariage daté du 16 juillet 1582³⁶, Gilles de Graffart, sieur de Mailly.

Génération ascendante II

- II. Gabriel de Limoges, seigneur de Saint-Just, du Fayel, d'Ouainville, de Renneville, de Noyon-le-Sec, du Moncel et du Vascueil, lieutenant de la Vénorie, capitaine de la forêt de Lyons, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fils de Simon, seigneur d'Us-en-Vexin et du Mouchel, et Jeanne Adeston. Il épousa, par célébration à Renneville le 18 janvier 1534, et par contrat du 9 juin 1534 devant les tabellions de Pont-Saint-Pierre dans la vicomté de Rouen, Jacqueline de Fumechon, dame de Renneville, fille de Jean, seigneur de Fumechon et de Renneville, et Jeanne de May. Cette dernière était veuve en 1570. À titre informatif, car cette information est souvent incomplète ou difficile d'accès, ils eurent les enfants suivants³⁷:

- Françoise, née le 14 octobre 1539;
- Georges, seigneur de Saint-Saëns;
- Marie, née le 15 septembre 1542, décédée à l'âge de 18 mois;

35. Sources utilisées dans notre article pour établir l'ascendance généalogique des Limoges :

A) Cabinet de d'Hozier, Ligondès-Liques... dossier de Limoges, p. 45-80, <https://gallica.bnf.fr/> ;
 B) Nouveau d'Hozier, Lignaud-Lion... dossier de Limoges, p. 243-256, <https://gallica.bnf.fr/> ;
 C) WOELMONT de BRUMAGNE. *Op. cit.*, p. 301-306.

36. Contrat de mariage non retrouvé à Rouen. Celui-ci se trouve peut-être dans les archives du Vaudreuil (AD27).

37. De Brumagne commet quelques erreurs concernant les dates de naissance des enfants de Gabriel de Limoges et Jacqueline de Fumechon ; par exemple, des enfants nés à quatre mois d'intervalle. Ce phénomène biologique, bien que curieux, reste évidemment impossible. Cependant, dans certains cas, De Brumagne retranscrit les noms et prénoms des parrains et marraines, nous confirmant qu'il a eu accès aux actes de baptême des enfants concernés. Par prudence, nous retirons donc dans l'article les dates de naissance des enfants pour lesquels il n'y a aucune mention de leurs parrains et marraines, sans pour autant remettre en doute la filiation établie par l'auteur.

- Gabriel, né le 20 octobre 1549, chevalier de Malte en l'an 1566³⁸;
- Gilbert, seigneur du Mouchel en 1576 et chanoine de la cathédrale d'Évreux en 1569;
- Barthélémy, seigneur de Saint-Just et du Fayel, écuyer tranchant du roi;
- Jean-Maximilien, seigneur de Noyon-le-Sec et de Housonville, docteur en droit de l'université de Valence, marié avec Isabeau Le Moyne avant le 31 décembre 1586, sans postérité connue;
- Charles, né le 6 février 1552, décédé à Gisort à l'âge de 18 ans;
- Marie, alliée à Nicolas de Garro par contrat de mariage du 21 mai 1597;
- Ancelot, écuyer;
- Barbe, épouse d'Olivier d'Auseuil, seigneur de Bellefosse;
- Marguerite, épousa Gilles de Graffart, sieur de Mailly, par contrat de mariage daté du 16 juillet 1582 (ajout à la suite de nos recherches).

Génération ascendante III

III. Simon de Limoges, écuyer, seigneur d'Us-en-Vexin en partie, puis du Mouchel de Vascueil, fils d'Henri, écuyer, et Agnès de Dampont. Il épousa, par contrat daté du 12 novembre 1472³⁹, damoiselle Jeanne Adeston, fille de Pierre, écuyer, seigneur de Vascueil et du fief Briquet.

Génération ascendante IV

IV. Henri de Limoges, écuyer demeurant en Us (Vexin-le-François), fils de Jean, écuyer, seigneur de Villiers en Vexin, décédé avant le 21 juillet 1466, avait épousé, par contrat daté du 8 décembre 1450⁴⁰, Agnès de Dampont, dame de Saint-Étienne-des-Rouvray, sœur d'Olivier, écuyer, seigneur d'Us en Vexin et de Saint-Étienne. Agnès était la fille de Jean, écuyer, seigneur d'Us, de Saint-Étienne et de Board⁴¹.

Génération ascendante V

V. Jean de Limoges, écuyer, seigneur de Villiers en Vexin, « possessionné » au Tilleul, à Cantiers, à Fontenay et autres lieux, était marié en 1409 à une femme inconnue et servait le Roi à la guerre en 1413. Il a été écuyer et domestique de Jacques de Bourbon, seigneur de Dargies, Préaulx, Dangu et Thury.

Ainsi s'achève la généalogie de la famille de Limoges, ancêtres d'Anne Girard. Cependant, durant la rédaction de notre article, nous avons été intrigué par cette Agnès de Dampont, femme d'Henri de Limoges. Lors de nos recherches, nous avons découvert que, selon plusieurs généalogies disponibles sur Internet, elle avait pour mère Marie le Bouteillier, sœur de Guy I^{er} le Bouteillier, seigneur de la Roche-Guyon, marié à Catherine de Gavre d'Escornaix; ce couple étant parmi les ancêtres connus de Catherine de Baillon⁴² selon certains chercheurs.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
jonathanchenierdaoust@hotmail.com

38. Woelmont de Brumagne inscrit que ce Gabriel de Limoges serait décédé en 1559. Il ajoute alors dans son ouvrage un autre Gabriel de Limoges comme étant celui qui deviendra chevalier de Malte, sans pourtant connaître sa date de naissance. Sachant que Jacqueline de Fumechon est déclarée veuve en 1570 et qu'aucun autre de ses enfants ne sera baptisé après 1559, nous émettons ici l'hypothèse de la présence d'une certaine confusion chez l'auteur et que le Gabriel de Limoges décédé en 1559 n'était nul autre que l'époux de Jacqueline de Fumechon, et donc Gabriel, père. Nous concluons alors que Gabriel de Limoges, né en 1549, était le chevalier de Malte et le parrain de Françoise de Graffart.
39. WOELMONT de BRUMAGNE. *Op. cit.*, p. 303.
40. Extrait choisi : « *Passé devant le prévôt de Gonesse, et signé Le Roux* », trouvé dans : WOELMONT de BRUMAGNE. *Op. cit.*, p. 303.
41. Agnès de Dampont est nommée sœur d'Olivier de Dampont, seigneur de Saint-Étienne et fille de Jean de Dampont dans plusieurs ouvrages :
 A) Cabinet d'Hozier, Ligondès-Liques, dossier Limoges, vue 55, voir la transcription de l'acte, page de gauche, 1497, <https://gallica.bnf.fr/> ;
 B) Cabinet d'Hozier, Damas-Daniel, dossier Dampont, vue 225, <https://gallica.bnf.fr/> ;
 C) WOELMONT de BRUMAGNE. *Op. cit.*, p. 303.
42. Voir les articles publiés suivants concernant l'ascendance de Catherine de Baillon :
 A) JETTÉ, René, et autres. « De Catherine Baillon à Charlemagne », *Mémoires*, n° 48, automne 1997, p. 190-216.
 B) JETTÉ, René, et autres. « Table d'ascendance de Catherine Baillon (12 générations) », *Montréal : Société généalogique canadienne-française*, 2001. Tables 9-11, 18-19.

Il y a 400 ans

1624 – Le territoire et la toponymie

D'après le frère Gabriel Sagard, les Montagnais appellent Cabircoubat la rivière Saint-Charles, faisant allusion à ses nombreux méandres (la chute Kabir Kouba, dans le secteur de Wendake, perpétue ce toponyme).

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608-2008 – Les chroniques de la capitale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008.



Nos ancêtres : Jean Huard et Jeanne Aumont

Gabriel Huard (7366)

Natif de Saint-Hyacinthe et diplômé en traduction de l'Université de Montréal, l'auteur a fait carrière au Bureau de la traduction du gouvernement fédéral. À la retraite depuis 2012, il s'est consacré à la recherche des origines des deux familles Huard qui se sont installées au Québec et y ont encore une descendance, soit celle de la seigneurie de Lauzon et celle de Paspébiac. Il a depuis publié quelques ouvrages et une soixantaine d'articles sur son ancêtre Jean Huard et son entourage à Lévis, ainsi que sur l'ancêtre gaspésien, Pierre Huard.

Résumé

Dans un article précédent¹, j'ai pu faire un bref rappel de la vie des parents de notre ancêtre Jean Huard, soit Marguerin Huard et Julienne Bouillet. Je souhaite aujourd'hui vous entretenir de ses grands-parents paternels, Jean Huard et Jeanne Aumont.

Mots-clés : Huard ; Aumont ; Courson ; Calvados ; Normandie

À la recherche de Jean et de Jeanne

Notre lignée remonte à un nommé Jean Huard et cet aïeul, comme son fils Marguerin et son petit-fils Jean, était normand (**Carte 1**).

C'est grâce à l'acte de baptême de son fils Marguerin, daté du 2 mai 1617, que nous avons appris son nom (**Figure 1**) :

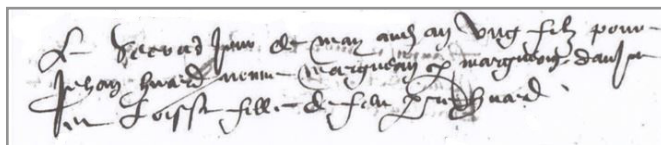


Figure 1. Le Second Jour de may audict an [1617] Ung filz pour Jehan huard nommé Marguerin par marguerin danjou et Loisse fille de feu pierre huard.

L'heureux événement a lieu dans un petit village de Normandie situé à l'extrémité sud-ouest de l'actuel département du Calvados, près de Vire.

Comme on peut le voir, l'acte est assez court et contient peu d'informations. Dans beaucoup de registres de l'époque, on ne nomme même pas la mère. De fait, cette mention ne deviendra obligatoire qu'en 1667, sous Louis XIV (**Cartes 2 et 3**).

Jean, c'est bien, mais lequel ?

Le père de Marguerin s'appelait donc Jean. Mais dans le registre de la paroisse Notre-Dame de Courson, qui débute en 1601, on trouve quatre couples Huard dont l'époux se prénomme Jean. Deux d'entre eux sont à éliminer, car l'épouse décède avant la naissance de Marguerin. Il reste encore deux

options : Jean Huard et Jeanne Aumont, mariés le 20 novembre 1605, ou Jean Huard et Louise Cruet, mariés le 12 février 1611. Les deux couples auraient pu donner naissance à Marguerin en 1617. Afin de choisir entre les deux, et en l'absence de preuve concluante, nous avons initialement dû mettre en relation deux autres actes tirés des registres de Courson.

D'une part, on trouve en date du 30 avril 1629 l'acte de décès d'une Louise, femme de Jean (**Figure 2**).

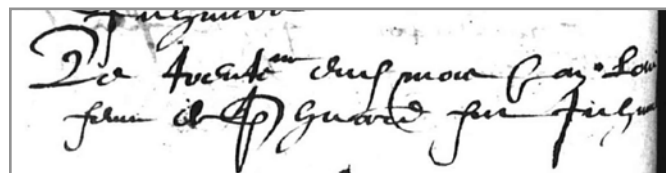


Figure 2. Le trentiesme dudict mois et an [avril 1629] Louise femme de Jean Huard fut inhumée.

Cependant, au baptême de Thomas, fils de Marguerin, le 8 décembre 1649 (soit vingt ans plus tard), la marraine est la mère dudict Marguerin, père de l'enfant (**Figure 3**).

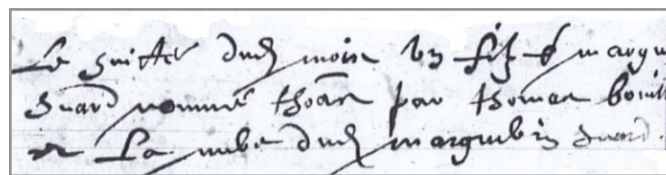


Figure 3. Le huitiesme dudict mois [déc. 1649] Un filz pour marguerin Huard nommé thomas par thomas bouillet et La mere dudict marguerin Huard.

1. HUARD, Gabriel. « Marguerin Huard et Julienne Bouillet, ancêtres des Huard de Lauzon », *L'Ancêtre*, vol. 50, n° 346, printemps 2024, p. 147-156.

Autrement dit, la mère de Marguerin vivait toujours en 1649, alors que Louise, *femme de Jean Huard*, était décédée en 1629. On peut donc en déduire, à moins qu'il n'y ait eu dans les environs de Courson un autre couple Jean Huard–Louise *Unetelle*, que la mère de Marguerin était vraisemblablement Jeanne Aumont, fille de François Aumont et d'une femme qui n'est pas nommée au mariage de sa fille, mais que nous savons maintenant être Marie Guezet (Figure 4).

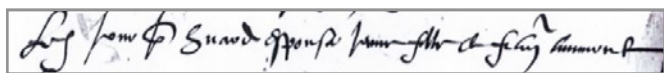


Figure 4. Ledict Jour [20 novembre 1605] Jean Huard espousa Jenne fille de François Aumont.

D'autre part, ce qui n'était tout récemment encore qu'une hypothèse a été confirmé dernièrement par la découverte du contrat de mariage de la seconde Catherine, une des quatre filles du couple. Dans ce contrat du 8 février 1653, on mentionne que Catherine est à la fois la fille de Jean Huard et Jeanne Aumont ainsi que la sœur de Marguerin :

En traictant le mariage Entre noel perdiel fils nicolas et noelle bouillet Ses père et mère dUne part et Catherine Huard fille de feu Jean Huard et Jeanne aumont Ses père et mère dautre Les Ceremonies a ce Requises parfaites et acomplies en face de notre mère Sainte eglise catholique apostolique et Romaine Il a Été promis aux futurs mariés pour pot de Vin par et dot matrimonial par marguerin huard fils et Heritier dudict Jean Huard Son père et frere de ladicte Catherine [...]

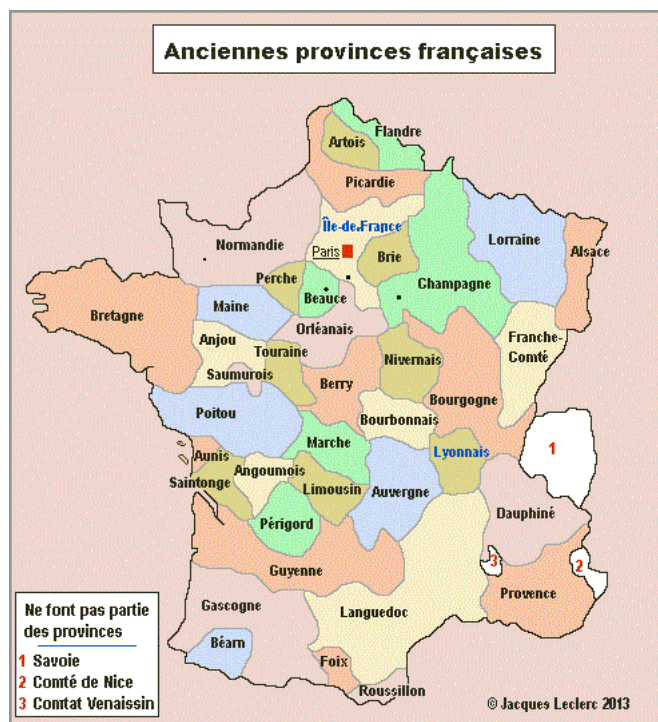
Patience et longueur de temps... Nous pouvons donc maintenant affirmer, sans aucune forme d'hésitation, que les parents de Marguerin étaient Jean Huard et Jeanne Aumont, et vous raconter brièvement la vie des grands-parents paternels de notre ancêtre canadien Jean Huard.

Histoire de Jean et de Jeanne

Comme les registres de Courson ne débutent qu'en 1601 (ce qui est déjà très bien!), on ne dispose pas des actes de baptême de Jean et de Jeanne; mais, si leur fils Marguerin est né en 1617, c'est que ses parents, eux, étaient nés au siècle précédent, vers 1580, ce qui en fait des contemporains de Samuel de Champlain.

On apprendra toutefois plus tard que le père de Jean se nommait Pierre et qu'il était parfois désigné comme Pierre l'aîné, sans qu'on sache pour le moment qui était Pierre le jeune, ou le cadet, sans doute un fils ou un neveu. Quant à la mère de Jean, on ignore son nom. Cela dit, Pierre et son épouse seraient nés vers 1550.

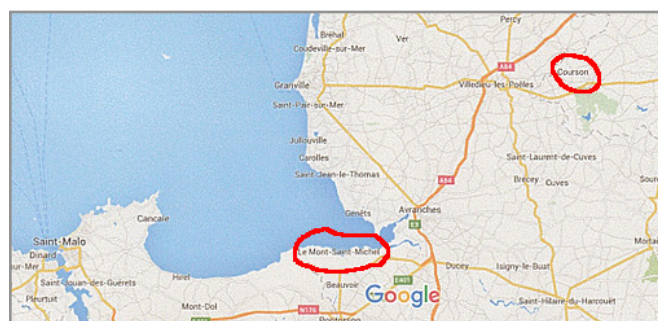
Pour revenir à Jean et Jeanne, on ne sait rien de leur jeunesse. Leur première apparition dans les registres correspond à leur mariage, le 20 novembre 1605. Et, dans les années qui



Carte 1



Carte 2. Le Calvados, en Normandie.



Carte 3. Courson, Calvados, à 46 km du golfe de Saint-Malo.

suiront, on assistera aux baptêmes de leurs enfants, tous à Courson :

- Jacqueline, le 22 décembre 1606 (parrain et marraine : François Morel et Jacqueline, femme de F. Guezet) ;
- Pierre, le 23 février 1609 (parrain et marraine : Pierre Huard et Marie, femme de François Aumont) ;
- Catherine, le 22 février 1612 (parrain et marraine : Aumont – prénom non mentionné dans l'acte – et Catherine, femme de Pierre Huard), décédée un mois plus tard ;
- Marie, en 1613 (parrain et marraine : François Aumont et Marie, femme d'un Huard) ;
- Marguerin, le 2 mai 1617 (parrain et marraine : Marguerin Danjou et Louise, fille de feu Pierre Huard) ;
- Catherine, le 27 mars 1620 (parrain et marraine : Guillaume Huard et Catherine, femme de Jean Bouillet).

On apprendra très vite que Jean est instruit. Il sait lire et écrire, et fort bien, car il est tabellion, un fonctionnaire chargé de conserver les actes rédigés par les notaires et d'en faire des copies propres pour les clients. Voici des extraits d'un contrat de 1610 consigné au greffe de Saint-Sever, un village voisin de Courson (**Figures 5 et 6**).

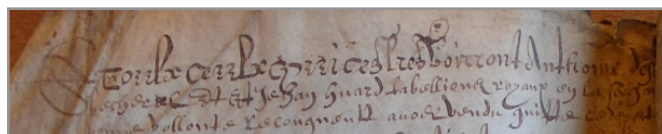


Figure 5. On peut lire en deuxième ligne : *Bescherel et Jehan Huard tabellions royaux*.

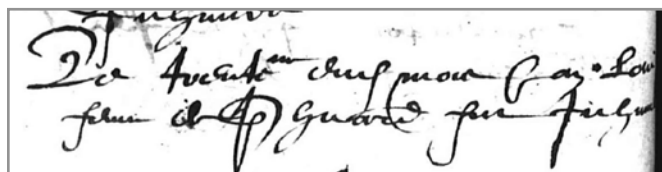


Figure 6. En avant-dernière ligne : *mil Six Centz Et dix*.

On y voit, à la fin, la signature de Jean. Entre deux paraphe, on peut lire *Huard*. Je crois que son fils, Marguerin, qui peinait à simplement faire une marque, s'inspirera un jour du paraphe de gauche pour faire son M majuscule, zébré d'un M horizontal (**Figure 7**).

Pour le moment, ce document est le plus ancien que nous possédions avec la signature d'un de nos ancêtres². Jean conservera cette très belle signature jusqu'à la fin de ses jours et nous aurons l'occasion de la revoir plusieurs fois.

Chose certaine, Jean Huard, qui sera souvent nommé *Jean Huard tabellion* dans les contrats, doit jouir d'un statut enviable à Courson, car il se distingue des paysans et des ouvriers. D'ailleurs, ce statut est confirmé dans un contrat du

15 juin 1621 conclu entre un certain Deschamps et Guillaume Huard, et dans lequel Jean agit comme témoin après avoir été qualifié d'*honnête homme*, une marque de respect. Ici encore, c'est sa signature (**Figure 7**), en bas à gauche, qui nous permet d'affirmer qu'il s'agit bien de notre ancêtre Jean (**Figure 8**, page suivante).



Figure 7.

C'est aussi dans ce contrat que nous apprenons le nom de son père, Pierre, ce lien nous étant confirmé, justement, par la signature bien distinctive de Jean : *Present honeste home Jehan Huard fils de Pierre de Courson*. De plus, d'autres documents viendront valider cette information, comme ce contrat de 1627 :

Le 9 juin 1627, au tabellionage de Saint-Sever, *Pierre Bouillet fils Simon reconnaît avoir et tenir en sa possession et garde de Jean Huard fils Pierre l'ainé, de Courson, une vache de poil rouge âgée de 7 à 8 ans environ, qu'il promet garder et nourrir bien et dûment jusqu'au jour saint Martin d'hiver prochain venant, et icelle rendre au dit bailleur en fin du dit terme avec la somme de 60 sous tournois pour le profit d'icelle, sauf de mort naturelle. Témoins : Jean Ozenne, Marguerin Bouillet³.*

Ici encore, Jean utilise son paraphe (**Figure 9**) :

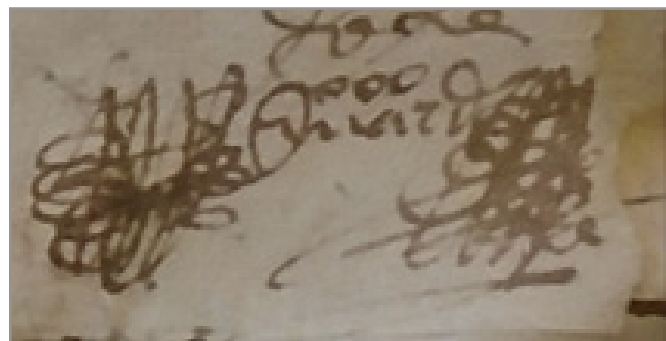


Figure 9.

2. Pour la petite histoire, ce très ancien document a été utilisé pour couvrir un registre de tabellionage ultérieur (8E 15424) au greffe de Saint-Sever. Nous avons de la chance qu'il ait subsisté jusqu'à nous !

3. Archives départementales du Calvados (ADC), 8E 15430.

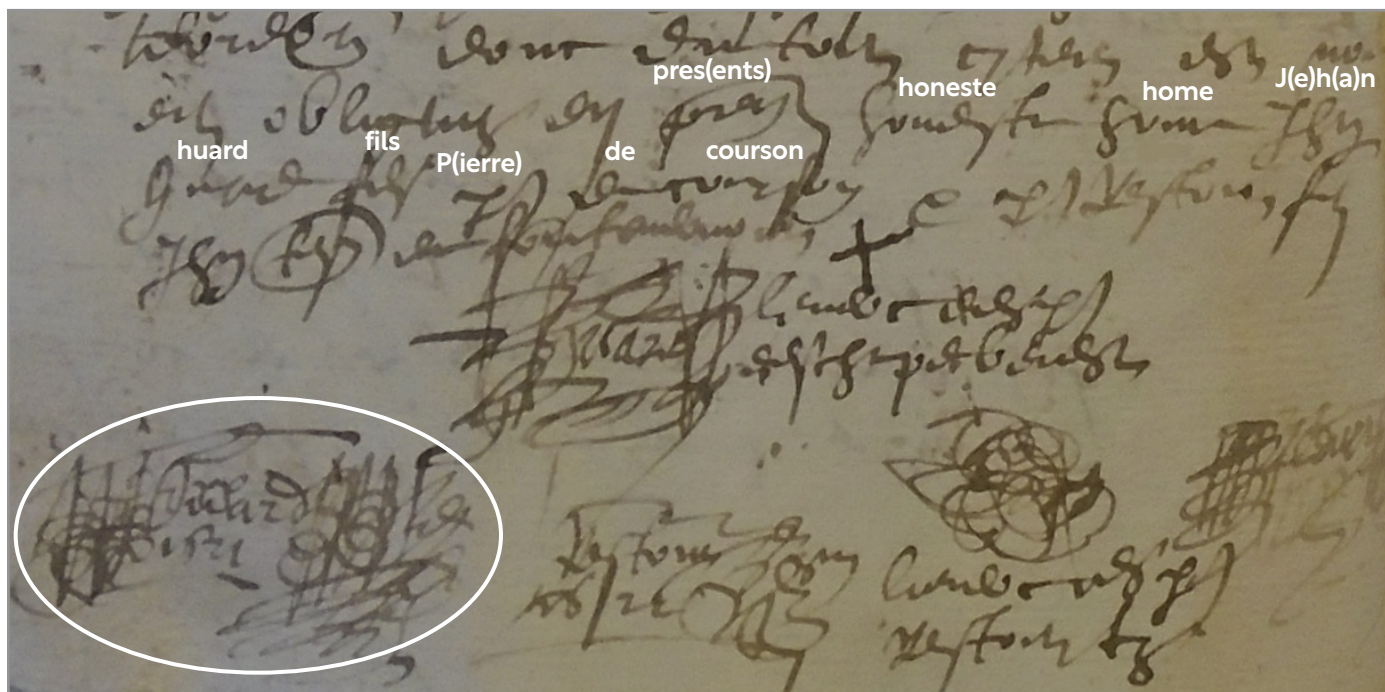


Figure 8.

Et voici un autre contrat, daté du 28 août 1627, dans lequel il se présente comme tabellion (**Figure 10**) :

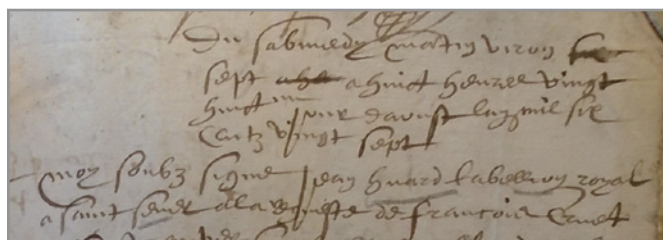


Figure 10. Du Sabmedy matin Viron
Sept a huit heures Vingt
Huictiesme jour daoust lan mil Six
Centz Vingt sept
Moy Soubz Signé Jean Huard tabellion royal
A Saint Sever a la requeste de Francois Cruet...

Et on reconnaît bien sa signature (**Figure 11**) :

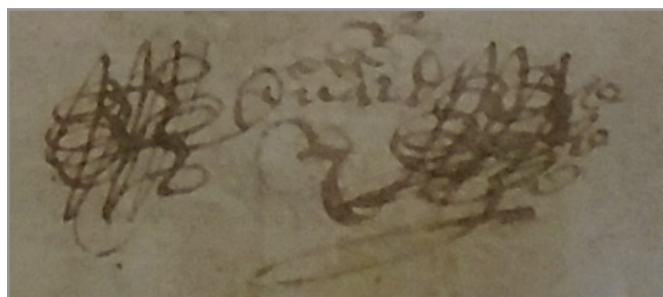


Figure 11.

D'autres contrats suivent, dans lesquels il est directement concerné :

Le 13 novembre 1627, Jehan Huard, tabellion, et François Aumont reconnaissent devoir et s'obliger payer un et chacun pour le tout, sans division ni ordre de discussion du jourd'hui en un an à François Marie, tabellion, la somme de 45 livres tournois à cause de vente et livrement de deux boeufs. Témoins : Michel Lemelorel, Pierre de Gouvets, écuyer, et Gilles Becherel les Déserts⁴.

Le 15 janvier 1629, Jehan Huard, ci-devant tabellion, de la paroisse de Courson, reconnaît devoir et s'oblige payer au terme du jour saint Michel en septembre prochain venant à Françoise, fille de François Aumont, de la dite paroisse, la somme de 35 livres à cause de prêt. Témoins : Julien Lemesle, Michel Lemelorel⁵.

On aura tout de suite remarqué que Jean est ici qualifié de *ci-devant tabellion* : il a donc quitté ses fonctions. Maintenant âgé d'au moins 50 ans, il souhaite peut-être prendre sa retraite. D'ailleurs, il a probablement en tête de céder sa place à son fils aîné, Pierre, qui sait écrire et ajoute un impressionnant paraphe à sa signature.

Au sujet de Pierre, un événement important est sur le point de se produire. En effet, le 21 mai 1630, toujours à Courson, il épouse Martine Deschamps. Le 26 avril de l'année suivante, le père et le fils conviendront par contrat de vivre sous le même toit, sans toutefois que le père ne « se donne » à son fils, comme

4. ADC, 8E 15433.

5. ADC, 8E 15435, folio 79.

il était alors fréquent de faire. Ainsi, chacun gardera ses biens et le fils pourra reprendre les siens si jamais il décidait d'aller vivre ailleurs. Il semble en fait que le jeune couple ait vécu chez les parents de Pierre pendant l'année écoulée (*quelque demeure qu'ils aient faite ensemble*) et que ce contrat soit simplement venu confirmer un état de fait.

Voici un résumé du contrat en question (**Figure 12**) :

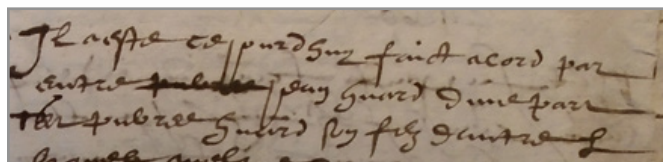


Figure 12. Il a esté ce jourdhuy fait accord par
Entre Jean Huard dune part
Et pierre Huard Son filz dautre part

Le 26 avril 1631 au tabellionage de Saint-Sever, **accord entre Jean Huard et Pierre Huard son fils**, par lequel quelque demeure qu'ils aient faite ensemble par ci devant et qu'ils pourraient faire pour le temps avenir, c'est que le dit Pierre n'aura ni ne pourra avoir ni acquérir aucune communauté ni société de biens avec son dit père, en quelque façon que ce puisse être, et si venait dissension entre eux et que le dit fils se voudrait retirer d'avec son dit père, le dit père lui a accordé relever la somme de 100 livres, étant provenue de son mariage et qui aurait été mise et employée aux affaires du dit père. En cas où le dit Pierre baillera encore de l'argent au dit père provenant de son dit mariage, le dit père lui fera assurance à part. Témoins: François Aumont, Marguerin Bouillet⁶.

Un mois plus tard, le 27 mai 1631, est baptisé à Courson Jean Huard, fils de Pierre; Jean et Jeanne deviennent ainsi grands-parents. Malheureusement, le 23 août de la même année, un dénommé Jean Huard, fils de Pierre, est inhumé à Courson. Il s'agit vraisemblablement du fils de Pierre et Martine. Rien ne permet de l'affirmer, mais l'on n'entendra plus jamais parler de leur enfant.

Puis, la vie continue et il semble que Jean soit actif en affaires. Le 27 avril 1632, il signe deux contrats.

Le 27 avril 1632 au tabellionage de Saint-Sever, **Jean Huard fils Pierre, ci devant tabellion, de la paroisse de Courson**, s'est soumis et obligé de bien et dûment acquitter, garantir et décharger à l'avenir Jacques Harnois, du dit lieu, envers Nicolas Trouverie et Jeanne Debrecey sa femme, stipulante et faisant fort pour les enfants du dit Trouverie comme tutrice d'iceux par délibération des parents passée en justice le 7 juin 1630, de la somme de 7 livres tournois de rente, du nombre de 12 que le dit Trouverie avait droit d'avoir et

prendre sur Pierre Regnard fils Thomas, comme fondé au droit de François et Thomas Guezet par contrat devant les tabellions en ce siège le 13 octobre 1627. Et laquelle partie de rente le dit Harnois aurait pris charge faire et payer au dit Trouverie, faisant acquêt des dits Guezet, et ce fait moyennant la somme de 70 livres, vin, façon de lettres, arrérages et prorata échu jusqu'à ce jour, le tout payé, compté et nommé en argent comptant devant les dits tabellions par le dit Harnois entre les mains du dit Huard, en la présence et du consentement de Pierre Huard son fils, au moyen de quoi le dit contrat tant de création de la dite rente que transport sus daté sont et demeurent quittes et vides d'effet pour le regard du dit Harnois, et en sa force et vertu pour le fait du dit Huard pour se faire payer à l'avenir de la dite rente. Et de laquelle soumission ainsi prise par le dit Huard les dits Trouverie et sa dite femme stipulant comme dessus s'en sont contentés et ont promis s'en faire payer sur le dit Huard pour l'avenir et rechercher le dit Harnois en aucune chose, à la charge du dit Huard de rendre et remettre entre les mains du dit Harnois les contrats de la dite rente après qu'il aura fait le racquit de la dite rente pour lui servir de garantie suivant l'intention de son contrat d'acquêt, et laquelle partie de 7 livres le dit Huard promet faire et continuer au dit Trouverie et femme et obéit en être contraint. Témoins: François Perdriel, Martin Durpy⁷.

Le 27 avril 1632 au tabellionage de Saint-Sever, André Lesoutivier, de la paroisse de Courson, rend et **remet au nom et ligne de Pierre et Marguerin Huard**, ce jourd'hui stipulés et **représentés par Jean Huard leur père**, certaine vente d'héritage à jour passé faite par le dit Huard au dit Lesoutivier, par contrat passé devant nous le 31 août dernier. Ce fait moyennant tous les prix contenus au dit contrat de vente. Témoins: Jacques Denis, Julien Bigot⁸.

Dans le second document notamment, Jean s'assure que les sommes d'argent que lui doit un certain Lesoutivier seront éventuellement versées à ses fils, Pierre et Marguerin. Indirectement, ce contrat nous confirme, comme nous avons pu le déduire de nos recherches dans les registres paroissiaux, que Jean n'avait pas d'autre fils.

Puis, survient un drame familial qui va bouleverser la vie de Jean et de son entourage: son fils Pierre meurt. Il est inhumé le 22 mai 1634, laissant derrière lui sa jeune veuve, Martine Deschamps, apparemment sans enfant. Pour Jean, le départ de son fils aîné signifie qu'il va devoir compter davantage sur son cadet, mais celui-ci n'a encore que 17 ans. Pour le moment, donc, Jean continuera de vaquer tout seul à ses affaires.

Le 9 juillet 1634, Jean Huard Basinière, de Courson, reconnaît avoir en sa garde à louage de

6. ADC, 8E 15442, folio 237.

7. ADC, 8E 15444, folio 50.

8. ADC, 8E 15444, folio 51.

André Harivel une vache à poil rouge âgée de 6 à 7 ans environ, laquelle il se soumet nourrir et garder bien jusqu'au jour saint Martin prochain, et icelle rendre au dit jour. Le dit Huard promet payer au dit jour au dit Harivel 50 sols tournois. Présents: Pierre Vigeon et Pierre Jemmes, témoins⁹.

Le 3 septembre 1634, Jean Huard Basinière, de la paroisse de Courson, reconnaît que par Étienne Bisson lui a été baillé et mis entre les mains les copies approuvées devant nous susdit tabellion des obligations ou acquits dont le dit Bisson se serait obligé acquitter le dit Huard, en faisant de lui acquêt selon le contrat du dit acquêt, passé devant tabellions le 24 septembre 1633, desquelles copies le dit Huard tient quitte le dit Bisson. Présents: Pierre Vigeon et Pierre Jemmes, témoins¹⁰.

À une date qui nous est inconnue, vers la fin de 1634 ou en 1635, il semble aussi que Jean ait conclu une entente avec sa bru, Martine Deschamps, concernant les droits de la veuve. Malheureusement, nous n'avons ni le contrat de mariage du couple ni, si elle a existé, l'entente survenue entre Jean et sa belle-fille. Mais, celle-ci se remariera bientôt et son nouveau mari, Jean Morel, sera vite d'avis qu'elle a été flouée par son ancien beau-père. Dans l'intervalle, Jean signe un dernier contrat en solo, après quoi il fera intervenir son fils cadet, Marguerin.

Le 8 octobre 1635, Sanson Regnard, de la paroisse de Courson, pour lui et Marie Huard sa femme, reconnaît avoir baillé en pure et loyale fiefte à rente à honnête homme Guillaume Laisney Pillardière, de la dite paroisse, toute et telle succession héréditaire qui aurait pu succéder à la dite femme de Gilles Huard son père, pour en jouir par ci après et à l'avenir par le dit preneur comme aurait fait ou pu faire le dit Regnard au dit nom. La dite succession est **sise en la masure de la Basinière, et a le dit Regnard subrogé en son nom, raison et action le dit preneur à demander et**

poursuivre partages à l'encontre des acquéreurs de Guillaume Huard, frère de la dite femme et fils du dit défunt. Ce fait par le prix et somme de 40 sous tournois de rente annuelle et perpétuelle. Témoins: M^{re} Gilles Lechevallier, prêtre, Pierre Lechevallier¹¹.

Le 5 janvier 1638, Guillaume Laisney Pillardière, de la paroisse de Courson, de sa bonne volonté et sans aucune contrainte, reconnaît avoir **vendu, quitté, cédé et délaissé à Jean et Marguerin Huard, père et fils, du dit lieu, une portion de terre tant en jardin que terre labourable, à prendre dans le jardin des dits Huard comme il en appartient au dit vendeur à cause et vertu du contrat de fiefte à lui fait par Sanson Regnard et Marie Huard sa femme, qui joint la dite vente d'un côté et butte d'un bout aux dits acquéreurs, d'autre côté au chemin servant au dit vendeur, et d'autre bout **aux héritiers de défunt Pierre Huard Bigotière, sise et située en la paroisse de Courson, au village, terroir et masure de la Basinière**, tenue du roi notre sire. Et fut ce fait par le prix et somme de 80 livres tournois pour prix principal, avec 40 sols tournois de vin. Présents: Pierre et Martin Durpy, témoins¹² (Figure 13).**

Le 5 janvier 1638, Jean et Marguerin Huard, père et fils, reconnaissent payer et s'obliger payer un et chacun pour le tout sans division ni ordre de discussion [...] du jour saint Michel prochain à Guillaume Laisney Pillardière la somme de 65 livres tournois à cause de reste à payer de vente d'héritage ce jourd'hui faite par le dit Laisney aux dits Huard. Présents: Pierre et Martin Durpy, témoins (Figure 14)¹³.

Puis, survient un règlement entre Jean Huard et Jean Morel, le deuxième mari de son ancienne bru, Martine Deschamps. Morel a contesté l'entente conclue entre sa nouvelle épouse et l'ancien beau-père de celle-ci. Il a perdu en

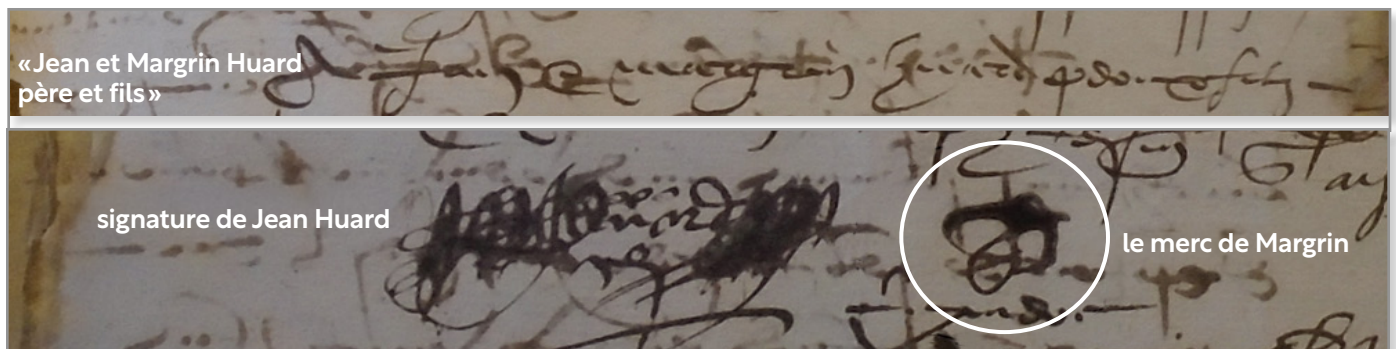


Figure 13.

9. ADC, 8E 15452.

10. ADC, 8E 15452.

11. ADC, 8E 15453.

12. ADC, 8E 15457.

13. ADC, 8E 15457.

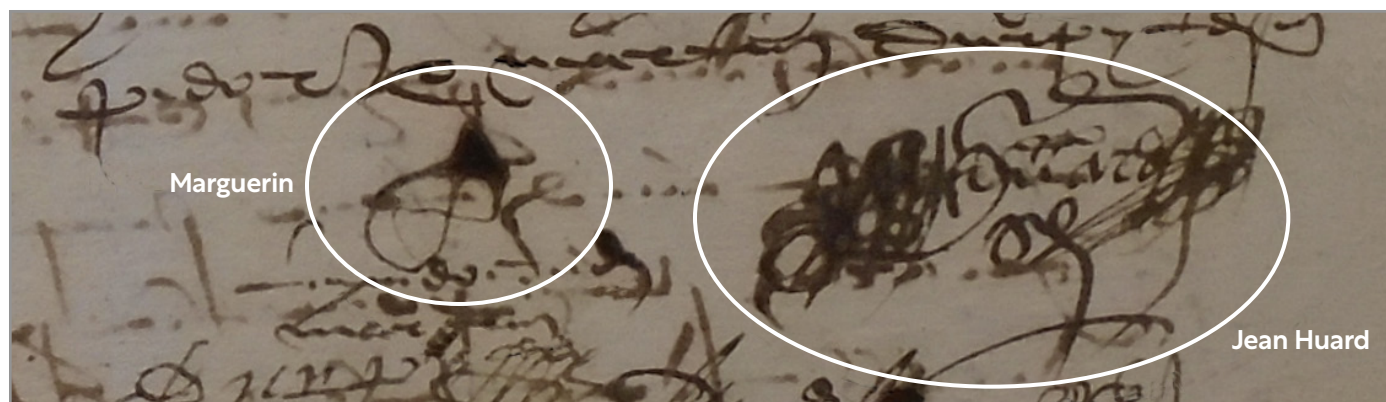


Figure 14.

première instance, mais il persiste et Jean décide qu'une entente vaut mieux que des poursuites interminables.

Le 20 janvier 1638, comme ainsi soit que procès eut été par ci devant pendant en juridiction de bailliage à Vire par entre Jean Morel Morlière, pour lui et Martine Deschamps sa femme, d'une part, et Jean Huard, d'autre, résultant en premier lieu de l'action intentée par le dit Morel au dit nom à l'encontre du dit Huard pour vouloir avoir restitution du dot de la dite femme comme ayant en premières noces épousé le fils du dit Huard en précédent, sur quoi le dit Morel au dit nom se serait pourvu de lettres de relief à la chancellerie du roi notre sire le 12 janvier 1636, tendant par icelles être relevé de certain accord fait par la dite Deschamps pendant sa viduité avec le dit Huard, et sur icelles précédent jusque à sentence définitive du 6 mai dernier, par laquelle le dit Morel au dit nom aurait été débouté des fins de son dit relief, et de laquelle il aurait relevé appel à la cour de parlement à Rouen, auquel lieu les parties seraient à présent en danger d'en courir long et somptueux procès, à grands frais et coûtages. Pour éviter auquel les parties sont venues à l'accord et transaction finale ainsi qu'il ensuit, et le tout sous le bon plaisir de la cour. C'est à savoir que sans avoir égard à toutes les sentences portées par le dit Huard pour demeurer quitte envers le dit Morel et sa dite femme de toute et telle récompense qui lui aurait pu demander du mariage des dits et du dit fils du dit Huard, se disant le dit Huard soumis et obligé payer au dit Morel au dit nom la somme de 105 livres, à payer la dite somme la moitié au jour de Pâques prochain, et l'autre moitié du jour du carême prochain [...] sans préjudice de la rente de la dite femme, laquelle aurait été vendue par son défunt mari et remplacée sur une pièce de terre nommée les Courts champs, acquise par son dit défunt mari, de laquelle pièce le dit Morel pour lui et au dit nom se disait content et [...] pour et [...] de sa dite rente. et le dit Morel au dit nom permis

recueillir son coffre et son lit comme il est spécifié par l'accord fait avec la dite femme par le dit Huard, et un pot d'étain, et sauf et sans préjudice du droit de douaire que la dite femme pourrait prétendre sur les biens de on défunt mari après la mort du dit Huard, à quoi elle demeure réservée. Et le tout en la présence de la dite femme, laquelle a eu tout ce que dessus agréable. Les dites parties à ce moyen hors de cour et de procès sans autre jugement de dépens de part ni d'autre, dont contents. Présents: Gilles Guezet, sieur du Mesnaige, Richard Gu ezet Péraudière, et Marguerin Huard, fils du dit Jean, lequel a eu le présent agréable et s'en est obligé avec son dit père et par insolidité. Se sont présentés le dit Morel et sa dite femme, lesquels ont consenti et accordé le présent demeurer quitte et vide d'effet en tout ce qui porte des obligations sur le dit Huard, ce 7 mars 1639. Présents: Pierre Durpy et René Lesoudier, témoins¹⁴.

Le 6 décembre 1638, Jean Huard, ci devant tabellion, reconnaît devoir et s'obliger payer au jour saint Michel prochain venant à Guillaume Laisney la somme de 20 livres à cause de pur et loyal prêt. Outre, le dit Huard reconnaît avoir et tenir en sa garde à louage du dit Laisney une vache de poil rouge, âgée de 3 ans, laquelle il promet garder et entretenir bien et dûment jusqu'au jour saint Martin prochain, et rendre icelle au dit jour avec 50 sols. Présents: Pierre Durpy et Noël Raul, témoins¹⁵.

Ce contrat sera le dernier que signera notre aïeul. On ne trouve pas son acte d'inhumation dans les registres paroissiaux de Courson, mais la période de mi-avril 1640 à mi-avril 1641 est lacunaire. Jean pourrait donc être mort entre avril et juin 1640, à moins qu'il ne soit décédé dans une autre paroisse que Courson. Un contrat signé le 17 juin 1640 par son fils Marguerin, tenu de respecter les engagements pris par son père envers la veuve de son frère Pierre, nous apprend le décès de Jean (Figure 15).

14. ADC, 8 E 15457, folio 284.

15. ADC, 8E 15462.

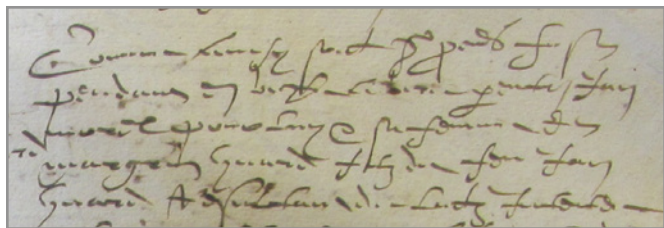


Figure 15. Comme Ainsy Soit que procès fut Pendant en Vicomté à Vire entre Jean Morel par Luy et Sa femme, Et Marguerin Huard filz de feu Jean Huard, résultant des Lotz Intentés...

À son décès, Jean laisse son épouse, Jeanne Aumont, son fils Marguerin (apparemment encore célibataire) et peut-être aussi ses trois filles, Jacqueline, Catherine et Marie; mais, pour le moment, Catherine est la seule dont nous connaissons le mariage, en 1653.

Comme on l'a vu dans le dernier contrat, Marguerin semble avoir hérité aussi bien des propriétés que des responsabilités de son père et c'est lui qu'on nommera dorénavant

Huard Basinière. Quant à notre aïeule Jeanne Aumont, qui s'est faite très discrète pendant toutes ces années, elle surviendra encore longtemps à son mari. Le 8 décembre 1649, elle sera la marraine de Thomas, fils de Marguerin et Julienne Bouillet. Elle s'éteindra deux ans plus tard, à Courson (**Figure 16**).

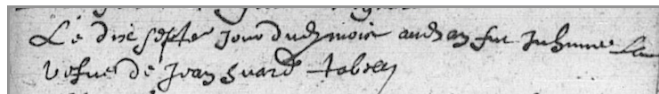
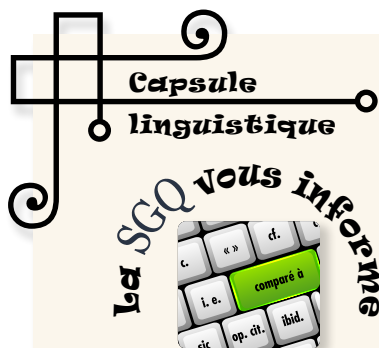


Figure 16. Le dix Septiesme Jour dudict mois audict an [février 1751] fut Inhumée La Vefve de Jean Huard tabellion.

Et c'est ici que se termine l'histoire de Jean Huard et de Jeanne Aumont, les grands-parents paternels de notre ancêtre canadien Jean Huard. Comme ce dernier est né vers 1640, il n'a pas connu son grand-père, mais aura probablement vécu avec sa grand-mère jusqu'au décès de celle-ci.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : gabriel.huard@videotron.ca



Capsule linguistique

«J'en perds mon latin!»

Nombreux sont les mots ou expressions latines qui se cachent derrière des abréviations que nos auteures et auteurs emploient couramment dans leurs textes. En voici quelques-unes, présentées par ordre alphabétique et rédigées en italique, puisqu'il s'agit d'une langue étrangère.

c (circa): signifie «environ»; il est placé devant une date lorsque celle-ci est incertaine (c1630).

cf. (confer): signifie «se reporter à».

ibidem (ibid.): signifie «au même endroit». Cette abréviation est utilisée lorsqu'une source (auteur et titre) est mentionnée deux fois de suite dans les notes en bas de page. Elle remplace maintenant *id. (idem)* et *loc. cit. (loco citato)*.

i. e. (id est): abréviation de la locution latine *id est* qui signifie «c'est-à-dire»; l'emploi de l'abréviation «c.-à-d.» ou «soit» est recommandé.

op. cit. (opere citato/opus citatum): signifie «dans l'ouvrage déjà mentionné». Cette abréviation est utilisée pour mentionner une source (auteur et titre) déjà citée ailleurs en note en bas de page.

sic: signifie «ainsi». Il est placé entre parenthèses après un mot ou un passage pour indiquer que l'on cite textuellement, avec les erreurs; lorsque la citation est en italique, ce mot latin s'écrit en caractères romains (*sic*).

vs (versus): il s'agit d'un anglicisme que l'on doit remplacer par «contre» ou «c.», dans un contexte juridique; sinon, il faut préférer les expressions «par rapport à», «comparé à», «ou».

Pour plus d'informations, sur notre site, cliquez sur le menu «Services», puis «Revue *L'Ancêtre*» et «*L'Ancêtre*». Dans la page affichée, colonne de droite, vous verrez: «Le protocole typographique» et «L'aide-mémoire» que vous pourrez télécharger.



Les cousins canadiens de Pierre de Coubertin

Pierre Le Clercq

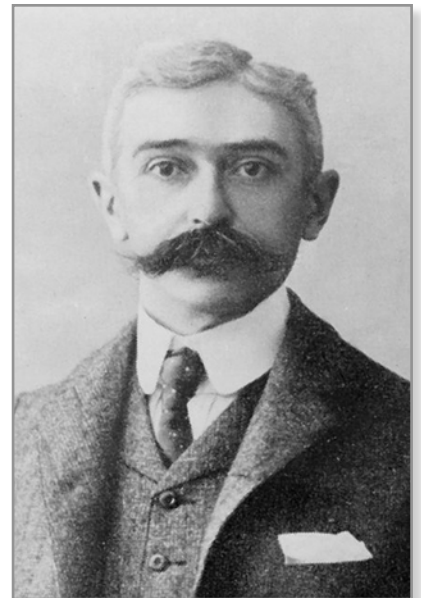
Président de la Société généalogique de l'Yonne

L'auteur est né le dimanche 13 mars 1949 à Auxerre, en France. Il a obtenu, à la Sorbonne à Paris, une maîtrise d'enseignement de l'anglais, une maîtrise spécialisée de langues scandinaves et une licence d'enseignement de lettres modernes, ainsi qu'un diplôme de langue suédoise à l'université d'Uppsala, en Suède. Retraité depuis 2014 de l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Paris, il occupe les postes de président de la Société généalogique de l'Yonne, d'administrateur de l'Union généalogique de Bourgogne, d'administrateur bourguignon de la Fédération française de généalogie, et il a été trésorier de l'Académie internationale de généalogie de 2009 à 2022. Ses travaux en généalogie l'ont amené à étudier les familles du département français de l'Yonne dont un ou plusieurs membres ont émigré au Canada; une partie des résultats de cette recherche a été publiée en 1996, à Ottawa, dans les actes du Congrès international des sciences généalogique et héraldique. Il a également publié des articles sur les racines en France des familles canadiennes Roy et Lepage, et un dictionnaire alphabétique en huit tomes des Auxerrois d'avant 1600.

Préambule

En 1976, j'ai quitté la France avec mon jeune cousin germain Frédéric Lecouvez, âgé alors de 15 ans, pour visiter avec lui tout le continent nord-américain pendant deux mois. Du 30 juillet au 1^{er} août 1976, nous avons séjourné à Montréal, chez mon amie Danielle Mongrain, dite Ursule, alors que les Jeux olympiques d'été battaient leur plein en ville depuis le 17 juillet précédent. De ces Jeux, étant alors encore étudiant avec peu de moyens financiers, je n'ai vu avec mon cousin que la finale de hockey sur gazon, le 30 juillet 1976, remportée au stade Percival-Molson par la Nouvelle-Zélande, devant l'Australie et le Pakistan; puis, le 31 juillet, nous avons vu défiler le marathon qui passait à 18h30 sous les fenêtres ouvertes de mon amie canadienne, avant de terminer en beauté avec la finale des épreuves de judo toutes catégories au vélodrome olympique, remportées par le Japonais Haruki Uemura.

En 2024, c'est la ville de Paris qui reçoit les Jeux olympiques d'été, du 26 juillet au 11 août. Voilà l'occasion pour moi de faire le lien entre Paris et Montréal, entre l'Europe et l'Amérique du Nord, en soulignant que certains Canadiens ont, dans le nord du département français de l'Yonne, des ancêtres communs avec le Parisien Pierre de Coubertin, créateur des Jeux olympiques modernes.



Charles Pierre Fredy de Coubertin.

Mots-clés : Saint-Florentin, Sens, Pierre de Coubertin, Anne Le Roy, Cyrano de Bergerac

Les ancêtres de Pierre de Coubertin¹

C'est à Paris, en effet, que naquit Pierre de Coubertin, entré dans l'histoire de l'humanité pour avoir ressuscité les Jeux olympiques en 1896, en Grèce, dans le pays qui les avait inventés dans l'Antiquité. Ce Parisien, qui

a tenu à ce que Paris succédât à Athènes en 1900, avait des racines bourguignonnes ! En fouillant de branche en branche dans l'arbre généalogique de celui qui s'appelait en fait Charles Pierre Fredy de Coubertin, on trouve en effet des ancêtres ayant vécu dans l'Yonne, surtout à Saint-Florentin, mais aussi, marginalement, à Sens, Joigny et Auxerre.

1. Note de la rédaction : Les numéros figurant devant le nom de chaque ancêtre de Pierre de Coubertin sont ceux du système numérique de Sosa-Stradonitz, communément utilisés dans les généalogies ascendantes. Dans cette numérotation, le personnage de départ, homme ou femme, porte le numéro 1. Son père a le numéro 2 et sa mère le numéro 3, les grands-parents paternels ont les numéros 4 et 5 et les grands-parents maternels les numéros 6 et 7. Ainsi, à l'exception du numéro 1, tous les hommes ont un chiffre pair et les femmes un chiffre impair.

Génération I

1 – Charles Pierre Fredy de Coubertin, né le 1^{er} janvier 1863 à Paris, au n° 20 de la rue Oudinot dans le 7^e arrondissement, et décédé le 2 septembre 1937 à Genève, en Suisse. Il s'était marié le 11 mars 1895 à Paris, à la mairie du 8^e arrondissement, avec Christa Anna Marie Rothan (1861).

Génération II

2 – Charles Louis Fredy de Coubertin, artiste peintre, né le 23 avril 1822 à Paris, où il est décédé le 28 octobre 1908, dans le 7^e arrondissement. Il s'était marié le 16 mars 1846 à Paris, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, avec Agathe Marie Marcelle Gigault de Crisenoy.

3 – Agathe Marie Marcelle Gigault de Crisenoy, née le 5 octobre 1823 à Crisenoy et décédée le 16 décembre 1907 à Paris, dans le 7^e arrondissement.

Génération III

4 – Bonaventure Julien Fredy de Coubertin, capitaine au corps d'état-major en 1821, puis maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse de 1851 à 1867, et agent consulaire. Baptisé le 24 mars 1788 à Paris, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, il est décédé le 17 février 1871 à Lisieux. Il s'était marié le 21 juin 1821 à Paris, en l'église Notre-Dame-de-l'Abbaye-aux-Bois, avec Caroline Centurion de Pardieu.

5 – Caroline Centurion de Pardieu, née le 15 avril 1797 et décédée le 1^{er} septembre 1887 à Paris.

6 – Étienne Charles Gigault de Crisenoy, né le 23 février 1787 à Paris et inhumé le 28 septembre 1835 en l'église Saint-Eustache. Il s'était marié avec Marie Euphrasie Eudes de Catteville de Mirville.

7 – Marie Euphrasie Eudes de Catteville de Mirville, née vers 1798 et décédée le 6 septembre 1887.

Génération IV

8 – François Louis Fredy de Coubertin, conseiller à la cour royale des aides de Paris, né le 17 avril 1752 à Paris et décédé le 12 avril 1807. Il s'était marié le 27 avril 1780 dans sa ville natale avec Adélaïde Jeanne Geneviève Sandrier de Mailly.

9 – Adélaïde Jeanne Geneviève Sandrier de Mailly, née le 13 janvier 1762 à Sens et décédée le 22 avril 1826 à Paris. Elle avait épousé en secondes noces Jean Claude Charles Hélène de Massol, lieutenant-colonel au régiment des gardes françaises, chevalier de Malte et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

10 – Louis Joseph Élisabeth Centurion de Pardieu, capitaine de cavalerie, décédé après 1821 à Paris. Il s'était marié avec Antoinette Bernarde Bertier de Sauvigny.

11 – Antoinette Bernarde Bertier de Sauvigny, décédée avant 1821 à Paris.

Génération V

16 – Pierre Fredy de Coubertin, né vers 1716. Il s'était marié le 27 avril 1744 à Paris avec Marie Louise Marguerite Chambault. Un contrat de mariage avait été signé entre les futurs époux la veille à Paris, devant M^e Jacques Silvestre.

17 – Marie Louise Marguerite Chambault, née le 20 juillet 1722 à Paris et décédée le 31 mai 1799 dans la même ville.

18 – Edme Thomas Sandrier de Mailly, sous-préfet. Né le 19 novembre 1737 à Sens, et baptisé le surlendemain au même endroit, en l'église Saint-Pierre-le-Rond. Il est décédé le 7 avril 1801 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et a été inhumé le même jour. Il s'était marié le 1^{er} décembre 1759 à Paris, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, avec Adélaïde Claire Pourré de Planty.

19 – Adélaïde Claire Pourré de Planty, née le 23 novembre 1740 à Paris, en la paroisse Saint-Roch, et décédée le 1^{er} mars 1764 à Sens, en la paroisse Saint-Hilaire.

Génération VI

32 – François Fredy de Coubertin, né le 11 avril 1668 à Paris et décédé le 11 novembre 1742 au même lieu. Il s'était marié le 15 juin 1711 dans sa ville natale avec Marie Morel.

33 – Marie Morel, née vers 1684 et décédée en 1758.

34 – François Jacques Chambault. Il s'était marié avec Marie Louise Felvise.

35 – Marie Louise Felvise.

36 – Edme Thomas Sandrier de Mailly, avocat en parlement à Sens. Né le 24 février 1704 à Saint-Florentin, il y a été baptisé le lendemain. Il est décédé en 1758 à Sens. Il s'était marié le 27 septembre 1735 à Sens, en l'église Saint-Pierre-le-Rond, avec Marie Catherine Gratien de Puygaillard.

37 – Marie Catherine Gratien de Puygaillard, décédée avant 1764.

38 – Antoine Claude Pourré de Planty. Il s'était marié avec Adélaïde Claire Martin.

39 – Adélaïde Claire Martin.

Génération VII

66 – Pierre Morel, né vers 1643 et décédé le 7 mai 1719. Il s'était marié le 22 janvier 1683 avec Marie Claire Danès.

67 – Marie Claire Danès, née vers 1664 et décédée en 1710.

72 – Edme Thomas Sandrier de Mailly, receveur des tailles de l'élection de Saint-Florentin. Baptisé le 30 avril 1678 à Saint-Florentin, il y est décédé le 3 juin 1752 et y a été inhumé le lendemain. Il s'était marié le 26 avril 1702 à Saint-Florentin avec Jeanne Chassin.

73 – Jeanne Chassin, née à Saint-Florentin. Elle était la cousine du IV^e au III^e degré canonique de son époux puisqu'elle descendait, comme lui, de Thomas Sandrier et Barbe Monfils. Ces deux ancêtres étaient en effet les grands-parents paternels du père d'Edme Thomas Sandrier, ainsi que les grands-parents maternels de la grand-mère paternelle de ladite Jeanne.

74 – Thomas Gratien de Puygaillard. Il s'était marié avec Marie Catherine Guyot.

75 – Marie Catherine Guyot.

78 – Pierre Martin, époux de Claire Guesdon.

79 – Claire Guesdon.

Génération VIII

132 – Honoré Morel, né vers 1615 et décédé en 1680. Il s'était marié le 14 septembre 1642 avec Marie Cyrano.

133 – Marie Cyrano, née vers 1625 et décédée le 25 août 1685.

144 – Thomas Sandrier, maître apothicaire à Saint-Florentin. Baptisé le 17 septembre 1630 à Saint-Florentin, il y a été inhumé le 4 mars 1687. Il s'était marié le 15 juin 1653 à Saint-Florentin avec Marguerite Monfils, fille d'Edme et Perrette Gallimard. Il s'est remarié le 4 mars 1669 à Saint-Florentin avec Anne Leclerc.

145 – Anne Leclerc, née à Saint-Florentin.

146 – Christophe Chassin, avocat en parlement à Saint-Florentin. Né le 11 juin 1649 à Saint-Florentin, il y a été baptisé le même jour. Il y est décédé le 27 novembre 1688 et y a été inhumé le lendemain. Il avait épousé, le 24 novembre 1670 à Ervy-le-Châtel, Marguerite Thierriat.

147 – Marguerite Thierriat, née le 2 février 1644 à Ervy-le-Châtel, elle a été baptisée le même jour au même lieu. Elle est décédée le 1^{er} décembre 1695 à Saint-Florentin, où elle a été inhumée le même jour. Elle était la cousine du III^e au IV^e degré canonique de son époux puisqu'elle descendait, comme lui, de François Duguet et de Guillemette Thierriat. Ces deux ancêtres étaient en effet les grands-parents paternels de la grand-mère paternelle de Christophe Chassin, ainsi que les grands-parents maternels du père de ladite Marguerite.

148 – Charles Gratien, seigneur de Soubins, né à Sens. Il s'était marié le 8 février 1666 à Sens, en l'église Sainte-Colombe-du-Carrouge, avec Catherine Fauvelet. Un contrat de mariage avait été signé entre les futurs époux le même jour à Sens, devant M^e Maximilien Bollogne.

149 – Catherine Fauvelet, née à Sens.

150 – Edme Guyot. Il s'était marié avec Catherine Bouvyer.

151 – Catherine Bouvyer.

Génération IX

266 – Pierre Cyrano, trésorier des offrandes, aumônes et dévotions du roi. Né vers 1590 et décédé en 1636, il s'était marié le 12 juillet 1621 avec Marie Le Camus.

267 – Marie Le Camus, née vers 1605 et décédée en 1694.

288 – Jean Thomas Sandrier, maître apothicaire à Saint-Florentin. Baptisé le 30 janvier 1601 à Saint-Florentin, il y est décédé le 11 août 1646 et y a été inhumé le surlendemain. Il s'était marié le 19 novembre 1624 à Saint-Florentin avec Louise Lebeau.

289 – Louise Lebeau.

290 – Jean Leclerc, décédé avant 1669 à Saint-Florentin. Il s'y était marié le 14 janvier 1626 avec Anne Thierriat.

291 – Anne Thierriat.

292 – François Chassin, né le 20 avril 1612 à Joigny et baptisé le même jour au même endroit, en l'église Saint-Jean. Il s'était marié le 10 janvier 1637 à Saint-Florentin avec Denise Billebault.

293 – Denise Billebault, baptisée le 17 novembre 1615 à Saint-Florentin, décédée le 23 mai 1685 et inhumée le même jour au même endroit.

294 – Étienne Thierriat, élu en l'élection d'Ervy-le-Châtel, né le 27 juin 1597 à Saint-Florentin et baptisé le même jour dans la même localité. Il s'était marié le 18 février 1620 à Saint-Florentin avec Nicole Jeanneau, fille d'Étienne et Perrette Duguet. Il a épousé en deuxièmes nocces, le 1^{er} juin 1622 à Saint-Florentin, Jeanne Sandrier, veuve de Nicolas Billebault et fille de Thomas et Barbe Monfils. Il s'est marié en troisièmes et dernières nocces, le 5 juillet 1633 à Ervy-le-Châtel, avec Catherine Baillot.

295 – Catherine Baillot, née à Ervy-le-Châtel.

298 – Antoine Fauvelet, conseiller et élu pour le roi en l'élection de Sens en 1625, né à Sens et décédé avant 1666 au même endroit. Il s'était marié avec Jeanne Tenelle le 27 janvier 1625 à Sens, en l'église Saint-Pierre-le-Rond.

299 – Jeanne Tenelle, née à Sens, en la paroisse Saint-Pierre-le-Rond.

Génération X

532 – Savinien Cyrano, marchand et bourgeois de Paris, conseiller du roi, maison et couronne de France, né à Sens et décédé en 1590. Il s'était marié le 9 avril 1551 à Paris avec Anne Lemaire.

533 – Anne Lemaire, décédée en 1616. Le 31 mars 1614, en l'église Saint-Eustache à Paris, elle a été la marraine de son petit-fils Denis Cyrano, fils d'Abel Cyrano et Espérance Bellanger.

576 – Thomas Sandrier, marchand apothicaire à Saint-Florentin. Baptisé le 4 décembre 1567 à Saint-Florentin, il y est décédé le 16 septembre 1632 et y a été inhumé le lendemain. Il s'était marié avec Barbe Monfils.

577 – Barbe Monfils, baptisée le 25 novembre 1570 à Saint-Florentin, décédée le 3 octobre 1617 et inhumée le surlendemain au même lieu.

578 – François Lebeau. Il s'était marié avec Anne Corrard.

579 – Anne Corrard.

580 – Jean Leclerc. Il s'était marié avec Gillette Lamy.

581 – Gillette Lamy.

582 – Edme Thierriat. Il s'était marié avec Jacqueline Andry.

583 – Jacqueline Andry.

584 – Christophe Chassin, avocat à Saint-Florentin, né vers 1587 à Joigny. Il est décédé le 16 décembre 1657 à Saint-Florentin et y a été inhumé le lendemain. Il s'était marié le 31 juillet 1606 à Saint-Florentin avec Marie Duguet.

585 – Marie Duguet, baptisée le 24 février 1582 à Saint-Florentin, décédée avant 1648 au même lieu.

586 – Nicolas Billebault, baptisé le 11 mai 1592 à Saint-Florentin, décédé le 1^{er} septembre 1617 et inhumé le lendemain au même lieu. Il s'était marié le 27 janvier 1615 à Saint-Florentin avec Jeanne Sandrier.

587 – Jeanne Sandrier, née vers 1595 à Saint-Florentin. Elle y est décédée le 27 octobre 1630 et y a été inhumée le lendemain. Jeanne a épousé en secondes noces, le 1^{er} juin 1622 à Saint-Florentin, Étienne Thierriat, élu en l'élection d'Ervy-le-Châtel, veuf de Nicole Jeanneau.

588 – Ode Thierriat, baptisé le 25 janvier 1558 à Saint-Florentin, décédé le 8 décembre 1634 à Saint-Florentin et inhumé le lendemain au même endroit. Il s'était marié avec Perrette Duguet.

589 – Perrette Duguet, baptisée le 28 juin 1559 à Saint-Florentin, décédée le 19 novembre 1627 à Saint-Florentin et inhumée le lendemain au même endroit.

590 – Nicolas Baillet, avocat en parlement et bailli d'Ervy-le-Châtel. Il y est décédé après 1633.

598 – Savinien Tenelle, marchand en 1625 à Sens. Il y est décédé après 1625, en la paroisse Saint-Pierre-le-Rond.

Génération XI

1064 – Pierre Cyrano, procureur au bailliage de Sens. Il s'était marié avec Pernelle Tremblay.

1065 – Pernelle Tremblay.

1066 – Étienne Lemaire. Il s'est marié avec Perrette Cardon.

1067 – Perrette Cardon.

1152 – Edme Sandrier, apothicaire à Saint-Florentin. Il s'est marié avec Marie Thierriat.

1153 – Marie Thierriat, baptisée le 8 septembre 1544 à Auxerre, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée.

1154 – Jean Monfils, baptisé le 4 janvier 1542 à Saint-Florentin. Il s'est marié avec Jeanne Pascotte.

1155 – Jeanne Pascotte, baptisée le 22 janvier 1542 à Saint-Florentin.

1170 – Edme Duguet, conseiller du roi au grenier à sel de Saint-Florentin. Baptisé le 7 juin 1554 à Saint-Florentin, il y est décédé le 5 septembre 1612 et y a été inhumé le lendemain. Il s'était marié avec Perrette Largentier.

1171 – Perrette Largentier.

1172 – Jean Billebault, vigneron. Baptisé le 25 avril 1548 à Saint-Florentin, il est décédé le 14 octobre 1603 au même endroit. Il s'était marié avec Denise Chatey.

1173 – Denise Chatey, baptisée le 11 mars 1554 à Saint-Florentin. Elle y est décédée le 23 décembre 1623 et y a été inhumée le même jour.

1174 – voir 576.

1175 – voir 577.

1176 – Jean Thierriat, avocat au bailliage à Saint-Florentin. Né vers 1532, il s'est marié avec Jacqueline Jazu.

1177 – Jacqueline Jazu, née vers 1534 et décédée après 1590 à Saint-Florentin.

1178 – François Duguet, décédé après 1585 à Saint-Florentin. Il s'était marié avec Guillemette Thierriat.

1179 – Guillemette Thierriat, décédée après 1595 à Saint-Florentin.

Génération XII

2128 – Mahiet Cyrano, bourrelier à Sens. Il est décédé après 1497 à Sens. Le 24 février 1497 (nouveau style), devant M^e Jean Possot, notaire à Sens, le bourrelier Mahiet Cyrano a acheté pour le prix de 120 francs à sa belle-mère Étienne, veuve en premières noces de Jean Leduc et en secondes noces de Perrin Ratier, un jardin situé en la rue Saint-Pregts à Sens, tenant d'une part à l'héritage de l'église Saint-Maximin, d'autre part aux héritiers de Gilbert Boctet, par-devant au pavé royal et par-derrrière à ladite église Saint-Maximin et au ru de Gravereau. Le même jour, il a été désigné par sa belle-mère comme procureur, chargé par celle-ci de plaider pour elle et de gérer tous ses biens, avec un autre procureur nommé Jean Bochart². Mahiet Cyrano était déjà mort lorsque, le 7 décembre 1507, devant M^e Jean Maillet, notaire à Sens, le tonnelier Étienne Chamillard et son épouse Marguerite Dufour cédèrent, à titre d'échange, au marchand Hubert Gauthier, la moitié en indivis d'une maison située devant le marché aux blés à Sens, qui tenait d'un long audit Hubert Gauthier, d'autre long à la veuve et aux héritiers dudit Mahiet Cyrano, d'un bout et par-devant au pavé royal et d'autre bout et par-derrrière audit Hubert Gauthier³. Il s'était marié avec Jeanne Leduc.

2129 – Jeanne Leduc, décédée avant 1541 à Sens. Avec son second conjoint, Martin Paulier, elle était encore vivante lorsque le 6 octobre 1516, devant M^e Louis Delafousse, notaire à Sens, le marchand Hubert Gauthier et le mercier Vincent Dufour ont procédé au partage d'une maison sise en la paroisse Saint-Hilaire à Sens, devant le marché au blé, tenant d'un long audit Hubert Gauthier, d'autre long audit Martin Paulier, d'un bout et par-derrrière audit Hubert Gauthier et d'autre bout et par-devant au pavé royal⁴.

Le 15 septembre 1517, devant M^e Louis Delafousse, notaire à Sens, l'honnête femme Jeanne Leduc, veuve de l'honorable homme Martin Paulier, praticien au bailliage de Sens, a baillé au vigneron Hébart Gaillard et à sa femme Jeanne Gaschy une

2. Archives départementales de l'Yonne (ADY), 3E22-1056-5, folio 145 recto et verso.

3. ADY, 3E83-1, folio 144 recto.

4. ADY, 3E22-659.

pièce de terre sise au bourg Saint-Pregts à Sens, tenant d'un long auxdits preneurs et à Savinien Gaschy, d'autre long à la veuve d'Aliot Gallois et à Pierre Veneau, d'un bout et par derrière à la ruelle de Thiot et d'autre bout et par-devant au pavé royal, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 40 sols tournois à verser chaque année le jour de la Toussaint, à charge pour les preneurs de bâtir sur cette pièce de terre une maison de charpentes⁵.

Le 3 novembre 1517, devant M^e Louis Delafousse, notaire royal à Sens, est comparue Jeanne Leduc, veuve en premières noces de Mahiet Cyrano puis en secondes noces de Martin Paulier, procureur au bailliage de Sens. Celle-ci a alors baillé à Jean Frayer une maison avec jardin située au faubourg Saint-Pregts à Sens, tenant d'un long aux Célestins de Sens, d'autre long à Louis Ducrantin à cause de sa femme, d'un bout et par derrière à sa propriété et d'autre bout et par-devant au pavé royal, ceci moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 40 sols tournois⁶.

Le 3 novembre 1517, devant M^e Louis Delafousse, notaire à Sens, en présence de Colas Cyrano, cette même Jeanne Leduc a baillé à l'honorable homme Nicolas Gressier, son gendre, procureur au bailliage de Sens, et à sa fille Colombe Cyrano, épouse dudit Nicolas Gressier et fille dudit défunt Mahiet Cyrano, une place sise en la paroisse Saint-Hilaire à Sens, devant le marché de blé, tenant d'un long aux vénérables doyen et chanoines de la cathédrale de Sens, d'autre long à Guenin Vincent, d'un bout et par derrière à Jean Duguet dit Duchault et d'autre bout et par-devant au pavé royal; cette place était chargée d'une censive de 4 deniers parisis envers les chanoines de l'autel Notre-Dame de la cathédrale de Sens et de 5 sols tournois par an envers l'église Saint-Hilaire, ceci moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 8 livres tournois à payer chaque année le jour de la Toussaint⁷.

Le 14 décembre 1541, devant M^e Jean Maupoy, notaire à Sens, Jean Frayer le jeune et son épouse Jeanne Rouzier ont cédé à titre d'échange à l'épinglier Macé Toutain et à son épouse Barbe Frayer, ainsi qu'au tanneur Pierre Garnier et à son épouse Marion Frayer, tout ce qu'ils possèdent en une maison avec jardin située au bourg Saint-Pregts à Sens, tenant d'un long auxdits Jean Frayer le jeune et Jeanne Rouzier, d'autre long à Thomas Robbe, Simon Michel, Jean Robbe et Pierre Fendard, d'un bout au pavé royal et d'autre bout à Colas Ouzier, chargée d'une censive de 12 deniers envers le petit hôtel-Dieu de Sens et d'une rente de 20 sols tournois envers la défunte veuve et les héritiers de Martin Paulier⁸. Jeanne Leduc s'était donc mariée d'abord avec Mahiet Cyrano, bourrelier, en 1497 à Sens, puis après 1507, avec Martin Paulier, clerc substitut du tabellion juré de la prévôté de Sens en 1494, procureur au bailliage de Sens en 1517.

2306 – Thomas Thierriat, marchand à Auxerre, décédé après 1573. Il s'était marié avec Mathelie Disson.

2307 – Mathelie Disson, décédée avant 1567.

2308 – Jean Monfils.

2310 – Jean Pascotte, tanneur. Il avait épousé Marguerite Duguet.

2311 – Marguerite Duguet.

2340 – voir 1178.

2341 – voir 1179.

2344 – Isaac Billebault, décédé avant 1583 à Saint-Florentin. Il s'était marié avec une prénommée Clémence.

2345 – Clémence.

2346 – Pierre Chatey. Il a épousé une femme prénommée Marie.

2347 – Marie.

2348 – voir 1152.

2349 – voir 1153.

2350 – voir 1154.

2351 – voir 1155.

Génération XIII

4258 – Jean Leduc, décédé avant 1497 à Sens. Il s'était marié avec une femme prénommée Étiennelette.

4259 – Étiennelette, décédée après 1497 à Sens. Le 24 février 1497 (nouveau style), devant M^e Jean Possot, notaire à Sens, est comparue Étiennelette, veuve en premières noces de Jean Leduc puis en secondes noces de Perrin Ratier, laquelle a vendu au bourrelier Mahiet Cyrano, son gendre (époux de sa fille Jeanne Leduc), un jardin situé en la rue Saint-Pregts à Sens, tenant d'une part à l'héritage de l'église Saint-Maximin, d'autre part aux héritiers de Gilbert Boctet, par-devant au pavé royal et enfin par derrière à ladite église Saint-Maximin et au ru de Gravereau, moyennant le prix de 120 francs, ou *six-vingts* francs dans l'acte. Le même jour, elle a désigné comme procureurs ledit Mahiet Cyrano et Jean Bochart, afin que ceux-ci puissent plaider en son nom et gérer tous ses biens⁹. Elle s'était donc mariée d'abord avec Jean Leduc, puis avec Perrin Ratier, tous deux décédés avant 1497.

4698 – voir 2306.

4699 – voir 2307.

4700 – voir 2308.

4702 – voir 2310.

4703 – voir 2311.

5. ADY, 3E22-660.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*

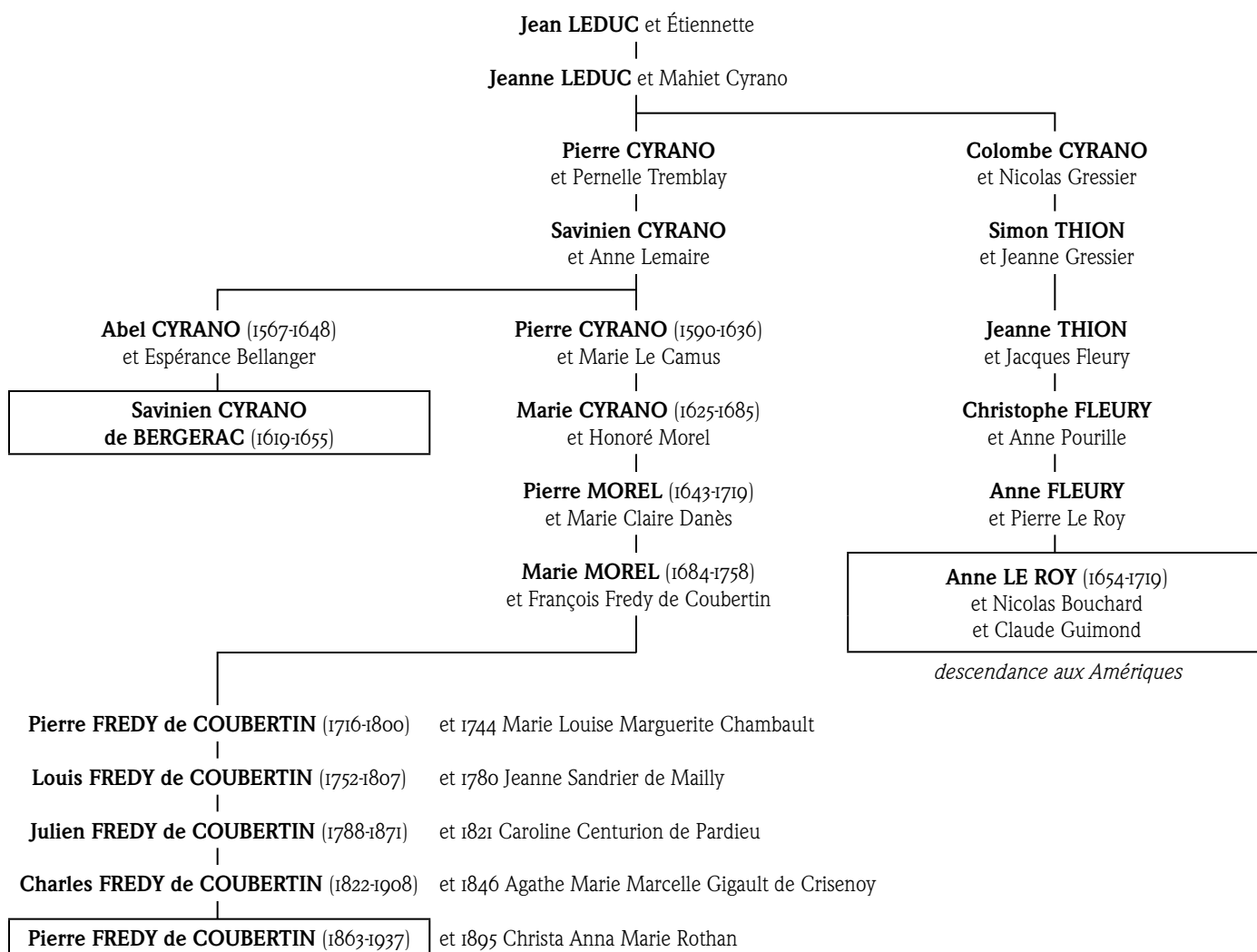
8. ADY, 3E69-1, folio 96 recto.

9. ADY, 3E22-1056-5, folio 145 recto verso.

Les ancêtres communs avec Anne Le Roy

En 2021, j'ai publié dans la présente revue avec Alain Noël et Gilles Brassard un article en deux parties intitulé *Anne Le Roy et son ascendance dans l'Yonne*¹⁰. Cette femme portait bien son nom puisqu'elle était une « fille du roi », née en 1654 à Sens, dans le nord du département de l'Yonne. Elle est arrivée au Canada en 1670 pour y fonder une famille de douze enfants avec deux maris successifs: les six premiers avec Nicolas Bouchard, puis les six autres avec Claude Guimond. Nombreux sont les Nord-Américains qui, de nos jours, descendent de cette femme et de ses ancêtres bourguignons implantés à Sens. Par certains d'entre eux, tous les descendants actuels d'Anne Le Roy et de ses deux époux canadiens sont donc apparentés à Pierre de Coubertin.

Dans la seconde partie de l'article publié en 2021¹¹, on constate, de la page 36 à 38, que la pionnière Anne Le Roy descend elle aussi, comme Pierre de Coubertin, du couple formé par le bourrelier **Mahiet Cyrano** et **Jeanne Leduc**, cette dernière étant la fille de Jean et de sa femme prénommée **Étiennette**. Ces deux couples sont les ancêtres non seulement du Parisien Pierre de Coubertin et de la Canadienne Anne Le Roy, mais également de l'écrivain Savinien Cyrano de Bergerac (1619-1655), rendu célèbre par une pièce de théâtre d'Edmond Rostand (1868-1918).



Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

esgeaihygrecq@gmail.com

10. BRASSARD, Gilles, Pierre LE CLERCQ et Alain NOËL. « Anne Le Roy et son ascendance dans l'Yonne (première partie) », *L'Ancêtre*, vol. 47, n° 335, été 2021, p. 237-248.

11. BRASSARD, Gilles, Pierre LE CLERCQ et Alain NOËL. « Anne Le Roy et son ascendance dans l'Yonne (seconde partie) », *L'Ancêtre*, vol. 48, n° 336, automne 2021, p. 25-38.

Le Musée de la mémoire vivante : généalogie et récits de vie

Judith Douville

Présidente, Musée de la mémoire vivante

Résumé de la conférence de Noël prononcée le 2 décembre 2023 devant les membres de la Société de généalogie de Québec, au Cercle universitaire, pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval.

Les recherches généalogiques conduisent à de nombreuses réponses sur ceux et celles qui nous ont précédés. Les généalogistes amateurs ou professionnels savent que trouver un nouveau nom, un lieu de naissance, une date est parfois le résultat d'une véritable enquête. Les sources d'information se limitent trop souvent à des données succinctes qui laissent le chercheur avec bien des questions en tête. Au Musée de la mémoire vivante, il est possible de documenter soi-même son récit de vie, ses savoirs et ses savoir-faire pour pouvoir les léguer aux générations futures. Sous diverses formes, le récit de vie est l'un des plus beaux cadeaux que l'on puisse se faire, et léguer à nos descendants et aux généalogistes.

Un musée unique au Québec!

Le Musée de la mémoire vivante est une institution pionnière dans la sauvegarde et la diffusion des savoirs, savoir-faire et pratiques transmis par l'oralité. Fondé en 2008, il a été largement inspiré par la Convention de l'UNESCO sur le patrimoine immatériel (2003). Il est devenu une référence en matière de patrimoine immatériel. Sa clientèle et son territoire d'activités s'étendent à tout le Québec et au-delà.

Il se trouve sur le site du domaine seigneurial des Aubert de Gaspé à Saint-Jean-Port-Joli, dans la reconstruction de l'ancien manoir selon le même aspect extérieur et la même volumétrie. Cette localisation ne tient pas du hasard. En effet, Philippe Aubert de Gaspé, dernier seigneur, auteur des *Anciens Canadiens* (1863) et de *Mémoires* (1866), a colligé dans ses mémoires des descriptions et un mode de vie de son époque afin de pouvoir les transmettre aux générations subséquentes. La mission du Musée est donc celle-ci :

Le Musée de la mémoire vivante se consacre à la collecte, à la conservation et à la mise en valeur des témoignages sous toutes leurs formes : orales, écrites et graphiques. Pour transmettre des repères culturels aux générations futures, il donne la parole à tous ceux et celles qui désirent partager leur récit de vie, leurs savoirs et leurs savoir-faire.



Domaine seigneurial de Philippe Aubert de Gaspé.
Photo fournie par l'auteur.

Le Musée de la mémoire vivante se différencie de ses pairs parce qu'il place l'humain au centre de tous ses projets, et ses collections sont principalement immatérielles. Il met en exposition, en salle et en mode virtuel, des récits et des témoignages. Les quelques objets exposés dans ses salles sont utilisés comme « déclencheur de mémoire ». Par exemple, dans la première exposition permanente, maintenant itinérante, intitulée *Souvenirs de table*, une lignette¹ pour capturer des bruants des neiges ou plectrophanes des neiges accompagne un témoignage sur la consommation de ces petits passereaux. L'objet a rappelé à plusieurs visiteurs cette pratique et les recettes associées. Des témoignages additionnels de différentes régions ont pu être joints à l'exposition. Ces ajouts possibles donnent un caractère évolutif aux expositions et élargissent le terrain de collecte de témoignages, donc l'échantillonnage d'information. Le visiteur ou toute autre personne informée peut enregistrer et voir un extrait de son témoignage joint à l'une des expositions en cours.

1. Piège formé avec un cerceau de baril de bois traversé d'un carrelage en ficelle dont les jonctions sont marquées de nœuds coulants en crin de cheval et sur lequel du grain est déposé. En picorant, le bruant se retrouve pris par les pattes dans les nœuds.

Au Musée, des centaines de sujets sont traités par des gens de tous âges, de partout au Québec et au-delà de ses frontières. Du métier traditionnel ou en voie de disparition jusqu'aux rituels saisonniers, ils ne laissent pas indifférents. Chaque personne est porteuse de savoirs très intéressants, mais aussi très fugaces, car dans la plupart des cas, ces richesses ne sont pas écrites ou enregistrées. Elles disparaîtront avec celles et ceux qui les détiennent.

L'un des objectifs du Musée est d'être médiateur du patrimoine immatériel auprès d'un large public et particulièrement auprès des jeunes générations. Les adultes de demain sont de plus en plus exposés à une culture déconnectée de nos réalités passées et présentes. Les jeunes gens consomment ce qui leur est offert. Or, les médias populaires auprès de cette clientèle sont ceux dits « connectés » et dont le contenu d'ici est pratiquement absent. Elle est bien loin de nous l'époque où les petits-enfants, les parents et les grands-parents vivaient tous sous le même toit. Une période au cours de laquelle les repas et les soirées étaient ponctués de discussions sur l'histoire familiale et de transmission de savoir-faire. Le Musée souhaite combler ce vide en stimulant les échanges intergénérationnels par ses expositions en salles et virtuelles, ainsi que par ses activités qui reposent sur les récits et les témoignages enregistrés dans son studio ou chez les témoins². Ainsi, le Musée en est un de société parce qu'il répond à des besoins : soit celui de transmettre ses connaissances et expériences de vie pour laisser des traces de son passage et celui de connaître ses origines pour comprendre sa culture familiale et celle de la société à des époques données.

Qui peut témoigner et comment ?

Tous peuvent témoigner au Musée de la mémoire vivante qui a parmi ses objectifs, depuis sa fondation, de démocratiser la captation du récit de pratique et du témoignage de vie. Des

témoins sont sollicités par le Musée lors de la préparation d'une exposition thématique. Cependant, la majorité d'entre eux se manifestent ou sont référés par de tierces personnes.

Le Musée recueille également des enregistrements sur bande magnétique qu'il nettoie et traite. C'est ainsi qu'il a reçu une cassette audio enregistrée vers 1975 d'une grand-mère qui a vu partir en fumée le manoir de Philippe Aubert de Gaspé, en 1909. La seule description orale connue à ce jour de cet événement.

Que ce soit pour raconter pendant plus d'une heure une vie bien remplie ou pour faire une démonstration d'une dizaine de minutes d'un savoir-faire particulier, tous les informateurs sont importants pour le Musée. Il n'y a pas de durée minimale ou maximale à un enregistrement. Il s'agit d'un exercice qui se prépare tant par l'informateur que par l'intervieweur. Un plan d'entrevue est réalisé au Musée et des recherches sur le sujet sont menées. On valide ensuite le plan avec le témoin, qui doit fournir des photos, des documents ou autres pour les joindre à son témoignage et illustrer ses propos. Cette iconographie est numérisée et jointe en simultané à la captation qui peut être en format audio ou vidéo selon la volonté du témoin et le sujet traité. La démonstration d'une pratique a davantage à être captée en vidéo pour des raisons évidentes.

La collection du Musée compte aussi des autobiographies et des biographies écrites. Pour témoigner ou pour déposer un document, il suffit de prendre rendez-vous à l'avance. Des autorisations de prêts, d'utilisation et de diffusion, selon les cas et les volontés du témoin, sont conclues et signées. Chaque captation, peu importe le support, est soumise à un montage et à une mise en valeur avant d'être rendue publique au Musée.

En parallèle du témoignage possible pour tous, le Musée donne à tous l'accès à la consultation des témoignages et on dispose d'une salle à cet effet. Un moteur de recherche permet de



Photos fournies par l'auteur.

2. Au Musée de la mémoire vivante, sont appelées « témoins » les personnes qui laissent un récit de pratique, un témoignage de vie ou autre ; ce sont des informateurs du Musée.

repérer un sujet ou un témoignage par mot-clé. Cela peut être le nom du témoin, un autre nom propre, un nom commun, un mot vernaculaire, un lieu, un événement ou le nom d'une personne morale. Des témoignages sont aussi regroupés par projet ou par le nom des partenaires du Musée qui participent à la collecte de témoignages. Citons, par exemple, la *Route des navigateurs* qui traite du fleuve et des métiers de la mer, ceux des anciens combattants et des sociétés d'histoire. Outre la famille, les sujets abordés dans les témoignages sont une source incomparable d'information pour un grand nombre de chercheurs qui viennent y puiser des informations.

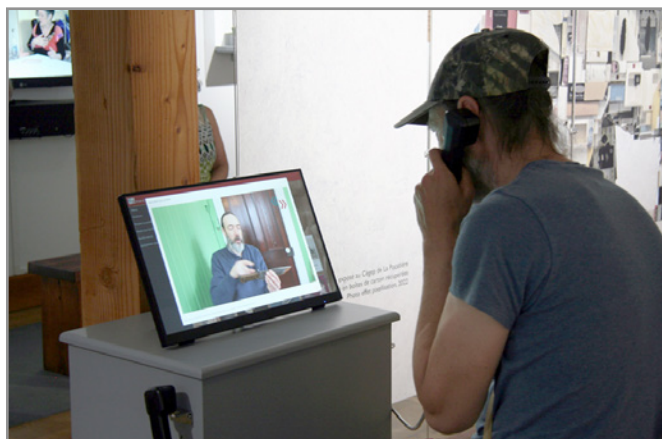


Photo fournie par l'auteure.

Pourquoi témoignerais-je ?

Voilà maintenant seize ans que l'équipe du Musée de la mémoire vivante collecte des témoignages dans un but de sauvegarde du patrimoine immatériel. Le plus grand défi demeure celui de convaincre les gens qu'ils sont porteurs de savoirs et savoir-faire importants. Trop de personnes minimisent à tort leur expérience de vie. Une rencontre survenue dans les premières années d'existence du Musée en dit long à ce sujet. Une dame référée par l'un de ses 18 enfants accepte de rencontrer un membre de l'équipe du Musée, mais elle ne veut pas témoigner. Elle invoque qu'elle n'a rien fait d'important dans sa vie active. Elle vit dans une petite chambre en résidence pour aînés et possède un minifour à micro-ondes. À la demande du membre du Musée, la dame explique que c'est pour réchauffer des repas pris dans sa chambre. Lorsqu'on lui dit qu'elle ne devait pas avoir ce genre d'appareil pour chauffer le lait des biberons de ses enfants, elle livre une quantité d'informations sur les cuisinières au bois et sur le bois utilisé en été qui est différent du bois d'hiver. Finalement, elle explique comment elle réchauffait le lait pour ses bébés. Elle plaçait un petit grillage sur une lampe à l'huile allumée et déposait dessus le biberon en verre pour réchauffer le lait. Voyant la surprise suscitée et l'ignorance de cette pratique, elle a accepté d'être enregistrée. À l'écoute de son témoignage, ses enfants ont déclaré avoir appris des faits que leur mère ne leur avait jamais racontés.

Une anecdote touchante est celle de cet homme d'âge mûr dont le père a témoigné en 2009 sur ses journées de fantassin

en France après le débarquement de Normandie. La guerre est un sujet très sensible qui n'était pas ou à peu près pas abordé au retour des combattants de 1939-1945. Le fils, à l'écoute du récit d'épisode de vie de son père, a compris pourquoi ce dernier avait toujours refusé d'aller à la chasse avec lui. Le Musée n'a pas la prétention de réécrire la grande histoire, mais il retrace ce que tout un chacun a vécu et comment il l'a vécu à différentes époques et même aujourd'hui, qui sera bientôt le passé de demain.

Le témoignage est un legs exceptionnel pour vos enfants et petits-enfants et également une source d'information sans pareille pour les chercheurs. À cet effet, la collection de témoignages du Musée a été consultée pour la rédaction de travaux universitaires, pour l'écriture de livres, etc. Les sujets qui se sont retrouvés dans des publications sont multiples. Parmi eux, citons l'électrification rurale, les habitudes alimentaires, la réalité des épouses dont les maris partaient de longs mois en mer ou au chantier forestier, les naissances à la maison, la colonisation et la fermeture de villages, le sanatorium, etc.

Outre l'utilisation des témoignages dans les expositions en salle ou virtuelles et leur diffusion à la salle de consultation, ils servent à la réalisation du programme virtuel d'activités destinées aux institutions d'enseignement des niveaux primaire, secondaire et collégial. Ces activités sont offertes en partenariat avec École en Réseau, une plate-forme Web destinée aux enseignants des écoles québécoises. Un programme qui s'adresse aux aînés a également été réalisé par le Musée et est accessible à distance.



Photo fournie par l'auteure.



Photo fournie par l'auteure.

Et la généalogie ?

Le Musée de la mémoire vivante n'est pas un centre de généalogie. Néanmoins, il compte dans sa collection quelques témoignages de généalogistes amateurs qui dépeignent leur méthode de recherche et décrivent leur ascendance.

L'importance du Musée pour un généalogiste est d'un autre ordre. La mission du Musée permet de retrouver des informations allant au-delà de celles découvertes avec les outils de recherche habituels.

Songez au plaisir de découvrir des photos de vos ancêtres datant de la fin du XIX^e siècle dans le témoignage d'un parent ou d'une personne d'une autre branche que celle de votre père ou de votre mère. Un contrat peut vous informer que votre arrière-grand-père a vécu à tel endroit, mais qu'est-ce qu'il y faisait, pourquoi a-t-il passé si peu de temps dans cette ville ? Peut-être qu'un récit vous l'apprendrait. Si nous laissons de côté les suppositions et y allons concrètement, votre propre témoignage pourra même servir aux futurs généalogistes. Qui est mieux placé que vous pour raconter avec justesse votre propre vie ?

À l'aube d'une seizième saison touristique

Le Musée est devenu une référence dans son domaine d'activité et est régulièrement interpellé par les communautés scientifiques et muséales pour le partage de son expertise en collecte et traitement de l'oralité et son intégration dans les expositions

muséales. On lui emprunte des récits et témoignages, comme on emprunterait des artefacts matériels. En 2018, il a été agréé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, un sceau de qualité pour le travail que le Musée accomplit et pour sa saine gouvernance.

Le Musée est un exemple de développement durable. Il existe grâce à la participation de la communauté élargie et pour cette communauté. Il contribue à l'économie touristique et est écologiquement responsable.

Il y a toujours au moins quatre expositions à visiter. À l'été 2024, les thèmes seront Philippe Aubert de Gaspé, les boîtes à chansons, Marcel Dargis, un peintre qui illustre les années 1930 à 1970, et les cartes du temps des Fêtes. À l'extérieur, on peut voir un fournil du XVIII^e siècle et un caveau à légumes du milieu du XIX^e siècle. L'ensemble fait partie d'un magnifique parc où le promeneur découvre des sentiers en forêt et un belvédère accessible par la tour de L'Innovation d'où les couchers de soleil sont exceptionnels. Les jardins et ses chemins en schiste rouge présentent des panneaux d'interprétation et mènent jusqu'au fleuve.

Un Musée où l'on apprend, un musée que l'on écoute, un musée dont nous sommes les héros ne sont que quelques-uns des commentaires laissés par les visiteurs qui peuvent fréquenter le Musée toute l'année.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
j.douville@memoirevivante.org



Patronymes canadiens-français anglicisés

Catherine Audet (7774)

Originaire de Québec, l'auteure a obtenu un certificat en rédaction ainsi qu'un baccalauréat en études littéraires françaises décernés par l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle travaillera par la suite pendant seize ans à titre de secrétaire et auxiliaire de recherche à la Chaire de recherche du Canada sur les imaginaires collectifs à Chicoutimi. Elle s'intéresse à la généalogie depuis sa retraite en 2017. Membre de la SGQ depuis 2018, elle fait également partie du comité de la revue *L'Ancêtre*.

La graphie des patronymes et des prénoms de nos ancêtres canadiens-français qui ont émigré aux États-Unis au XIX^e siècle peut être bien étonnante dans certains registres. Ce sujet est d'ailleurs souvent abordé lors de formations ou conférences sur la généalogie.

Au cours de mes recherches afin de retrouver tous mes ancêtres, et éventuellement compléter ma roue de paon, plusieurs difficultés sont survenues lorsque, dans ma lignée ascendante maternelle, j'ai rencontré deux trisaïeuls: Cyrille Rémillard et Philomène Morency.

Leurs actes de baptême et de décès étaient disponibles sur Internet; ils sont tous les deux nés et décédés au Québec. Toutefois, celui de Philomène n'a été trouvé que récemment. En même temps, j'ai beau chercher leur acte de mariage, celui-ci semble inexistant.

Afin d'être certaine de remonter la bonne lignée et n'ayant pas au départ les noms de leurs parents respectifs, je devais absolument trouver les actes de baptême de tous leurs enfants. Celui de l'aînée, Laetitia, reste introuvable. Celui du deuxième enfant, Wilfred, baptisé en 1885 à Saint-Anselme, mentionne qu'il était né en 1884 au Vermont, États-Unis. Ce dernier avait comme parrain son grand-père maternel, Alexandre Morency. La troisième enfant, Émérilda, mon arrière-grand-mère, avait comme marraine sa grand-mère paternelle, Marcelline Baillargeon, et elle était née au Québec.

Malgré de multiples consultations dans les banques de données généalogiques (*Ancestry.ca*, *BMS 2000*, *PRDH*, *FamilySearch*, *BAnQ*, et autres), l'acte de mariage n'a pu être trouvé. Même après examen des arbres familiaux des membres sur différents sites, personne ne sait où ils se sont mariés.

Ce sont les recensements du Canada qui éclairciront la situation, à savoir que les deux premiers enfants du couple étaient nés aux États-Unis et les trois autres, au Québec. La naissance du premier datant de 1882, il sera plus facile de situer l'année du mariage. Une autre information importante sera révélée dans un recensement fédéral des États-Unis en 1880: on y mentionne que Cyrille et Philomène sont mariés. De plus, dans un annuaire de ville étatsunienne se trouve l'adresse où ils habitaient en 1880: 23, Oliver Street, Holyoke, Hampden, Massachusetts.

C'est maintenant évident qu'ils se sont mariés aux États-Unis: probablement à Holyoke, avant 1880. Mes recherches se poursuivent dorénavant de ce côté. J'entre les noms et prénoms orthographiés de différentes façons, avec ou sans accent, afin que le moteur de recherche prenne en compte toutes les possibilités.

Voici quelques exemples des prénoms et noms trouvés pour chacun de mes ancêtres dans les banques de données:

Cyrille Rémillard: Cyril; Cerill; Remillard; Remilliard; Ramiard.

Philomène Morency: Phialmine; Morancie; Myroncy; Morenci; Moreney; Morena.

Tout compte fait, c'est grâce à *FamilySearch* que le problème sera résolu. Après avoir saisi le nom de mon ancêtre au clavier et effectué quelques clics, une agréable surprise m'attendait: la fiche du mariage de **Cyril Remeor and Philomene Morise** enregistré au Massachusetts. Le registre des mariages était également disponible sur le site: les noms des parents y sont inscrits et l'on mentionne que Cyrille est *laborer* (ouvrier). Toutes ces longues recherches pour la simple et bonne raison que l'agent recenseur anglophone a écrit **Remeor** au lieu de **Rémillard** (le son «i» en français s'exprimant par un «e» en anglais). Et n'oublions pas que la plupart de nos ancêtres «ne savaient pas signer» à cette époque. Difficile de corriger les erreurs...

Ils se sont donc bien mariés à Holyoke, Hampden, Massachusetts, le 25 novembre 1879. Mais, il m'aura fallu presque un an et demi pour le découvrir!

En terminant, voici deux courts tableaux présentant les dates importantes (naissance, mariage, décès) de mes ancêtres, ainsi que le nom de leurs parents respectifs.

Philomène Morency	
Naissance	11 novembre 1846, Saint-Anselme, Dorchester
Mariage	25 novembre 1879, Holyoke, Mass., avec Cyrille Rémillard (mon ancêtre)
Décès	7 octobre 1902, Standon (paroisse Saint-Léon), Dorchester
Parents	Alexandre Morency et Geneviève Blais

Cyrille Rémillard	
Naissance	24 février 1854, Sainte-Claire, Dorchester
1 ^{er} mariage	25 novembre 1879, Holyoke, Mass., avec Philomène Morency (mon ancêtre)
2 ^e mariage	23 avril 1906, Sainte-Claire, Dorchester, avec Marcelline Royer
3 ^e mariage	25 janvier 1925, Saint-Damien-de-Buckland, Bellechasse, avec Flore Bélanger
Décès	10 mai 1929, Saint-Damien-de-Buckland, Bellechasse
Parents	André Rémillard et Marcelline Baillargeon

Pour compléter ces précieuses informations, il ne manquerait plus qu'une photographie de Cyrille et de Philomène... Patience et persévérance, une autre surprise pourrait bien se présenter encore.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
Catherineaudet41@gmail.com

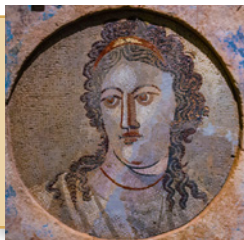


Nouveaux membres

du 31 janvier au 19 avril 2024

9222	Boutet	Pierre	Québec
9223	Gosselin	Gabrielle	Québec
9224	Roussy	Huguette	Val-d'Or
9225	Gagne	Éric	Rivière-du-Loup
9226	Lavoie	Luc	Carleton
9227	Labrie	Jacques	Québec
9228	Gravel	Louise	Stoneham-et-Tewkesbury
9229	Leblanc	Fabienne	Saint-Germain du Puy, France
9230	Cotton	Karine	Gaspé
9231	Derosby	Désiré	Baie-Trinité
9232	Campeau	Denis	Blainville
9233	Bourgeois	Pierre	Montréal
9235	Ballieux	Chantal	Québec
9236	Gauthier	Marylène	L'Assomption
9237	Descôteaux	Maxime	Trois-Rivières
9238	Ferland	Yvon	Québec
9239	Michaud	Marie	Saint-Cléophas
9240	Roussel	Serge	Baie-Comeau
9241	Turcotte	Guy	Saguenay
9242	Pagé	Marie	Laval
9243	Thériault-Deschênes	Valérie	Rivière-du-Loup
9244	Paquet	Nathalie	Saint-Isidore (Chaudière-Appalaches)
9245	Lavigne	Jean-Pierre	Stoneham-et-Tewkesbury
9246	Dagenais	Johanne	Montréal

9247	Biron	Anne	Laval
9248	Clément	Marie-Maxime	Québec
9249	Michaud	Danielle	Québec
9250	Gagnon	Marielle	Québec
9251	Boisjoly	Michel	Sainte-Adèle
9252	Durand	Lyne	
9253	Belles-Isles	Jean Louis	Québec
9254	Gravel	Louise Éliane	Saint-Jean-Port-Joli
9255	Tardy	Lisette	Verdun
9256	Blais	Gilles	Québec
9257	Lavoie	Claire	Témiscouata-sur-le-Lac
9258	Mailhot	Édouard	Québec
9259	Thivierge	Danielle	Saint-Lambert
9260	Duval	André	Montréal
9261	Cloutier	Réal	Montréal
9262	Roy	André	Québec
9263	Landry	Jeannine	Rouyn-Noranda
9264	Lemire	Marie-Josée	Lévis
9265	Garant	Louis-Marie	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
9267	Forest	Yvan	Mascouche
9268	Poulin	Johanne	
9269	Vachon	Nicole	Québec
9270	Torres Dos Santos	Julio Cesar	Québec
9271	Roy	Nicole	Saint-Georges



Us et coutumes généalogiques – Généalographie

Daniel Fortier (6500)

Humanités numériques¹

Mots clés : côte Saint-Joseph ; Montréal ; modélisation 3D ; scène de crime ; Goyer dit Bélisle ; généalogie numérique ; intelligence artificielle (IA)

L'histoire d'un fait divers devenue classe de maître

À partir d'un fait divers, et en soi banal, en supposant qu'un double meurtre puisse être tenu comme tel, Dominic Martin nous livre une véritable classe de maître à partir de son mémoire de maîtrise : *Un double meurtre à la côte Saint-Joseph : espace et société en milieu périurbain à Montréal au XVII^e-XVIII^e siècle*².

Disons-le tout de suite, selon moi, ce mémoire de maîtrise dépasse de beaucoup le travail requis habituellement pour l'obtention de ce niveau de diplôme³. Au risque de décevoir certains lecteurs, l'auteur de ce mémoire est incapable, faute de documents, de nous dire si la peine prévue pour ce type de crime, soit celle de la roue, a été appliquée ou encore si le bourreau, dans un moment de mansuétude, aurait étranglé le supplicié avant de lui briser les membres. Par contre, et ce sans tomber dans l'exposé dithyrambique, nous devons à l'auteur de réussir avec brio, au moyen du rappel du double meurtre perpétré par le menuisier Jean-Baptiste Goyer dit Belisle le 13 mai 1752 sur deux de ses voisins, soit Jean Fabre dit Saint-Jean et Marie Anne Bastien, à nous introduire dans des univers multiples, passant ainsi de la cartographie à la géographie humaine et économique, de la sociologie aux liens de parenté et aux mœurs, de l'ethnologie à la reconstruction historique. Bref, à tout ce qui peut intéresser un généalogiste.

À partir des archives judiciaires du procès, l'auteur tente d'expliquer ce drame en dressant le panorama le plus complet

possible des conditions d'existence des habitants de ce terroir dans ses multiples dimensions (géographique, sociologique, historique, etc.).

Certaines sections du mémoire sont d'un accès peut-être un peu difficile, mais seront quand même appréciées à leur juste valeur par les lecteurs. Ainsi, l'auteur s'est donné la tâche de reproduire la cartographie et la disposition physique des lieux du drame le plus fidèlement possible, et ce évidemment, est-il nécessaire de le préciser, en absence de toutes photos d'époque. De plus, dans le chapitre 8 de son travail, il procède à une modélisation en 3D⁴ de la scène du crime afin d'en montrer le cadre matériel construit sur la base des notes du procès et sur l'inventaire après décès des victimes. Le lecteur peut ainsi visualiser l'habitation du XVIII^e siècle avec l'ensemble du mobilier et des accessoires ménagers du couple assassiné.

De même, une étude du réseau social de la famille du meurtrier et des victimes a été réalisée, afin de mieux comprendre l'implantation des acteurs dans leur milieu. Le généalogiste y retrouvera les sources qu'il connaît bien – les BMS, les aveux et dénombrements et les actes notariés – pour établir ces différents liens. En outre, ce qui paraît particulièrement instructif est le traitement graphique qui en est fait au chapitre 6 avec des figures de sociabilité.

Les exigences de ce genre d'exercice obligent évidemment l'auteur à faire l'entière démonstration de ses affirmations. Certaines sections nous semblaient un peu longues, par exemple le chapitre 7 sur *Les méfaits d'une météo capricieuse*.

1. L'Office québécois de la langue française (OQLF) nous suggère d'utiliser l'expression *sciences humaines numériques*. Par contre, les sources françaises emploient plus souvent le terme *humanités numériques*, quand ce n'est pas le calque anglais encore plus direct, et moins subtil, d'*humanités digitales*. Quoique la suggestion de l'OQLF puisse être justifiée, sa proposition a les désavantages d'être plus longue et de sembler exclure les domaines de la littérature et des arts, <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26522819/sciences-humaines-numeriques>.
2. MARTIN, Dominic. *Un double meurtre à la côte Saint-Joseph : espace et société en milieu périurbain à Montréal au XVII^e-XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise ès arts (Histoire), Université de Sherbrooke, août 2023, 361 p., <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/20574>.
3. Selon les informations obtenues à partir du site du département d'histoire de l'Université de Sherbrooke, Dominic Martin poursuivrait ses études de doctorat dans une approche similaire, mais dans un contexte plus global (celui de l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent) combinant les sources textuelles, cartographiques et iconographiques, afin de percevoir le rapport entre le développement villageois et l'environnement auquel les colons doivent s'adapter et à identifier la collaboration et la concurrence entre individus ou factions au sein des communautés, www.usherbrooke.ca/histoire/recherche/memoires-et-theses/doctorants/dominic-martin.
4. L'auteur mentionne des reproductions en 3D. On doit déplorer cependant que nous n'ayons vu que des représentations en deux dimensions. Dommage ! La communication physique d'un mémoire de maîtrise doit probablement se faire encore sous un format papier.

Le lecteur généalogiste devrait cependant être indulgent et se rappeler qu'il doit lui-même se plier souvent aux nécessités de l'érudition et aux nombreuses notes en bas de page.

L'objectif de ce mémoire était d'éclairer un fait divers, un meurtre, en densifiant l'analyse au moyen des approches de la microhistoire et des sciences humaines numériques ou humanités numériques.

Humanités numériques (HN)⁵

Nous soupçonnons l'auteur de ce mémoire d'avoir pu être influencé par l'univers des nouveaux jeux vidéo qui se caractérise par une représentation des contextes historiques et sociaux, s'attachant également à reproduire le plus fidèlement possible les environnements physiques où se déroulent les actions. Les producteurs de tels jeux n'hésitent pas à faire appel à des experts⁶.

Dans un contexte de recherche, les HN associent un ensemble de sciences humaines et sociales à des techniques informatiques pour aborder d'anciens champs d'études⁷. La pratique de la généalogie a déjà connu l'impact de certaines de ces techniques. Pensons évidemment aux banques informatisées de données, à l'introduction de la recherche de l'ADN ou encore à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la transcription des écritures manuscrites⁸.

Par contre, le concept des HN dépasse la simple utilisation d'un traitement de texte ou la consultation d'une banque de données. Habituellement, les HN produisent, en plus d'un approfondissement d'un champ d'études, l'ouverture vers d'autres types d'analyse et la création de nouveaux types de contenus. À titre d'exemples, certains partenariats⁹ auxquels participe la Fédération québécoise des sociétés de généalogie s'inspirent de cette logique. D'une nature collaborative, ces projets se distinguent du *Groupe BMS2000* par leur caractère d'interdisciplinarité. Nous ignorons le niveau de participation des généalogistes à ce type de projet, l'*habitus* de ces derniers les amenant souvent à se cantonner dans des travaux



Exécution de Rudolf von Wart en 1309. Illustration dans la *Schweizer Chronik* (1576) de Christoph Silbersyen (Aargauer Kantonsbibliothek, Aarau, MsWettF 16: 1, p. 139; e-codices).

d'une nature plus égocentrique et de facture plus classique. Il serait dommage de les négliger et de s'exclure de champs de recherche investis surtout par le monde universitaire.

Bien qu'actuellement on puisse encore se gausser de certaines erreurs de l'intelligence artificielle et des inepties qu'elle produit à l'occasion, les générateurs de texte (*ChatGPT* et *Gemini*) n'en sont qu'à leurs débuts, malgré tout le battage médiatique de la dernière année, et il serait présomptueux d'en prévoir pour l'instant les limitations. On raillera peut-être moins lorsqu'ils seront en mesure de fournir des généalogies descendantes, avec sources et documents numérisés à l'appui. Ils mettront alors à mal l'expérience et les habiletés acquises de longue main par plusieurs et entraîneront une redéfinition de la pratique de la généalogie pour toujours en faire une passion.

N'attendez pas d'avoir un criminel dans la famille pour en développer le contenu.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
fortierdanielsq@gmail.com

5. Pour des raisons de commodité et d'économie, nous utiliserons cette abréviation.

6. www.jeuxvideo.com/news/1166951/assassin-s-creed-entre-realite-historique-et-valeur-pedagogique.htm.

7. Pour une définition et un historique, https://fr.wikipedia.org/wiki/Humanit%C3%A9s_num%C3%A9riques.

Une simple recherche sur Internet nous offre une panoplie de références. Il semble aussi que chaque université se fasse maintenant un devoir d'offrir des cours en humanités numériques. À titre d'exemples :

www.usherbrooke.ca/humanites-numeriques/ ;

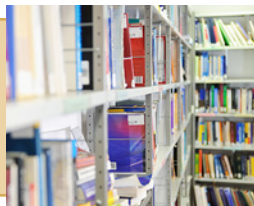
<https://admission.umontreal.ca/programmes/mineure-en-humanites-numeriques/> ;

<https://etudier.uqam.ca/cours?sigle=LIT4960&p=6862>.

8. Entre autres les projets Nouvelle-France numérique : <https://nouvellefrancenumerique.info/> et Les Gardenotes, <https://lesgardenotes.org/> ;

www.federationgenealogie.com/fr/conferences-colloque-rimouski/1-intelligence-artificielle-au-service-de-la-recherche-genealogique.

9. www.federationgenealogie.com/fr/partenariats, voir en particulier, les projets CopaQ-Cohorte participative du Québec : www.copaq.ca/ et le projet de recherche Trois siècles de migrations francophones en Amérique du Nord, <https://migrationsfrancophones.ustboniface.ca/>.



La Bibliothèque vous invite...

À lire sous le thème : les Premières Nations (suite)



Près de 150 volumes ont été récemment regroupés dans la section II appelée *Les Premières Nations*. Ce sont des récits, des biographies et des histoires familiales ainsi que de nombreux essais publiés dans le cadre de recherches universitaires.

À noter que les répertoires BMS autochtones sont toujours classés dans la grande section des répertoires BMS, sous la cote 3-1050-aut-5.

Cet inventaire a permis de découvrir beaucoup d'œuvres majeures sur des sujets très diversifiés. Cette mise à jour de l'inventaire est accessible dans le catalogue des ressources documentaires René-Bureau sur le site Web de la SGQ.

■ BEAULIEU, Alain, Stéphan GERVAIS et Martin PAPILLON. *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 407 p. (II-PN-134).

■ BEAULIEU, Alain, et Stéphanie CHAFFRAY. *Représentation, métissage et pouvoir. La dynamique coloniale des échanges entre Autochtones, Européens et Canadiens (XVI^e-XX^e siècle)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, 487 p. (II-PN-40).

■ BOUCHARD, Serge, et Marie-Christine LÉVESQUE. *Le peuple rieur. Hommage à nos amis innus*, Montréal, Lux éditeur, 2017 (II-PN-55 et Bibliothèque Québec).

■ CLÉMENT, Daniel. *Les récits de notre terre. Les Cris*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2021, 160 p. (II-PN-120).

■ COLLABORATION. *La toponymie des Hurons-Wendats*, Québec, Commission de toponymie, 2001, 55 p. (II-PN-142).

■ DELÂGE, Denys, et Fernand HARVEY. « Les Autochtones et la forêt complice », *Cap-aux-Diamants*, n° 154, été 2023, p. 4-6. (Canada) et *Érudit*.

■ DELÂGE, Denys, et Jean-Pierre WARREN. *Le piège de la liberté. Les peuples autochtones dans l'engrenage des régimes coloniaux*, Montréal, Boréal, 2017, 439 p. (II-PN-55).



À bouquiner à 360°

■ DÉSY, Jean, et Isabelle DUVAL. *La route sacrée*, Québec, XYZ éditeur, 2017, 412 p. (II-PN-135).

■ DUBOIS, Paul-André. *Lire et écrire chez les Amérindiens de Nouvelle-France. Aux origines de la francisation des Autochtones au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2020, 720 p. (II-PN-133).

■ FORTIER, Daniel. « Généalogie, us et coutumes généalogiques : l'odeur du sang », *L'Ancêtre*, vol. 45, n° 342, 2023, p. 201-204 (Canada).

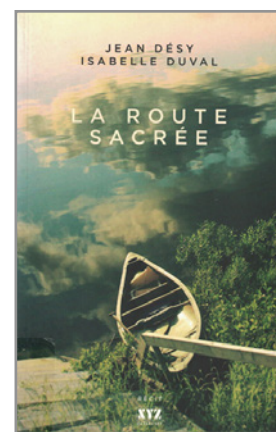
■ FRENETTE, Jacques. « La pétition montagnaise du 1^{er} février 1843 : chasse, pêche et agriculture à la baie des Escoumins », *Société de recherches amérindiennes*, vol. 33, n° 213, p. 105-107 (Canada).

■ GÉLINAS, Claude. *Indiens, Eurocanadiens et le cadre social du métissage au Saguenay-Lac-Saint-Jean, XVII^e-XX^e siècle*, Québec, Septentrion, 2011, 218 p. (II-PN-36).

■ GOUDREAU, Serge. *Les Autochtones de l'Est du Québec*, Québec, Éditions GID, 2023, 279 p. (II-PN-126).

■ GOUDREAU, Serge. *Généalogie et histoire autochtone : Montagnais de la Côte-Nord, Algonquins de Trois-Rivières*, Montréal, Cahiers généalogiques, Société de généalogie canadienne-française, 2013, 165 p. (II-PN-49).

■ HÉBERT, Yves. « Montmagny entre histoire et mémoire », *Cap-aux-Diamants*, n° 151, automne 2022, p. 51-52. (Canada) et *Érudit*.



INKSETTER, Leila. *Initiatives et adaptations algonquines au XIX^e siècle*, Québec, Septentrion, 2017, 521 p. (II-PN-53).

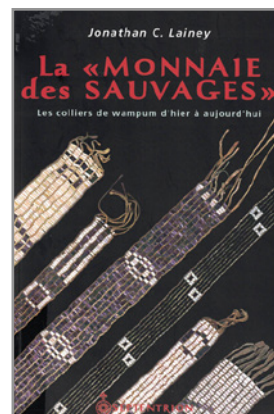
LAINEY, Jonathan C. *La «monnaie des Sauvages». Les colliers de wampum d'hier à aujourd'hui*, Québec, Septentrion, 2004, 283 p. (II-PN-10).

LEPAGE, Pierre. *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*, Québec, 2019, 160 p. (II-PN-70).

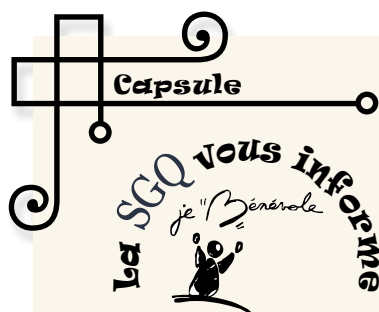


LEROUX, Darryl. *Ascendance détournée. Quand les Blancs revendiquent une identité autochtone*, Sudbury (Ont.), Prise de parole éditeur, 2022, 349 p. (II-PN-81).

MORIN, René. *La construction du droit des Autochtones par la Cour Suprême du Canada. Témoignage d'un plaideur*, Québec, Septentrion, 2019, 260 p. (II-PN-124).



Josée Mailhot (8008)
Mariette Parent (3914)



Bénévolat

Les bénévoles représentent la première force de la Société de généalogie de Québec (SGQ). Ils en sont les piliers. Présents dans différents domaines, ils sont regroupés en comités : accueil et aide à la recherche, formation, bibliothèque, revue *L'Ancêtre*, informatique, publications, conférences et service de recherches. Être actif au sein d'un comité peut s'avérer stimulant et valorisant, procurer la satisfaction de contribuer au succès des grands projets de la SGQ tout en œuvrant dans un milieu de partage,

de fraternité et d'enrichissement personnel. Grâce aux nouvelles technologies, une partie importante du travail s'effectue dans le confort du foyer et les rencontres se planifient au besoin. Quel que soit votre domaine d'expertise, il y a un comité qui a besoin de vous. Votre contribution est importante pour la SGQ et sera toujours grandement appréciée.

Les personnes intéressées et pouvant consacrer de trois à quatre heures (ou plus) par semaine aux activités de la SGQ sont priées de communiquer avec un représentant à l'adresse suivante :

<http://www.sgq.qc.ca/nous-joindre>.

50^e volume *L'Ancêtre*



Au temps des machines à écrire...

Les premières éditions de la revue *L'Ancêtre* furent dactylographiées par Armand Poirier (1912-1979), fils de Clovis Poirier et Laurette Michon, et frère du *Sacré-Cœur*. Entre 1974 et 1978, il publie neuf articles dans la revue *L'Ancêtre* dont *Souvenirs d'enfance* où il relate son histoire familiale. Il produit également une liste des noms des frères du *Sacré-Cœur*. Des notes bibliographiques plus complètes concernant Armand Poirier se retrouvent sur le site de *L'Ancêtre*.

Recherche bibliographique : Hélène Routhier, MGA

Les armoiries des artisans du bâtiment

Mots clés : charpentier; menuisier; maçon; tailleur de pierre; couvreur; plombier; plâtrier; serrurier; couturier; cloutier; armoiries

Nous savons tous que la très grande majorité de nos ancêtres n'avaient pas d'armoiries dans leurs besaces. Ils avaient bien d'autres préoccupations lorsqu'ils se sont embarqués pour construire un nouveau monde. D'autant plus qu'en traversant en Nouvelle-France, ils s'affranchissaient de la taille et des autres impôts du système fiscal de l'Ancien Régime.

Cependant, s'ils n'ont pas d'armoiries personnelles, ceux qui ont un métier peuvent avoir été membres de l'une ou l'autre communauté de métier réunissant les artisans dans chaque ville du royaume. Chacune de ces communautés avait un emblème identifiant le métier pratiqué par ses membres. Louis XIV, ayant besoin d'argent pour financer la guerre de la Ligue d'Augsbourg, signe en novembre 1696 une ordonnance obligeant tous les sujets de Sa Majesté à enregistrer leurs armoiries et à en payer les frais. Cette ordonnance s'applique aussi aux villes, aux couvents et aux communautés de métiers du royaume. L'armorial ainsi constitué par Charles René d'Hozier et ses mandataires comprend les blasons (décrits et figurés) de plus de 120 000 personnes physiques et morales. Même si, en raison de son caractère fiscal, l'armorial d'Hozier doit être utilisé avec prudence, il n'en constitue pas moins une intéressante mine d'information pour la recherche sur les emblèmes des métiers pratiqués à l'époque de la Nouvelle-France.

Ce sont les emblèmes héraldiques de ces regroupements d'artisans que nous vous proposons de découvrir dans ce premier article sur le sujet.

Les communautés de métiers

Sous l'Ancien Régime, une communauté¹ de métiers est une association obligatoire et de droit public instituée dans les villes françaises depuis le Moyen Âge. Cette organisation a sa personnalité juridique, ses règles sociales et techniques et son pouvoir disciplinaire. Toute personne exerçant publiquement une activité professionnelle autour et sur le territoire d'une ville dotée d'un échevinage ou d'un consulat doit en être membre.

Parallèlement aux communautés de métiers, il existe des confréries regroupant sur une base volontaire des laïcs, maîtres et compagnons confondus, sous le patronage d'un saint, dans un but d'assistance et de secours mutuel. En outre, comme

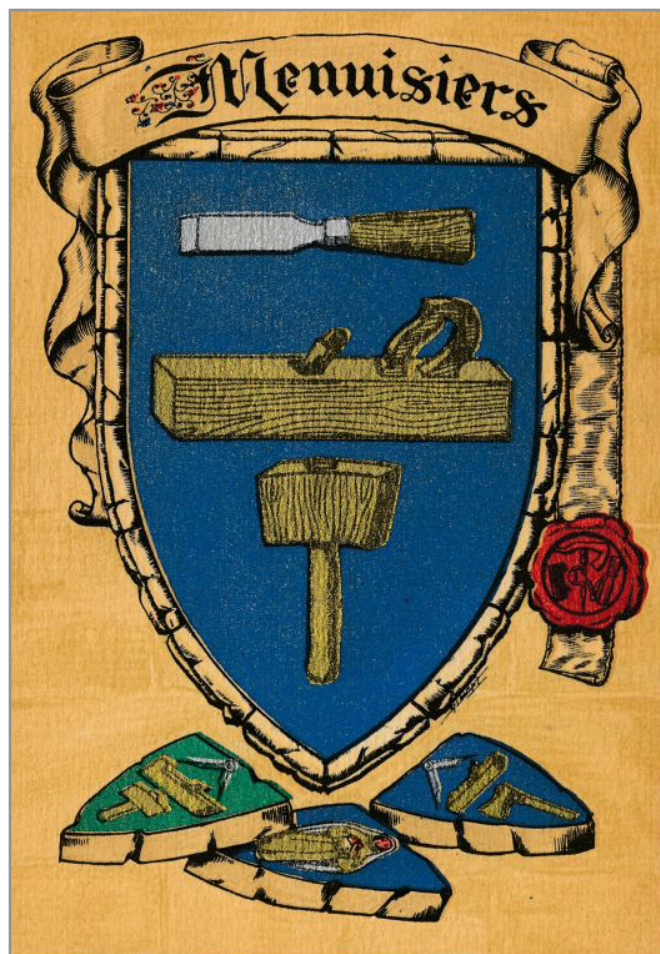


Figure 1. Emblème héraldique des menuisiers. Carte postale Barré Dayez.

Source: Menuisiers.bd.jpg — Heraldic collector's item dans Heraldry of the World (HOTW); www.heraldry-wiki.com. Consulté en janvier 2024.

aujourd'hui, plusieurs personnes se regroupent en société dans le but de partager les profits et les pertes d'une entreprise commerciale ou financière.

1. Le terme corporation a été utilisé par les tenants du libéralisme pour désigner péjorativement les communautés de métiers, lors de leur suppression sous la Révolution française au XVIII^e siècle.

À partir du règne de Louis IX (saint Louis) au XIII^e siècle, les communautés de métiers de régions obtiennent des règlements spéciaux et distincts sur le modèle des statuts royaux.

L'organisation des métiers à Paris a servi de modèle à d'autres villes en fonction de l'importance et du nombre d'artisans œuvrant dans une ville. Ainsi, nous avons recensé 107 communautés de métiers distincts dans la ville de Rouen², alors que sur les 18 communautés dénombrées dans celle de Mortagne-au-Perche, 12 regroupent les artisans de métiers apparentés comme celle des chauxfourniers³, maçons, charpentiers et couvreurs de Mortagne, dont les armoiries sont d'azur à un compas d'argent ouvert en chevron, accompagné en chef d'un maillet d'or à dextre et d'un marteau d'argent à senestre et en pointe d'un rabot d'or⁴ (Figure 2).



Figure 2. Armoiries des chauxfourniers, maçons, charpentiers et couvreurs de Mortagne dans l'Armorial général de France, vol. 19, Normandie, Alençon, p. 795 (détail), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110592t/f799.image>. Consulté en janvier 2024.

À Paris, comme dans les autres villes du royaume, les métiers se répartissent entre les métiers cléricaux (libraire, imprimeur, professeur, notaire, avocat), ceux de l'alimentation (farines, boissons, épicerie et vivres en général), ceux de l'orfèvrerie, de la joaillerie et de la sculpture, ceux liés à la métallurgie (ouvriers en fer, ouvriers en métaux divers, objets divers de fantaisie, armures), ceux reliés aux étoffes et à l'habillement (soie, drap et lainage, toiles, vêtements, friperie), ceux associés au traitement du cuir et des peaux (chaussures et vêtements, sellerie et harnachement) ainsi que ceux du bâtiment (charpentier, menuisier, tailleur de pierre, couvreur).

Ce sont les emblèmes de ces derniers métiers que nous allons maintenant étudier par l'entremise des armoiries de quelques communautés de métiers recensées dans l'Armorial général de France.

Charpentier

Dès les débuts de la colonisation en Nouvelle-France, les charpentiers sont de tous les projets d'implantation en Acadie comme dans la vallée du Saint-Laurent. Des maîtres charpentiers comme Zacharie Cloutier (vers 1590-1677), Léonard Paillard (1647-1729) et Jean Lemire (1625-1684) ont contribué à

la construction d'édifices et formé de nouvelles générations de charpentiers.

Rappelons qu'à cette époque le charpentier travaille sur le gros œuvre d'un bâtiment ou d'une structure en bois tels que la charpente des toits, le bois des planchers, les cloisons, les grandes portes. Le maître charpentier est alors autant architecte qu'ouvrier et travaille avec le maître maçon et le tailleur de pierre. Il est accompagné des apprentis et des compagnons.

Les emblèmes utilisés dans les armoiries des communautés de charpentiers et autres artisans du bois sont souvent le rabot, le compas et la hache, comme dans les armes de la Communauté des charpentiers menuisiers de la ville de Pont-L'Évêque (Calvados) qui sont : d'azur à un rabot d'or, accompagné en chef d'un compas ouvert d'argent et en pointe d'une hache couchée de même⁵ (Figure 3).



Figure 3. Armoiries des charpentiers, menuisiers de la ville de Pont-L'Évêque dans l'Armorial général de France, vol. 21, Normandie, Rouen, p. 966 (détail), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110594k/f969.image>. Consulté en janvier 2024.

Menuisier

Contrairement au charpentier, le menuisier œuvre sur des petites pièces de bois. D'ailleurs, ce terme vient du latin *minutiare*, qui signifie « rendre menu ». Le menuisier travaille le bois pour faire les parquets, les lambris, les croisées, ainsi que les portes, les fenêtres et les meubles. Le maître menuisier est un professionnel ayant réalisé son chef-d'œuvre. Il est un artisan patron menuisier.

Plusieurs menuisiers ont migré en Nouvelle-France, dont les frères Pierre Levasseur dit L'Espérance (1629-1694) et Jean Levasseur dit Lavigne (vers 1620-1686), maître menuisier de Paris et premier huisier du Conseil souverain, ainsi que Guillaume de Larue (vers 1635-1717) originaire de la paroisse Saint-Maclou de Rouen.



Figure 4. Armoiries des menuisiers de Rouen dans l'Armorial général de France, vol. 21, Normandie, Rouen, p. 698 (détail), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110594k/f701.image>. Consulté en janvier 2024.

2. D'HOZIER, Charles-René. *Armorial général de France*, dressé en vertu de l'édit royal du 20 novembre 1696, vol. 21, Normandie, Rouen. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

3. Ouvrier travaillant à la fabrication de la chaux dans un four : extraction de la pierre, préparation du four et alimentation en combustible, fabrication de la chaux, mise en sacs, etc.

4. D'HOZIER. *Op. cit.*, vol. 19, Normandie, Alençon, p. 795. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

5. D'HOZIER. *Op. cit.*, vol. 21, Normandie, Rouen, p. 966. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

La représentation héraldique des communautés de menuisiers varie d'une ville à l'autre. Ainsi, à Rouen, la communauté des menuisiers de la ville porte un écu *de sinople à un rabot d'or accompagné d'un compas ouvert d'argent en chef et d'un maillet d'or en pointe*⁶ (Figure 4), alors qu'à Cherbourg (Manche) les armes de celle des maîtres menuisiers et charpentiers sont *de gueules à une scie à cadre d'argent*⁷ (Figure 5).

Maçon

Plusieurs pionniers de la Nouvelle-France étaient maçons. Nous pensons au maçon Jean-Robert Duprac (vers 1646-1726) qui fut aussi greffier et notaire seigneurial de Beauport, et à Jean Guyon du Buisson (192-1663), un autre pionnier de la seigneurie de Beauport, qui était maître maçon. Ou encore Gérard-Guillaume Deguise dit Flamand (1694-1752), maçon et maître entrepreneur, dont le père Guillaume (1666-1711), lui-même maçon, était originaire de Dunkerque. Contrairement aux autres communautés d'artisans de la construction, celle des maîtres maçons de cette ville de Flandre française remplace les outils par des palmes et des couronnes dans leurs armoiries. Elles se blasonnent : *d'azur à deux palmes passées en sautoir d'or, liées de gueules, cantonnées de quatre couronnes aussi d'or*⁸ (Figure 6).

Le maçon est un constructeur de maisons et bâtiments en pierre. Les maçons ont contribué à la construction des cathédrales. Sur le plan héraldique, les outils du maçon servent souvent de meuble des armoiries des communautés de cette profession. Cependant, dans la ville de Saint-Lô (Manche), la communauté des maîtres maçons et charpentiers se distingue en présentant dans ses armoiries le résultat de leur travail combiné. Elles se



Figure 5. Armoiries des maîtres menuisiers et charpentiers de la ville de Cherbourg dans l'*Armorial général de France*, vol. 20, Normandie, Caen, p. 870 (détail), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1105936/f873.image>. Consulté en janvier 2024.



Figure 6. Armoiries des maîtres maçons de la ville de Dunkerque dans l'*Armorial général de France*, vol. 12, Flandre, p. 363 (détail), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1105894/f366.image>. Consulté en janvier 2024.

blasonnent *de sable à une maison d'or*⁹ (Figure 7).

Tailleur de pierre

Le tailleur de pierre donne aux pierres de taille les formes tracées par l'appareilleur pour qu'elles puissent être utilisées par le sculpteur ou le maçon.

Parmi les tailleurs de pierre émigrés en Nouvelle-France, soulignons : Pierre Couturier dit le Bourguignon (vers 1663-1715), Nicolas Dasilva dit Portugais (1698-1761) et Jacques Deguise dit Flamand (1697-1780), l'un des fils de Guillaume Deguise évoqué précédemment.

Comme pour les autres métiers de la construction, les outils du tailleur de pierre servent à meubler l'écu des armes de la communauté. Ainsi, à Rouen, les armoiries de la Communauté des maçons et tailleurs de pierre de la capitale du duché de Normandie sont *d'azur à un marteau adextré d'une aune*¹⁰ et *senestré d'une équerre le tout d'argent*¹¹ (Figure 8).

Couvreur et plombier

Le couvreur est un artisan dont le métier est de faire ou réparer les toitures. Il latte et couvre les toits en bardeaux, en ardoise ou en tuiles. De son côté, le plombier est un ouvrier qui travaille le plomb, le met en œuvre et pose aussi les tuyaux dans les bâtiments, ainsi que le plomb des gouttières, des terrasses, etc. C'est d'ailleurs en raison de ces dernières activités que les deux professions s'associent dans une communauté de métiers, comme celle de Bordeaux dont les armoiries présentent un assemblage de tuiles, résultat du travail du couvreur, et une échelle, l'outil nécessaire au couvreur comme au plombier pour accomplir leur travail. Ces armoiries se blasonnent :



Figure 7. Armoiries des maîtres charpentiers et maçons de la ville de Saint-Lô dans l'*Armorial général de France*, vol. 20, Normandie, Caen, p. 485 (détail), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1105936/f488.image>. Consulté en janvier 2024.



Figure 8. Armoiries des maçons, tailleurs de pierre de Rouen dans l'*Armorial général de France*, vol. 21, Normandie, Rouen, p. 715 (détail), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110594k/f718.item>. Consulté en janvier 2024.

6. D'HOZIER. *Op. cit.*, vol. 21, Normandie, Rouen, p. 698. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

7. D'HOZIER. *Op. cit.*, vol. 20, Normandie, Caen, p. 870. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

8. D'HOZIER. *Op. cit.*, vol. 12, Flandre, p. 363. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

9. D'HOZIER. *Op. cit.*, vol. 20, Normandie, Caen, p. 485. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

10. Aune : ancienne mesure de longueur (1,18 m, puis 1,20 m). En héraldique : règle de mesure graduée.

11. D'HOZIER. *Op. cit.*, vol. 21, Normandie, Rouen, p. 715. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

*papelonné d'azur et d'or à une échelle du même brochant en pal sur le tout*¹² (Figure 9).

Autres artisans des métiers du bâtiment

Le plâtrier est l'ouvrier qui extrait le plâtre, le prépare ou le vend et l'emploie pour l'appliquer sur les murs. Dans la ville de Rouen, les plâtriers sont associés aux couvreurs dans une communauté dont les armes se blasonnent : *d'azur à deux échelles d'or mises en chevron, accompagnées de trois truilles d'argent emmanchées d'or*¹³ (Figure 10).

Le serrurier fabrique et pose les serrures en fer forgé et généralement une pièce unique. Il fournit tout le fer des bâtiments, fait les rampes d'escalier, grilles, balcons. Dans la ville de La Flèche (Sarthe), les serruriers sont assez nombreux pour avoir leur propre communauté dont les armes sont : *de sable à une clef en pal couronnée d'or, le panneton vers la pointe*¹⁴ (Figure 11).

Le vitrier est l'artisan qui découpe et pose le verre des croisées. Dans la ville de Rouen, les vitriers forment une communauté dont les armoiries rappellent les vitrages en pointe de diamant. Elles se blasonnent : *losangé d'argent et d'azur au chef de sable chargé d'un marteau d'argent emmanché d'or*¹⁵ (Figure 12).

Enfin, le cloutier est l'artisan spécialisé dans la fabrication et la vente des clous. Dans la ville de Bordeaux, les maîtres cloutiers sont regroupés dans une communauté dont les armoiries présentent un outil et le résultat du travail du cloutier. Elles se blasonnent : *d'azur à un marteau d'argent emmanché d'or accosté de deux clous du même*¹⁶ (Figure 13).

Conclusion

Voilà un petit échantillon des emblèmes héraldiques utilisés par les communautés des métiers du bâtiment recensés dans l'*Armorial général de France*. Ces emblèmes peuvent être une manière de rappeler un ancêtre dans des armoiries personnelles ou associatives.



Figure 9. Armoiries des couvreurs et plombiers de Bordeaux dans l'*Armorial général de France*, vol. 13, Guyenne, p. 143 (détail), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1114668/f146.image>. Consulté en janvier 2024.



Figure 10. Armoiries des plâtriers, couvreurs de Rouen dans l'*Armorial général de France*, vol. 21, Normandie, Rouen, p. 713 (détail), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110594k/f716.item>. Consulté en janvier 2024.



Figure 12. Armoiries des vitriers de Rouen dans l'*Armorial général de France*, vol. 21, Normandie, Rouen, p. 713 (détail), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110594k/f716.item>. Consulté en janvier 2024.



Figure 11. Armoiries des serruriers de la ville de La Flèche dans l'*Armorial général de France*, vol. 34, Tours, II, p. 933 (détail), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111424/f339.image>. Consulté en janvier 2024.



Figure 13. Armoiries des maîtres cloutiers de la ville de Bordeaux dans l'*Armorial général de France*, vol. 13, Guyenne, p. 558 (détail), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1114668/f561.image>. Consulté en janvier 2024.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca

12. D'HOZIER. *Op. cit.*, vol. 13, Guyenne, p. 143. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

13. D'HOZIER. *Op. cit.*, vol. 21, Normandie, Rouen, p. 713. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

14. D'HOZIER. *Op. cit.*, vol. 34, Tours, II, p. 933. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

15. D'HOZIER. *Op. cit.*, vol. 21, Normandie, Rouen, p. 713. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

16. D'HOZIER. *Op. cit.*, vol. 13, Guyenne, p. 558. Gallica ([bnf.fr](https://gallica.bnf.fr)).

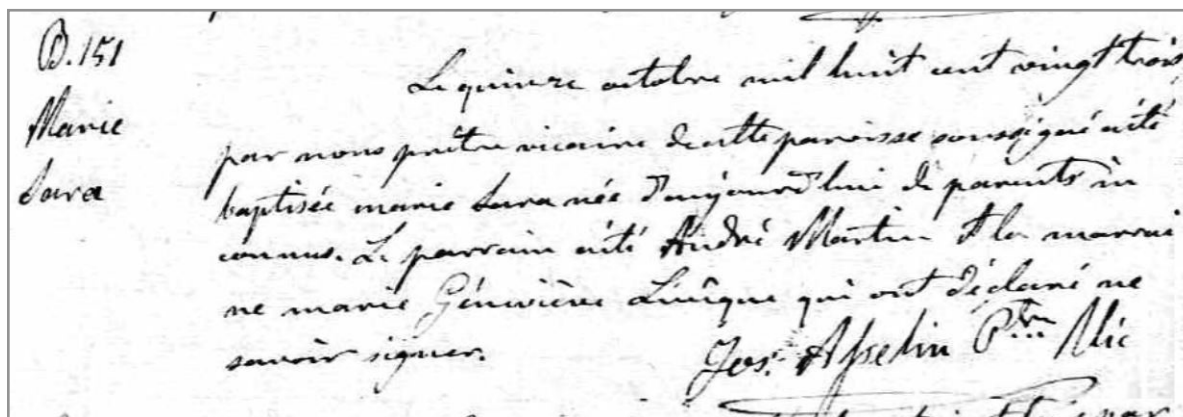


Généalogie par ADN

Maurice Germain (6910)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Marie Sara



Acte de baptême de Marie Sara.

Source : Ancestry.ca, Rivière-Ouelle, 1823.

*Le quinze octobre mil huit cent vingt trois
par nous prêtre vicaire de cette paroisse soussigné a été
baptisée marie Sara née d'aujourd'hui de parents in-
connus. Le parrain a été André Martin et la marrai-
ne marie Geneviève Lévêque qui ont déclaré ne
savoir signer.*

Jos Asselin Ptre Vic.

Un samedi préCOVID, en fin de journée au vestiaire, alors que les chercheurs quittent les locaux de la Société de généalogie de Québec (SGQ) et de BAnQ, l'un d'entre eux m'entendant parler de génétique me signale son intérêt pour un test. À la question « pourquoi », il me répond qu'il réalise sa roue de paon et qu'il est bloqué.

La roue de paon est là où tout commence, elle est le squelette de votre généalogie, la table des matières du livre des histoires familiales que vous laisserez aux générations qui vous suivront. Que faire quand la documentation papier vous amène dans un cul-de-sac? Faire tomber le mur devant vous sera l'occasion d'écrire un des chapitres les plus intéressants de votre livre.

Lorsque la documentation papier ne peut plus rien, il y a la documentation que nous avons dans la bouche: notre ADN¹. Lors des cours proposés par la SGQ, les bases de l'utilisation de l'ADN en généalogie sont enseignées en profondeur. Nous n'avons pas l'intention de les reprendre ici. Le présent article a pour objectif de décrire le parcours suivi pour débloquer la

roue de paon de notre chercheur en identifiant les parents de Sara née le 15 octobre 1823 à Rivière-Ouelle.

Identification des parties

La première étape est d'établir où se trouve le blocage. Notre chercheur profite d'une chance inouïe: il y a sa mère, sa grand-mère maternelle et d'une femme à l'autre, il atteint Sara. Le blocage se situe donc dans la ligne, à l'extrême droite de sa roue. Sa chance vient du fait que son ADN mitochondrial suit très précisément cette ligne. La signature génétique obtenue de son test d'ADN mitochondrial est connue; c'est celle de deux sœurs: Marguerite Langlois, épouse d'Abraham Martin, et Françoise Langlois, épouse de Pierre Desportes. La chance s'arrête ici, car les deux sœurs Langlois ont une descendance considérable.

Quelle descendante est la mère de Sara?

La deuxième étape consiste donc à identifier parmi les descendantes des sœurs Langlois les femmes en âge de procréer en 1822. Seconde chance de notre chercheur, Sara fera un contrat de mariage avec Charles Côté chez M^e Antoine Bernier le 21 février 1841 avant de passer à l'église le lendemain. Qui dit

1. Les laboratoires d'Ancestry et de Family Tree DNA obtiennent leurs échantillons d'ADN par la salive pour le premier et un frottis des joues pour le second.

contrat dit identification des parties. Comme le notaire ne peut donner une adresse postale, à l'instar des contrats modernes, il décrit les parties au contrat. Pour l'épouse, il écrit : *Demoiselle Sara sus nommée Dubé fille mineure demeurant en la paroisse St Simon*. Elle est accompagnée de son tuteur (père adoptif), Abraham Bouchard qui paraît également à l'acte de mariage religieux.

Nous avons deux informations au contrat de mariage : le tuteur est un Bouchard, mais la jeune fille est dite Dubé. Ces deux informations combinées nous permettent de faire l'hypothèse que la mère de Sara est une Dubé. Pour vérifier notre supposition, nous devons voir si une descendante des sœurs Langlois porte le patronyme Dubé et est en âge de procréer en 1822. Ça tombe bien, la réponse est affirmative.

Françoise Langlois est la mère d'Hélène Desportes, épouse de Guillaume Hébert, fils de Louis, apothicaire bien connu, et Marie Rollet. D'une femme à l'autre, six générations en aval d'Hélène, une descendante du nom de Marguerite Blanchet va épouser Gabriel Dubé le 13 novembre 1792 à Saint-Roch-des-Aulnaies. Le couple aura quatre enfants avant le décès prématuré de Marguerite à l'âge de 38 ans. Des quatre enfants, deux filles Dubé, Marguerite et Véronique, sont en âge de procréer en 1822. Véronique se marie le 8 octobre 1822 avec Clément St-Amand ; tout enfant né de ce couple en 1823 sera dit légitime. Qu'en est-il de Marguerite ?

Marguerite Dubé épouse Louis Ouellet le 25 octobre 1836 à Saint-Roch-des-Aulnaies. Elle a 39 ans et lui est veuf. Ces deux caractéristiques sont importantes dans la mesure où un grand nombre de recherches montrent que la femme qui a donné naissance hors mariage, si elle se marie, ne le fera que sur le tard et, très souvent, avec un veuf. Ce n'est pas toujours le cas, mais la fréquence est suffisante pour nous faire comprendre que, socialement, la femme portait l'odieux de l'événement. Cette pièce du casse-tête mérite donc d'être mise de côté pour voir si d'autres pièces ou éléments de preuve peuvent y être attachés.

Identification des inconnus

Troisième étape, nous devons étudier l'ADN autosomal de notre chercheur. Un *match* à 64 cM et de surcroît sur le chromosome X du chercheur (donc apparenté sur son côté maternel) pointe directement au couple Dubé-Blanchet, ce qui renforce le résultat des travaux faits à partir de l'ADN mitochondrial. Cette pièce s'attache à la précédente.

Et le père ?

Nous allons éliminer le *match* associé à la mère et nous concentrer sur les autres *matches*. Parce que Sara est une femme, l'identification du père constitue une difficulté du fait qu'elle ne porte pas le chromosome Y qui suit généralement la transmission d'un patronyme chez les hommes. De toute façon, Sara a hérité d'un matronyme : Dubé.

Parmi les autres *matches*, nous en trouvons neuf qui ont en commun le couple Nicolas Lebel et Madeleine Michaud,

mariés à Rivière-Ouelle (lieu de baptême de Sara) le 23 août 1707. Ici, même si le mariage a lieu cent ans avant la naissance de Sara, cela n'a pas d'importance. Ce qui importe, c'est le fait que le couple soit commun aux neuf *matches*. De ces neuf personnes, vivantes aujourd'hui et partageant de l'ADN avec notre chercheur, nous remarquons que huit d'entre elles partagent *grosso modo* la même quantité d'ADN : 79, 72, 65, 56, 55, 49, 49, 47 cM respectivement². Toutes ces personnes descendent de Nicolas Lebel jr marié à Madeleine Sirois à Rivière-Ouelle le 25 novembre 1743. La neuvième personne partage 116 cM et elle descend de Joseph, frère de Nicolas jr, marié à Hélène Paradis le 17 janvier 1736 à Kamouraska. Sachant que l'ADN autosomal divise par deux à chaque génération, nous orientons nos recherches vers les descendants mâles du couple Lebel-Paradis.

Dans l'arbre de la personne qui a en commun 116 cM avec notre chercheur, il y a Ignace Lebel né le 4 octobre 1777 à Kamouraska. Il épouse Marie-Luce Michaud à Saint-André-de-Kamouraska le 11 mars 1802. De septembre 1803 à avril 1821, le couple aura quatorze enfants, dont le dernier, le 29 avril 1821. Marie-Luce Michaud décède le 1^{er} mai 1821, âgée de 38 ans. Bien que certains de ces enfants soient décédés en bas âge (nous avons trouvé les actes de mariage de sept d'entre eux), ça fait bien du monde à nourrir. Ignace doit donc aller au champ. Mais, contrairement aux mœurs de l'époque, il ne se remarie pas. Il est tout à fait plausible qu'il ait engagé une domestique. Comme un enfant né le 15 octobre a généralement été conçu autour du Jour de l'An, on peut supposer que la période fut festive au début de l'année 1823. Tout pointe vers un enfant qu'Ignace Lebel aurait fait à celle qui était probablement sa domestique, Marguerite Dubé.

Conclusion

Sara a transmis à notre chercheur la génétique de sa mère en ligne droite. Elle lui a aussi transmis la génétique des Lebel, puisque l'ADN autosomal reçu correspond à celui de neuf autres personnes testées. La personne qui en partage le plus nous mène vers un individu dont la vie fournit des circonstances troublantes. Nous n'y étions pas, les témoins sont tous décédés, il ne reste donc que les preuves transmises aux descendants. Preuves directes et preuves circonstancielles concordent. L'avantage de l'ADN est qu'il ne ment pas. Cependant, notre interprétation de ce qu'il dit, basée sur les mœurs de l'époque, est-elle la bonne ?

C'est au jury de délibérer.

Cet exemple comporte deux leçons importantes : d'une part, l'utilisation de la génétique en généalogie nécessite de travailler avec les sources documentaires, la génétique seule ne suffit pas ; d'autre part, un test génétique en vase clos ne parle pas, c'est la comparaison des résultats des personnes testées et des arbres de ces personnes qui est révélatrice.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
SSA.TR@outlook.com



2. Ces données sont celles du laboratoire *Family Tree DNA* pour 2018. La méthode de calcul ayant changé depuis, les nouvelles valeurs sont moindres, mais les proportions étant respectées, cela ne change rien aux conclusions.



Les Acadiens

André-Carl Vachon

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

La fondation périlleuse de Saint-Gervais (3^e partie)

Dans les deux derniers numéros de *L'Ancêtre*, nous avons présenté l'installation des premiers Acadiens en 1756 et 1757. Nous avons constaté une irrégularité dans la documentation, comme les informations concernant l'arpentage des terres qui n'ont pas toujours été officialisées dans un procès-verbal, cette pratique ayant été perturbée par la guerre de Sept Ans. Qu'en est-il pour les années subséquentes? Après l'épidémie de variole et la famine, d'autres Acadiens sont-ils venus s'installer sur les terres de la future paroisse Saint-Gervais-et-Saint-Protais?

Les cas irréguliers

En 1766, dans l'acte de concession à François Baquet, un Canadien de la paroisse Saint-Michel, il est écrit que cette terre avait été arpentée dans la *Deuxième Cadie* et attribuée par Ignace Plamondon, père, en 1757, à Claude Hébert dit Manuel et Marguerite Robichaud, son épouse, mais que le couple *ne s'est pas présenté*¹. Leur fille, Marie-Magdeleine Hébert, a été baptisée le 9 avril 1757 à la paroisse Saint-Laurent, île d'Orléans. Une autre fille, Paule Hébert, a été inhumée le 9 septembre 1758 à Saint-Charles-de-Bellechasse. Donc, cette famille y était, mais n'a jamais défriché sa terre. Elle y résidait toujours au printemps suivant puisque leur fils Joseph Hébert y a été baptisé le 18 mars 1759. Cette famille s'est réfugiée par la suite à Bécancour en 1759; leur fille Pauline Hébert y a été baptisée le 4 juillet 1761.

Un autre cas est inscrit dans le procès-verbal d'Ignace Plamondon, père, daté du 4 juillet 1758, pour une terre arpentée pour Michel Olery (Hollery), Joseph Rap, Jacques Schinker et George Boucher. Il est écrit: *à la borne qui sépare au sud ouest la terre de Joseph Lejeune et depuis Joseph [Mazerolle dit] Saint-Louis*². Selon Pierre-Maurice Hébert, Joseph Lejeune aurait obtenu sa terre en avril 1756. Pourtant, aucun document n'appuie cette hypothèse³. Toutefois, l'épouse de Joseph Lejeune, Anne-Théotiste Brasseur, a été inhumée le 30 octobre 1756 à la paroisse Saint-Laurent, île d'Orléans. Le 26 avril 1757, Joseph épousera Marie-Madeleine dite Anne Deblois dit Grégoire à Saint-François, île d'Orléans. Leur fils Ambroise sera baptisé le 5 avril 1758 à Saint-Michel-de-Bellechasse,

alors que leur fils aîné, Étienne, sera inhumé le 20 août 1759 à Charlesbourg, bien qu'il ne semble pas avoir mis les pieds à Saint-Charles-de-Bellechasse. Quant à Joseph Mazerolle, il a été le parrain de Marie-Josèphe Horn, baptisée le 21 juin 1759 à Saint-Charles-de-Bellechasse. Joseph Mazerolle, veuf de Marie-Josèphe Doiron, est l'époux d'Anne Daigle. Le 24 février 1761, le capitaine de milice, Jean Henry Maillardet, vendra cette terre de Bellechasse à Jean-Baptiste Gonthier⁴.

Les contrats notariés trouvés

Les contrats suivants (**Tableau 1**) ont été colligés par Rodrigue Mazerolle qui voulait élucider la question du terrier de la seigneurie de Livaudière, dans la paroisse Saint-Charles-de-Bellechasse, secteur qui allait devenir la paroisse Saint-Gervais-et-Saint-Protais⁵.

L'évacuation de 1759 et le recensement de 1762

Après l'évacuation de la population et des réfugiés de la ville de Québec, les Acadiens sont dorénavant réfugiés dans 42 paroisses⁶, soit 12 en Côte-du-Sud, 18 dans l'agglomération de la ville de Québec, 10 dans le gouvernement de Trois-Rivières et 2 dans celui de Montréal. Les endroits où l'on retrouve le plus d'Acadiens sont Saint-Charles-de-Bellechasse (187 personnes, soit 14 % des Acadiens), Québec (141 personnes, soit 11 % des Acadiens) et Bécancour (116 personnes, soit 9 % des Acadiens). En fait, ce sont 41 familles qui ont déménagé à Saint-Charles-de-Bellechasse⁷. En 1762, le gouvernement

1. HÉBERT, Pierre-Maurice. *Les Acadiens dans Bellechasse*, La Pocatière, La Société Historique de la Côte-du-Sud, 1984, p. 97-98.

2. MAZEROLLE, Rodrigue. *Les Mazerolle parmi les Acadiens réfugiés à Bellechasse, 1756-1769*, Dalhousie, N.-B., à compte d'auteur, 2010, p. 64-69. BAnQ Québec, CA301, S43, Ignace Plamondon, père, 4 juillet 1758, no 407.

3. *Ibid.*, p. 63.

4. HÉBERT. *Op. cit.*, p. 104.

5. MAZEROLLE. *Op. cit.*, p. 31-55.

6. Les 26 anciennes localisations et les 19 nouvelles totalisent 45. Toutefois, en 1759, les Acadiens ont quitté trois lieux: Beauport, Sainte-Famille, île d'Orléans, et Saint-Laurent, île d'Orléans.

7. VACHON, André-Carl. *Les réfugiés et miliciens acadiens en Nouvelle-France. 1755-1763*, Tracadie, La Grande Marée, 2020, p. 116-117 et 210.

Tableau 1

Nom et pagination	Épouse	Date de l'acte notarié	Voisin au nord-est	Voisin au sud-ouest	Voisin « par devant »	Voisin « par derrière »
Louis Filion, p. 36	Marie d'Abbadie de Saint-Castin	29 avril 1758	Jacques Horn	Andres Savoir	Deuxième Cadie	Fin de la profondeur
Jacques Nicole, p. 43	Mary MacNamara	25 septembre 1758	Jean Sèvre (Desève ou Serre)	François Siriés (Cirier)	Louis Vermion	Fin de la profondeur
Michel Vienneau, p. 53	Thérèse Baude	29 septembre 1758	François Siriés (Cirier)	Joseph Bennet	Jean Lacosse	Illisible
Augustin Ols/Wolf, p. 44	Catherine Aquerine	29 septembre 1758	Chemin du Roi	Jacques Horn	François Bilodeau	Paul Paré
Jacques Horn, p. 38	Françoise Savary	29 septembre 1758	Augustin Ols (Wolf)	Mathieu Nagle	Jean Asselin	Jean Cyr
Jean Sèvre (Desève ou Serre), p. 48	Marguerite Nogue	2 octobre 1758	François Turcot	Jacques Nicole	Terre non concédée	Terre non concédée
Jean-Henri Maillardet (Maillardin), p. 40	Barbe-Suzanne Moucheron	6 octobre 1758	Joseph Bennet	Chemin du Roi et Augustin Ols (Wolf)	Jean Desnoyers	Michel Boucher
François Siriés (Cirier), p. 49	Anne Hudon	26 octobre 1758	Jacques Nicole	Michel Vienneau	Rivière Lonbras	Fin de la profondeur
Jean-Baptiste Daigre, p. 31	Marie-Thérèse Trahan	17 mars 1759	Amand Comeau	Antoine Barrieau	Non mentionné	Fin de la profondeur
Pierre Pinet, p. 45	Marie-Monique Trahan	21 mars 1759	Charles Hébert	Joseph Hébert	Seigneurie de Beaumont	Terre non concédée
François Turcot, p. 53	Catherine Doiron	21 mars 1759	Jean-Baptiste Trahan	Jean Sèvre (Desève ou Serre)	Limite nord-est – Première Cadie	Terre non concédée
Philippe Deschamps, p. 32	Magdeleine-Josèphe Trahan	10 avril 1759	François Trahan	Jean-Baptiste Trahan	Non mentionné	Non mentionné
Jean Horn, p. 39	Marguerite-Josèphe Savary	10 avril 1759	Mathieu Nagle	Terre non concédée	Non mentionné	Non mentionné
François Marteau, p. 41	Françoise Trahan	10 avril 1759	Terre réservée au moulin de la seigneurie	François Trahan	Non mentionné	Non mentionné
Mathieu (Matthias ou Jean-Baptiste) Nagle, p. 42	Salomé Schenaiterine (Chenaiterin)	10 avril 1759	Jacques Horn	Jean Horn	Non mentionné	Fin de la profondeur
Andres Savoir, p. 47	Thérèse Arbour	10 avril 1759	Louis Filion	François Feuilletau	Limite nord-est – Première Cadie	Fin de la profondeur
François Trahan, p. 50	Josèphe Barrieau	10 avril 1759	Philippe Deschamps	François Marteau	Limite nord-est – Première Cadie	Terre non concédée
Josèphe Boudrot, veuve, p. 51	Jean-Baptiste Trahan	10 avril 1759	Philippe Deschamps	François Turcot	Non mentionné	Non mentionné
Paul Trahan, p. 52	Marie Boudrot	13 avril 1759	Charles Hébert	Terre du moulin	Seigneurie de Beaumont	Terre non concédée
Joseph Doiron, p. 33-34	Françoise Forest	6 mai 1762	Jean Lalleman (Horn ?)	Marguerite Josèphe Savarie	Non mentionné	Non mentionné
François Hébert dit Canadien, p. 37	Marie-Anne Arseneau	26 août 1762	Homer Landry	Charles Barrieau	Limite nord-est – Première Cadie	Terre non concédée
François Feuilletau (Filteau ou Fecteau), p. 35	Marie-Josèphe Quessy ⁸	31 août 1762	Doiron	Pierre Vincent	Limite nord-est – Première Cadie	4 ^e concession
Grégoire Poirier, p. 46	Marie-Geneviève Guénet	29 août 1764	Seigneurie de Beaumont	Charles Hébert	Non mentionné	Non mentionné

8. Elle est la fille de Michel Caissie (Quessy) et Catherine Poirier. Source: *PRDH*, n° 85436.

britannique a effectué un recensement de l'ancien gouvernement de Québec. À Saint-Charles-de-Bellechasse, nous avons trouvé 20 propriétaires déclarés pour un total de 60 personnes. Nous avons aussi identifié 8 autres familles, soit 46 personnes additionnelles⁹.

Vingt propriétaires déclarés

- 1 – Grégoire Poirier et Marie-Geneviève Guénet, son épouse
- 2 – François Hébert dit Canadien et Marie-Anne Arseneau, son épouse
- 3 – Charles Barrieau (Bériaux) et Marie-Françoise Bilodeau, son épouse
- 4 – Jean Horn (Orne) et Marguerite-Josèphe Savary, son épouse
- 5 – Pierre Vincent dit Clément et Marie-Françoise Paquet, son épouse
- 6 – Joseph Bennet dit Sanspeur et Jeanne Dollier, son épouse
- 7 – François Siriés et Anne Hudon, son épouse
- 8 – Jean-Henri Maillardet et Barbe-Suzanne Moucheron, son épouse
- 9 – Pierre Pinet et Marie-Thérèse Vienneau, son épouse
- 10 – Pierre Hébert, fils de Charles et Catherine Saulnier
- 11 – Simon Hébert et Marie-Anne Caissie, son épouse
- 12 – Paul Michel dit Laruline et Rose Hébert, son épouse
- 13 – Joseph Hébert et Marie Vincent, son épouse
- 14 – Jacques-Christophe Sauvage et Marie-Geneviève Couture, son épouse
- 15 – Honoré Dubois, fils de Jean Dubois et Anne Vincent
- 16 – Melchior Buisson (Melquer Bisson) et Marie-Charlotte Jahan dit Laviolette, son épouse
- 17 – René Bouchard et Marie-Josèphe Cyr, son épouse
- 18 – Jean Hébert et Osithe-Blanche Vincent, son épouse
- 19 – Geneviève Dubois, veuve de Paul Martin
- 20 – Claude Nolet et Marie-Josèphe Doiron, son épouse

Huit familles cachées

- 1 – Joseph Doiron et Françoise Forest, son épouse
- 2 – Marguerite Nogue, veuve de Jean Sèvre (Desève ou Serre)
- 3 – Paul Trahan, veuf de Marie Boudrot
- 4 – François Turcot et Catherine Doiron, son épouse
- 5 – Jean Hébert, veuf de Thérèse Pouliot
- 6 – Marie-Josèphe Daigle, veuve de René Roy
- 7 – Jean-Baptiste et François-Olivier Lejeune, orphelins de Jean-Baptiste et Marguerite Clémenceau
- 8 – Marguerite, Joseph, Marie-Blanche et Jean-Baptiste Lucas, orphelins de Joseph et Marguerite Lejeune

9. *Ibid.*, p. 138.

10. CARRIER, Joachim, et autres. *Des Cadiens aux Gervaisiens*, Sainte-Marie, Beauce, Éditions Le Guide, 1979, p. 39.

11. BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Denyse. « Acadiens dites-vous? De l'Alsace à Saint-Charles-de-Bellechasse, 1758 », *Mémoires*, vol. 55, n° 1, cahier 239 (printemps 2004), p. 50-52.



Isaac Lejeune et Marie Patry, mariés le 28 octobre 1845 à Saint-Gervais, ancêtres de l'auteur.

Source : Collection André-Carl Vachon.

En conclusion, seulement 25 des 55 familles venues s'installer sur le territoire de la future paroisse de Saint-Gervais-et-Protas sont encore présentes en 1776, soit vingt ans après l'arrivée des premiers réfugiés acadiens¹⁰. Certaines familles se sont établies dans les paroisses avoisinantes : Saint-Michel-de-Bellechasse, Saint-Vallier, Saint-Thomas (Montmagny), Saint-Henri de Lévis et Québec. D'autres sont parties, entre autres, à Saint-Grégoire (Bécancour), Gentilly, Saint-Philippe (La Prairie), L'Acadie (Saint-Jean-sur-Richelieu), Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Ours, Trois-Rivières, Montréal, Châteauguay et Vaudreuil. D'autres se sont dirigées vers l'ancienne Acadie française (aujourd'hui Nouveau-Brunswick), soit à Richibouctou, Baie Sainte-Anne, Barachois, Bathurst et Tracadie. Finalement, quelques familles alsaciennes vivant parmi les Acadiens sont parties vers l'île Saint-Jean (aujourd'hui Île-du-Prince-Édouard)¹¹.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

acvachon@videotron.ca

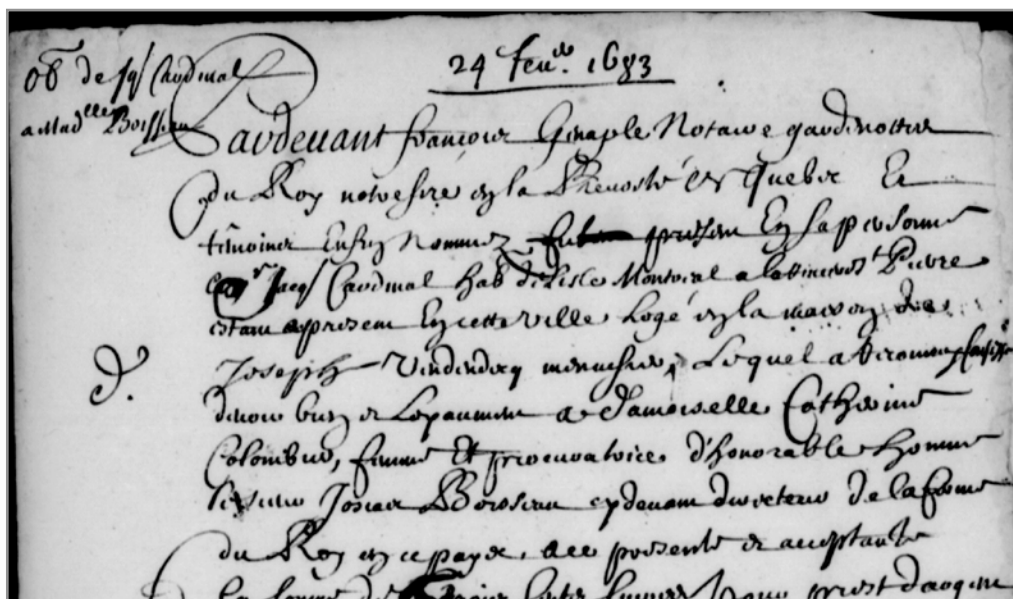


Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Premier extrait d'une obligation, minutier du notaire François Genaple,
le 24 février 1683 (Advitam C301, S114).



Transcription intégrale

- 1 24 fev.^{er} 1683
- 2 Pardevant François Genaple notaire gardenottes
- 3 du Roy notre Sire en la Prevosté de quebec Et
- 4 témoins En fin nommez futent present En Sa
personne
- 5 Jacq' Cardinal hab' de Lisle Montreal a la riviere
st Pierre
- 6 estant a present En cette ville Logé en la maison de
- 7 Joseph vendendecq menuisier; Lequel a reconnu
& Confessé
- 8 devoir bien et Loyaument a damoiselle Catherine
- 9 Colombier, femme Et procuratrice d'honorable
homme
- 10 le sieur Josias Boisseau cy devant directeur de
la ferme
- 11 du Roy en ce pays, a ce presente et acceptante

Transcription corrigée

- 1 24 février 1683
- 2 Par devant François Genaple, notaire gardenotes
- 3 du roi notre sire, en la prévôté de Québec, et
- 4 témoins en fin nommés; fut présent en sa personne,
- 5 Jacques Cardinal habitant de l'île Montréal, à la
rivière Saint-Pierre,
- 6 étant à présent en cette ville, logé en la maison de
- 7 Joseph Vendendecq, menuisier, lequel a reconnu et
confessé
- 8 devoir bien et loyalement à demoiselle Catherine
- 9 Colombier, femme et procuratrice d'honorable
homme,
- 10 le sieur Josias Boisseau, ci-devant directeur de la
ferme
- 11 du roi en ce pays, à ce présente et acceptante

Observations

En marge :

- ob' de Jq' Cardinal = **obligation de Jacques** Cardinal.
- a Mad^{lle} BoiSseau = à **mademoiselle** Boisseau : Dans
les faits, il s'agit de Madame Boisseau dont le nom est

Catherine Colombier, épouse de Josias ou Joshua Boisseau
(l'information se retrouve dans le texte du contrat).

- d.'= lettre couramment inscrite en marge indiquant que le
notaire a **délivré** la copie du document.

Dans le texte :

1. **fev.^{er}** (février) : remarquez la forme contractée du mot où apparaissent les trois premières lettres suivies d'un point et d'un signe ressemblant à un **W**. Ce motif **W** est en fait la fusion de deux lettres : **e** et **r**.
2. **Pardevant** : ce mot est une faute dans la grammaire d'aujourd'hui, mais à l'époque, il était considéré correct lorsqu'il se rapportait aux transactions légales.
françois : la forme du **f** représente une minuscule. Le **F** majuscule est extrêmement rare.
Gardenottes : s'écrit aujourd'hui avec un seul **t**. Ce mot est synonyme de tabellion.
3. **Prevosté** (prévôté) : le **s** intérieur sera remplacé par l'accent circonflexe.
4. **têmoins** (témoins) : une tentative de précision, mais c'est le mauvais accent.
nommez (nommés) : la finale **ez**.
futxxx (fut) : le notaire avait prévu **furent**, mais a modifié le mot en allongeant le **r** pour faire un **t** et en raturant les autres lettres.
En Sa personne (en personne) : l'utilisation de l'adjectif possessif **Sa** sera abandonnée éventuellement.
5. **Jacq'** (Jacques) : le notaire avait commencé un autre mot qu'il a essayé de couvrir avec la grande boucle du **J**.
hab.' (habitant) : mot tronqué de sa finale. Notez le **b** en forme de **8**, dont le trait montant indique l'abréviation. Ce signe est aussi utilisé pour les mots finissant en **ble** ou **bre**.

Lisle (l'île) : forme couramment utilisée du mot, où est omise l'apostrophe.

riviere (rivière) : mot difficile à discerner. On reconnaît le **r** en forme de **v rayé** au début du mot. De plus, le **e** final est attaché au **s** du mot abrégé qui suit : **saint** (s^t).

Pierre : le mot est bien écrit. Remarquez le double **R** (erre). Le premier **er** est en fusion (**w**) comme dans février (ligne 1), suivi d'un **re** comme on fait de nos jours.

6. **estant** (étant) : le **s** sera remplacé par l'accent aigu.

7. **Joseph vendendecq** : Joseph Vandendaigue-Gadois époux de Marie-Louise Chalifoux.

menuisier : remarquer la fusion des lettres **en**.

reconneu (reconnu) : finale en **eu** très répandue pour les mots finissant en **u**.

8. **devoir** : remarquez la fusion **ev** qui est exactement comme celle de **en** (ligne 7). Ces lettres sont pareilles.

Loyaument (Loyalement) : ancienne graphie du mot.

damoiselle : ou demoiselle, les deux formes sont utilisées.

9. Rien à signaler dans cette ligne.

10. **Josias Boisseau** (Joshua) : Personnage qui signe une grande quantité de documents à la prévôté de Québec.

cy devant (ci-devant) : le **y** sera remplacé par le **i**. Le trait d'union est omis, il apparaîtra beaucoup plus tard.

11. **presente** (présente) : l'accent aigu est omis.

acceptante (acceptant) : on accorde assez souvent les adverbes à cette époque.

Leçon

Parlons des majuscules...

Depuis quelque temps, nous mentionnons ne pas tenir compte des majuscules dans les commentaires de la transcription des derniers documents publiés. Même si on tient à les transcrire correctement pour la SGQ, il n'en reste pas moins que l'important est d'avoir le bon mot, la bonne lettre. Nous répondons à la demande de notre société de généalogie en ce qui concerne les règles à observer.

Notons qu'en France, où les paléographes détiennent un diplôme universitaire, toutes les formes d'une même lettre sont égales entre elles. Le fait que le notaire utilise la majuscule ou non dans son manuscrit n'a pas d'importance pour eux. Le transcripteur choisira la majuscule ou la minuscule selon la grammaire d'aujourd'hui.

Dans l'extrait ci-contre, voici les mots où la majuscule est bien ou mal utilisée.

Bon usage de la majuscule :

Pardevant, Genaple, Jacq', Cardinal, Montreal, Pierre, Joseph, Catherine, Colombier, Josias et Boisseau.

Mauvais usage de la majuscule :

Roy, Sire, Prevosté, Et, En, Sa, Lisle, Logé, Lequel, Confessé et Loyaument.

Sans majuscule :

françois, quebec, st et vendendecq.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca

Hommage aux bénévoles

Chers bénévoles,

Nous tenons à vous adresser ce court, mais sincère, message de remerciement pour tout le travail extraordinaire que vous accomplissez au sein de notre société de généalogie. Votre dévouement et votre générosité sont précieux et font toute la différence dans la réalisation de notre mission.

Grâce à vous, nous pouvons offrir un soutien inestimable à tous nos membres. Votre volonté d'aider les autres, votre disponibilité et votre bonne humeur sont des atouts précieux pour notre organisation. Nous vous sommes reconnaissants pour tout le temps et l'énergie que vous consacrez à cette cause qui nous tient tant à coeur. Il suffit de vous regarder pour tout comprendre.

Depuis toujours, nous disons haut et fort que votre contribution est essentielle et que votre présence à nos côtés est une véritable source d'inspiration. Merci du fond du coeur pour tout ce que vous faites et pour tout ce que vous êtes. Nous espérons pouvoir compter sur vous encore longtemps.

Avec toute notre gratitude,

Guy Auclair, président

Rassemblements de familles



L'Association des Familles Richard vous invite à son rassemblement annuel, le samedi 24 août 2024, au magnifique village de Saint-Antoine-de-Tilly. Située dans la MRC de Lotbinière sur la rive sud du fleuve St-Laurent, la municipalité fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec.

Un historien et une visite patrimoniale agrémenteront cette journée festive, après notre assemblée générale, un repas digne des plus gourmands sera servi.

De plus amples informations seront bientôt disponibles sur le site de L'Association des familles Richard.

50^e volume L'Ancêtre



Et vous consultez actuellement la 17 858^e page de la revue L'Ancêtre

Depuis sa création, les différentes équipes, qui se sont relayées pour publier et éditer la revue **L'Ancêtre**, ont produit des milliers de pages de textes et d'images sur une période de 50 ans. Vous voyez actuellement la 17 858^e page de cette longue tradition. Le cap des 18 000 pages sera probablement dépassé au cours de sa 51^e année d'existence. On vous en reparlera aussi lorsque nous aurons atteint la 20 000^e page... dans environ sept ans.

Index du volume 50 de *L'Ancêtre*

Michel Keable (7085) et Diane Gaudet (4868)

Titres	Auteurs	Pages
2024 marque le 50 ^e anniversaire de la revue <i>L'Ancêtre</i>	DesRoches, France	177-179
Acadiens (Les) — Les petites cadies du Québec (1756-1766)	Vachon, André-Carl	63-66
Acadiens (Les) — La fondation périlleuse de Saint-Gervais (1 ^{re} partie)	Vachon, André-Carl	121-124
Acadiens (Les) — La fondation périlleuse de Saint-Gervais (2 ^e partie)	Vachon, André-Carl	189-192
Acadiens (Les) — La fondation périlleuse de Saint-Gervais (3 ^e partie)	Vachon, André-Carl	243-245
Ancêtres (Les) d'Anne Girard, Fille du roi	Chénier-Daoust, Jonathan	205-212
Ancêtres (Les) de la famille McKinnon de la Basse-Côte-Nord	Racine, Joyce	81-86
Arthémise Boisvert, la grande dame du Clarendon de Québec	Bérubé, Martine	141-144
Ascendance des sœurs Boyleau jusqu'à Henri III d'Angleterre	Chénier-Daoust, Jonathan ; Dulong, John P. ; Delaney, Paul	17-24
Assassinat d'un chirurgien	D'Anjou, Rémi	99-103
Assemblée générale — Convocation	Guillot, Martine	15
Bibliothèque vous invite (La) — À lire sur le thème... L'apport des auteurs membres de la SGQ	Parent, Mariette	51-54
Bibliothèque vous invite (La) — À lire sous le thème... Les faux-sauniers	Deschênes, Gaston ; Parent, Mariette	114-115
Bibliothèque vous invite (La) — À lire sur le thème... Les Premières Nations	Frenette, Jacques ; Parent, Mariette	176
Bibliothèque vous invite (La) — À lire sur le thème... Les Premières Nations (suite)	Mailhot, Josée ; Parent, Mariette	235-236
Cousins (Les) canadiens de Pierre de Coubertin	Le Clercq, Pierre	221-226
Curiosité généalogique — Alexandre Dumas et Anselme Hardu	Champagne, Sabine	35-36
Éditorial	Keable, Michel	139-140
Famille (Une) Pampalon de pierre et de mortier	Pampalon, Robert	87-98
Fondateur (Le) de la Maison L-A. Breton & fils	Guenette, Richard	37-41
Généalogie par ADN — Jacques Pierre, enfant né de parents inconnus en 1722	Gagnon, Dominic	44-46
Généalogie par ADN — Deux femmes homonymes : Marie-Amable Chauvin	Germain, Maurice	130-132
Généalogie par ADN — Les multiples origines d'une famille Rousseau	Gagnon, Dominic	182-184
Généalogie par ADN — Marie Sara	Germain, Maurice	241-242
Hector Saint-Denys Garneau et les autres Garneau célèbres	Blanc, Yves	73-80
Héraldique (L') à Québec — Les chouettes de sir Narcisse-Fortunat Belleau	Beaudoin, Marc	59-62
Héraldique (L') à Québec — Les alliances de la famille de Buade	Beaudoin, Marc	125-129
Héraldique (L') à Québec — Les coquerelles de Charles Huault de Montmagny	Beaudoin, Marc	185-188
Héraldique (L') à Québec — Les armoiries des artisans du bâtiment	Beaudoin, Marc	237-240
Histoire d'une orpheline accueillie par la famille Pouliot à l'île d'Orléans au XIX ^e siècle	Pouliot, Réjeanne	25-28

Titres	Auteurs	Pages
Index du volume 50 de <i>L'Ancêtre</i>	Gaudet, Diane, et Michel Keable	249-250
Jacques-Étienne Pampalon, pilote et cultivateur	Pampalon, Robert	29-34
<i>L'Ancêtre</i> : cinquante ans de chroniques	Maltais, Jeanne	47-50
<i>L'Ancêtre</i> : une revue condamnée au papier?	Keable, Michel	109-113
Le Musée de la mémoire vivante : généalogie et récits de vie	Douville, Judith	227-230
Marguerin Huard et Julienne Bouillet, ancêtres des Huard de Lauzon	Huard, Gabriel	147-156
Membres (nouveaux)	Talbot, Solange	24; 124; 146; 232
Membres publient (Nos) — Conditions	Rédaction	10
Membres publient (Nos) — L'histoire de ma lignée Thériault, 1601-2022	Thériault, Guy	34
Membres publient (Nos) — Autochtones de l'est du Québec	Goudreau, Serge	115
Membres publient (Nos) — Généalogie Famille Saint-Charles – Histoire et descendance de Charles Plat dit Saint-Charles et de Françoise Denoyon	Saint-Charles, Claude	164
Membres publient (Nos) — Noël Rose et Marie Du Monmainier (Souche française des Rose d'Amérique)	Rose, Daniel	175
Message du comité de mise en candidature	Guillot, Martine	16
Nicolas Duquenay, de Saint-Pair-sur-Mer à la Pointe De Lévy	Bérubé, Martine	104-108
Noms (Les) de famille	Croisetière, Gaston	198
Nos ancêtres : Jean Huard et Jeanne Aumont	Huard, Gabriel	213-220
Paléographie	St-Hilaire, Lise	42-43; 116-117; 180-181; 246
Patronymes canadiens-français anglicisés	Audet, Catherine	231-232
Politique de diffusion — Revue <i>L'Ancêtre</i>	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	7
Politique de rédaction — Revue <i>L'Ancêtre</i>	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	6
Premier (Le) « acte notarié » de la Nouvelle-France	Fournier, Marcel	145-146
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 49 — Lauréats	Jury du Prix de <i>L'Ancêtre</i>	9
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 50 — Conditions	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	8
Rapport annuel 2022-2023 du conseil d'administration 1 ^{er} mai 2022 au 30 avril 2023	Guy Auclair	11-14
Rassemblements de familles — Conditions	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	10
Rassemblement des familles Richard	Richard, Lucie	248
Renaissance (La) de Jean McKay (Macaille) – Le jour où Jean François Simard est redevenu Jean McKay...	Maltais, Donald	157-164
René de Lavoye et Anne Godin – Et si c'était différent	Lavoie-Beaulieu, Céline	165-175
Un curé épouse sa paroissienne	Richer, Louis	201-204
Us et coutumes généalogiques — Généalogie — Au début était Archange	Fortier, Daniel	55-58
Us et coutumes généalogiques — Généalogie — Vers un DBOAG ?	Fortier, Daniel	118-120
Us et coutumes généalogiques — Généalogie — Humanités numériques	Fortier, Daniel	233-234



MONTMAGNY

UNE VIE DE DÉVOUEMENT

Sir Étienne-Paschal Taché, médecin, patriote et Père de la Confédération canadienne, vous ouvre les portes de sa demeure. Faites une incursion dans la vie de ce grand homme du XIX^e siècle.

Visite guidée à la demie de l'heure.
Guided tour also available in English

www.maisontache.com

Suivez-nous



Entraide actes notariés

Les actes notariés transcrits par la SGQ – Un accès souple

La SGQ vous offre un accès souple et facile aux actes notariés transcrits par l'équipe de paléographie.

Si vous avez utilisé cette base de données dans sa première version, vous deviez connaître quel notaire avait rédigé l'acte recherché! Vous pouvez maintenant demander quels actes contiennent certains mots dans leur titre sans préciser la source du document. Nostalgique? Vous pouvez faire des recherches en n'utilisant que le nom du notaire. L'essayer, c'est l'adopter.

Actes notariés transcrits
Recherche de termes dans un acte

Opérateur	Critère
☐	Critère de recherche
☐	Critère de recherche
☐	Critère de recherche
☐	Critère de recherche
☐	Critère de recherche
☐	Critère de recherche
☐	Critère de recherche

Recherche optionnelle chez un notaire
(Les valeurs du prénom et du suffixe ne sont considérées que si le patronyme est précisé)

Nom du notaire: Prénom du notaire: Suffixe (père ou fils):

[Rechercher](#) [Nouvelle recherche](#) [Retour à l'accueil](#)

La recherche donnera les mêmes résultats que vous inscriviez ou non des majuscules et des accents. Ainsi des demandes concernant *Onésime*, *onesime* ou *ONESIME* s'équivalent.

Membre en règle connecté? Vous avez accès à la transcription de l'acte. Sinon, nous ne vous indiquerons que le titre de l'acte et le nom du notaire. **Être membre, c'est payant!**

Heures d'ouverture SGQ



Société de généalogie de Québec
Centre de documentation Roland-J.-Auger
Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mercredi: 9 h 30 à 17 h

Samedi: Le 2^e samedi de chaque mois, vérifiez sur le site de la SGQ pour en connaître les dates.

Heures d'ouverture BANQ

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec



Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le samedi et le dimanche.

Manuscrits, archives et microfilms et bibliothèque:

Du lundi au vendredi: de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Le mercredi soir: de 17 h à 20 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Société de généalogie de Québec - Fondée en 1961



Université Laval
Pavillon Louis-Jacques-Casault
1055, avenue du Séminaire,
local 4240

RETRACEZ L'ORIGINE DE VOS FAMILLES ET L'HISTOIRE DE VOS ANCÊTRES

Publications
Conférences mensuelles
Services d'entraide
Outils de recherche
Accès exclusifs aux membres
Activités de formation
Service de recherche généalogique

Parchemins d'ascendance
Visites organisées
Paléographie
Roue de paon
Revue L'Ancêtre
Héraldique



Téléphone: 418 651-9127 Courriel: info@sgq.qc.ca Site Internet: www.sgq.qc.ca



La Société
généalogique
canadienne-française



Nous offrons les services suivants :

- ✦ Transcription d'actes notariés par notre équipe de paléographes ;
- ✦ Recherche et réalisation de lignées ascendantes ;
- ✦ Recherche d'actes de baptême, mariage et sépulture ;
- ✦ Copie de documents : actes, contrats, articles Mémoires.



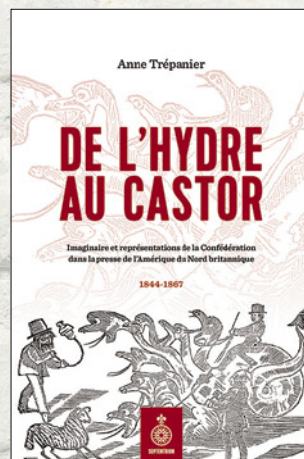
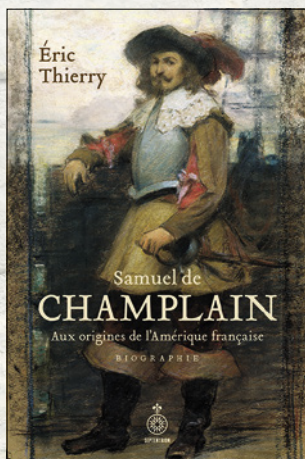
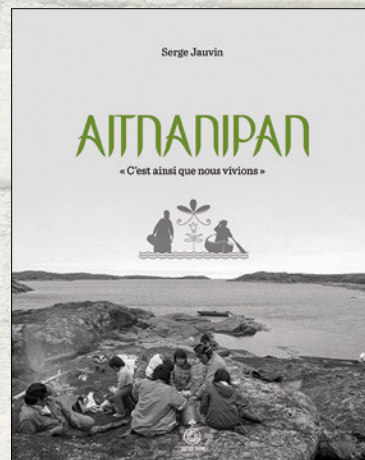
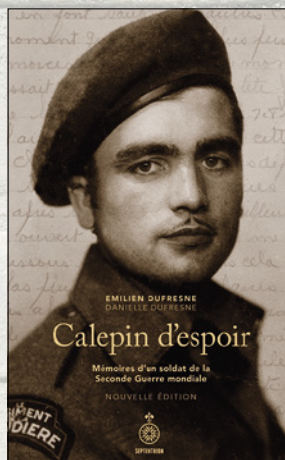
Pour en savoir davantage sur nos services et découvrir
notre programmation **AUTOMNE 2024**, consultez notre site web

sgcf.com

Maison de la généalogie

3440, rue Davidson, Montréal, H1W 2Z5 | 514 527-1010 | info@sgcf.com





SEPTENTRION

TOUJOURS LA RÉFÉRENCE
EN HISTOIRE AU QUÉBEC

www.septentrion.qc.ca

